

**Contribution à l'élaboration d'un dispositif
d'accompagnement de l'insertion des jeunes en
agriculture familiale. Programme AFOP du
Cameroun : Région de l'Est**



Mémoire de fin d'études

Présenté par Alassane DIALLO

En vue de l'obtention du Master 2

**Spécialité : Systèmes agraires tropicaux et gestion du développement (SAT)
Parcours: Marché, organisations, qualités et services en appui aux agricultures
du Sud (MOQUAS)**

Tuteur de stage :
Betty WAMPFLER,
IRC/SupAgro

Maître de stage :
Pierre Blaise ANGO,
Coordonateur national AFOP

Année de soutenance : 2013

**Contribution à l'élaboration d'un dispositif
d'accompagnement de l'insertion des jeunes en
agriculture familiale. Programme AFOP du
Cameroun : Région de l'Est**



Mémoire de fin d'études

Présenté par Alassane DIALLO

En vue de l'obtention du Master 2

Spécialité : Systèmes agraires tropicaux et gestion du développement (SAT)

**Parcours: Marché, organisations, qualités et services en appui aux agricultures
du Sud (MOQUAS)**

**Mémoire préparé sous la direction de :
Betty WAMPFLER**

Présenté le : 28/10/2013

Devant le jury :

Damien Halley des Fontaines, IRAM

Betty Wampfler, IRC

Christophe Lesueur, DEFIS

Résumé

Cette étude réalisée dans le cadre du mémoire de fin d'études de master 2, s'est déroulée du 02 mai au 31 août au Cameroun sur commande du Programme d'Appui à la rénovation et de développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, et des pêches (AFOP).

AFOP, dans sa deuxième phase, a pour objectif d'appuyer l'insertion des jeunes formés. Ainsi, un dispositif d'appui fondé sur l'objectif de viabilité des projets des jeunes est en cours d'élaboration. Il se pose alors des problèmes méthodologiques pour analyser et évaluer la viabilité de ces projets. Ce stage est pour contribuer à résoudre ces problèmes méthodologiques et alimenter la réflexion sur les conditions de viabilité des projets des jeunes.

L'étude a pour objectifs de produire des référentiels technico-économiques pour la viabilité des projets d'installation des jeunes formés par le programme et d'analyser les conditions de viabilité de ces projets.

La méthodologie utilisée est basée sur une analyse du système des acteurs intervenant dans le processus d'installation et sur une grille d'analyse des projets des jeunes. Laquelle grille définit les différents éléments de la viabilité des projets (techniques, économiques, juridiques, sociaux et environnementaux)

La démarche pour la collecte des informations sur le terrain s'est faite au niveau de la région de l'Est dans deux centres de formation et avec les acteurs locaux. Le choix du premier centre par la coordination nationale du programme est fait sur la base de l'hypothèse d'avoir un maximum de projets finalisés et déposés. Les résultats et l'analyse des entretiens avec les différents acteurs intervenant dans le processus d'installation et la consultation des projets des jeunes montrent que :

- ✓ Certains apprenants n'avaient pas encore déposé de projet au moment des enquêtes du stage (juin, juillet, août 2013).

- ✓ Dans les projets déposés, les jeunes ont choisi principalement des systèmes de production à base de cacaoyer (91% dans l'un des centres et 62% dans l'autre) et poulets de chair (32% dans le second centre). Compte tenu de la diversité, une modélisation faite des systèmes de production montre une rentabilité économique du système de production à base de cacaoyers à la deuxième année de production. Mais, cette rentabilité est portée par les cultures vivrières associées dans le système. Par contre, le système de production à base de poulets de chair est rentable dès la première année mais présente des risques éventuels. Ces calculs de rentabilité sont faits avec l'hypothèse que le programme finance les besoins d'installation et de fonctionnement.

- ✓ Le foncier nécessaire à l'installation des jeunes est déjà acquis soit dans la famille soit par l'intermédiaire de la chefferie de la localité mais, il doit être sécurisé davantage.

- ✓ Les acteurs impliqués dans le processus d'installation ont tous un rôle à jouer dans la viabilité globale des installations.

- ✓ Les acteurs tels que la commission territoriale, les moniteurs futurs conseillers insertion, les référents et les familles ont tous besoin de renforcement de capacité pour bien jouer leur rôle dans le processus d'accompagnement de la viabilité des projets.

Les propositions faites au programme portent sur ce renforcement de capacité et des partenariats à nouer dans un souci de complémentarité autour de l'installation des jeunes. Ces partenariats concernent des structures de développement pour l'acquisition de matériel végétal et animal de qualité gage d'une bonne production mais aussi, des institutions de micro finance ou d'autres programmes de financement pour faciliter l'accès au crédit pour le développement futur des exploitations des jeunes.

Mots clés : Système de production, jeunes formés, viabilité, dispositif d'insertion, acteurs, AFOP

Abstract

This study carried out within the framework of the master's thesis, was held from 02 May to 31 August in Cameroon on order of the Support Program for the renovation and development of vocational training in the areas of agriculture, Livestock and fisheries (AFOP).

AFOP in its second phase has for objective to support the integration of young people trained. Thus, a support system based on the goal of sustainable youth projects is being developed. This raises methodological problems to analyze and evaluate the viability of these projects. This course is to contribute to solve these methodological problems and foster reflection on the conditions of viability of projects for young people. It aims to produce technical and economic viability of repositories for installation projects of young people trained by the program and to analyze the conditions for the viability of these projects. The methodology used is based on an analysis of the system of actors involved in the installation process and an analytical youth projects. Grid which defines the various elements of project viability (technical, economic, legal, social and environmental). The approach for collecting data in the field is made at the Eastern Region in two training centers and with local actors. The choice of the first center for the national coordination of the program is based on the assumption of having a maximum of projects completed and filed. The results and analysis of the interviews with the different actors involved in the installation and consultation of youth projects process show that:

- ✓ Some learners had not yet filed a project during its investigations of the course (June, July, August 2013).
- ✓ In the submitted projects, young people mainly selected production systems based on cocoa (91% in one of the centers and 62% in the other) and broilers (32% in the second center). Given the diversity, modeling made production systems shows economic viability of the production system based on cocoa in the second year of production. But this cost is borne by the associated food crops in the system. For cons, the system-based production of broilers is profitable in the first year but this potential risks. These profitability calculations are made with the hypothesis that the program supports the needs of installation and operation.
- ✓ The land required for the installation of young people is already acquired either in the family or through the leadership of the community, but it should be more secure.
- ✓ The actors involved in the installation process all have a role to play in the overall sustainability of facilities.
- ✓ actors such as territorial committee monitors insertion future counselors, caregivers and families all need capacity building to play their role in support of the viability of the projects process.

The proposals made for the program focuses on capacity building and partnerships to engage in a complementary manner around the installation of young people. These partnerships involve development structures for the acquisition of plant and animal material to guarantee a good production but also the quality of microfinance institutions or other financing programs to facilitate access to credit for future development of the farm of youth people trained by AFOP.

Key words : production system, trained youth people, viability, insertion device, actors, AFOP

Remerciements

Je tiens à remercier sincèrement tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé à la réalisation de ce travail.

Je remercie particulièrement le programme de bourses IFP de la fondation FORD pour avoir financé ma formation de master. A travers cette fondation, je remercie le WARC, partenaire coordonnateur de cette bourse au Sénégal.

Sincères remerciements à M. Pierre Blaise ANGO, Coordonnateur national du programme AFOP pour avoir accepté ce stage et avoir mis les moyens nécessaires. A travers vous, je remercie l'ensemble du personnel de la coordination nationale et le personnel des centres de Bouam et Koumé-Bonis.

Sincères remerciements à Mme Betty WAMPFLER, ma directrice de mémoire, pour sa détermination sans faille à accompagner ce travail. Merci aussi à Mme Carole LAMBERT pour la documentation et à l'ensemble du personnel de l'IRC.

Merci à tous les acteurs (apprenants, référents, membres du conseil de gestion...) qui ont accepté de répondre aux entretiens.

Mes amis : Mr Sali BALLO et sa famille, Mr Ousmanou Mamadou et sa famille, Mr Joseph Désiré BEYE-BEYE... vous avez facilité et rendu agréable mon séjour au Cameroun. Je vous en remercie sincèrement.

A mes amis de Montpellier, merci pour tous ces moments de solidarité

Sincères remerciements à ma femme et mes enfants pour la compréhension pendant ce long moment d'absence. Ce travail vous est dédié

Sommaire

Résumé	i
Abstract	ii
Remerciements	iii
Sommaire	iv
Avant-propos	v
Glossaire	vi
Sigles et acronymes	vii
Introduction	1
1 Contexte et justification de l'étude	4
2. Problématique	14
3. Méthodologie et démarche.....	18
4. Identification des systèmes de production choisis par les jeunes	27
5. Référentiels technico économiques sur la viabilité des projets des jeunes	35
6. Analyse de la viabilité des installations des jeunes	51
7. Vérification des hypothèses, Discussions propositions	60
Conclusion.....	65
Références bibliographiques	67
Annexes	70

Avant-propos

Ce stage entre dans le cadre de mon mémoire de fin études de Master 2 de Montpellier SupAgro/Institut des Régions Chaudes avec comme spécialité Systèmes Agraires Tropicaux et gestion du développement (SAT) avec le parcours Marché, Organisations, Services dans les Agricultures du Sud (MOQUAS).

J'ai choisi de reprendre une formation de master après plus d'une dizaine d'années d'expérience professionnelle dans le développement agricole et rural et l'appui aux organisations de producteurs.

Cette formation de Master 2 SAT, ainsi que les cours de DESS en Aménagement Décentralisation et Développement Territorial en sus de ma formation initiale d'Ingénieur des Travaux d'élevage m'ont permis d'asseoir et d'approfondir des connaissances et compétences dans divers domaines touchant le monde agricole et rural.

Ce stage contribue à une expérience précieuse dans le domaine de l'appui à l'insertion des jeunes en agriculture. Cette thématique émergente est déjà une préoccupation majeure pour les agricultures familiales, les États et les partenaires techniques et financiers des pays du Sud et de mon pays, le Sénégal en particulier.

Glossaire

Agriculture familiale : « On entend par agriculture familiale les unités de production qui emploient essentiellement une main-d'œuvre familiale et occasionnellement une main-d'œuvre supplémentaire (recrutée temporairement, sous forme d'échange ou autre). »
« L'expression s'utilise en général pour désigner indifféremment la petite agriculture, l'agriculture paysanne et l'agriculture indépendante, c'est-à-dire, l'agriculture à petite échelle. » (FAO)

« Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement : L'agriculture familiale se caractérise par un lien privilégié entre l'activité économique et la structure familiale. Ce lien influence la prise de décision en matière de choix des activités, d'organisation du travail et de gestion du patrimoine. » (CIRAD)

Référentiel : « - Manière de penser, de comprendre le monde
- Ensemble d'images ou de représentations de la réalité autour duquel les acteurs organisent leur perception du monde, confrontent leurs solutions et définissent des propositions d'action » (Wampfler. B, cours 2013)

Seuil de reproduction : « niveau de revenu en dessous duquel il n'est plus possible pour l'exploitant d'assurer à la fois le renouvellement du capital d'exploitation et la subsistance de sa famille. » (Dufumier, 1996)

Seuil de survie : « revenu minimal qu'un actif doit dégager de son exploitation pour satisfaire des besoins physiologiques incompressibles (alimentation, soins, protection) ainsi que ceux de ses dépendants, c'est-à-dire des personnes non actives qui sont à sa charge (enfants en bas âge, infirmes, personnes âgées) »

Système de culture : « Ensemble des modalités techniques mises en œuvre sur des parcelles traitées de manière identique. Chaque système de culture se définit par :

- La nature des cultures et leur ordre de succession ;
- Les itinéraires techniques appliqués à ces différentes cultures, ce qui inclut le choix des variétés pour les cultures retenues » (Sébillotte, 1976)

Système d'élevage : « Ensemble d'éléments en interaction dynamique, organisé par l'homme en vue de valoriser des ressources par l'intermédiaire d'animaux domestiques pour en obtenir des productions variées (lait, viande, cuirs et peaux, travail, fumure, etc.) ou pour répondre à d'autres objectifs. » (Landais cité par Lhoste et al. 1993)

Système de production agricole : « mode de combinaison entre terre, force et moyens de travail à des fins de production végétale ou animale, commun à un ensemble d'exploitations. Un système de production est caractérisé par la nature des productions, de la force de travail (qualification), des moyens de travail mis en œuvre et par leur proportion. » (Reboul, 1976).

Viabilité : « Capacité d'assurer un niveau de vie décent et en progression pour l'ensemble des membres de la famille de l'exploitant et des éventuels employés. » (Debouvry P, 2007).

Sigles et acronymes

ACEFA	Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales
AFOP	Programme d'Appui à la rénovation et de développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, et des pêches
AGROCOM	Agriculture, Agro-industrie, Communication
C2D	Contrat de désendettement et de développement
CEP	Certificat d'études primaires
CICC	Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café du Cameroun
CNFZV	Centres nationaux de formation zootechnique et vétérinaires
DEFIS :	Développement, Expertise, Formation et Ingénierie pour le Sud
DSCE	Le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
DSDSR	Document de Stratégie de Développement du Secteur Rural
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EA	Exploitant Agricole
EA1	Exploitant Agricole de la première promotion
FMI	Fonds Monétaire International
FNE	Fonds National de l'Emploi
IRAM	Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINEPIA	Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales
NPA	Nouvelle Politique Agricole
ONEFOP	l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
PACA,	Programme d'Appui à Compétitivité agricole
PAIJA	Programme d'appui à l'installation des jeunes : agriculteurs
PAJER-U	Programme d'appui à la jeunesse rurale et urbaine
PAR	Programme d'Appui à la Recherche
PIAASI	Projet Intégré d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel
PMEA	Petites et Moyennes Entreprise Agricole
PMEA	Petites et moyennes exploitations agricoles
PNDRT	Programme National de Développement des Racines et Tubercules
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés
SODECAO	Société de développement du cacao

Introduction

Le secteur agricole est l'un des piliers les plus importants de l'économie du Cameroun. Il emploie près de 60 % de la population active, et contribue à hauteur d'environ 20 % au produit intérieur brut du pays. Les exportations de produits agricoles représentent 40 % des exportations totales, hors pétrole. (Plaquette C2D entre la France et le Cameroun).

Pour consolider les acquis de ce secteur, le Document de Stratégie de Développement du Secteur Rural (DSDSR) de 2005 avait entre autres objectifs, la modernisation de l'appareil de production et l'accroissement de l'offre d'emplois.

Le Gouvernement camerounais, à travers les ministères de l'agriculture et de l'élevage (MINADER et MINEPIA), a mis en place en 2008, sous financement du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), un dispositif de formation appuyé par le Programme d'Appui à la rénovation et de développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, et des pêches (AFOP). Le programme AFOP a pour finalité une amélioration de la qualification professionnelle des acteurs de développement agricole et rural et une meilleure insertion professionnelle des jeunes formés dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches.

Au cours de sa première phase (2008-2012), AFOP a réussi avec l'appui technique du consortium porté par Montpellier SupAgro, à appuyer la rénovation du dispositif de formation agricole, et à concevoir et mettre en place un cursus de formation de jeunes agriculteurs. Cette formation des jeunes, d'une durée de 2 ans, se fait en alternance entre le centre et le milieu socio professionnel chez les agriculteurs référents. En fin de première phase, 42 centres, répartis sur l'ensemble du territoire du Cameroun sont opérationnels et 3662 jeunes (post-primaire) ont été recrutés en trois promotions au cours des rentrées de 2010 à 2012.

Dans sa deuxième phase, suite à l'élargissement de son mandat à l'appui à l'insertion des jeunes formés, le programme AFOP s'est engagé à partir de fin 2012 dans une réflexion stratégique pour l'élaboration d'un dispositif d'appui à l'insertion. Par une démarche de co-construction, le programme a réuni, en différents ateliers, tous les acteurs concernés par ce processus d'insertion. Ces ateliers ont permis de définir les organes et structures du dispositif et leur rôle dans l'insertion.

La première promotion de jeunes entrés en formation en 2010 est sortie en novembre 2012 et compte près de 900 jeunes. La deuxième promotion qui est entrée en formation en 2011 doit sortir en novembre 2013, elle compte environ 1200 jeunes. Ces jeunes, au cours de leur formation élaborent des projets base de leur insertion professionnelle avec l'appui du programme. Ainsi, face à l'enjeu de l'insertion de près de 900 jeunes qui ont déjà terminé leur formation, la question à laquelle le programme cherche à trouver réponse est : **Quel dispositif d'appui à l'insertion en agriculture familiale mettre en place pour une viabilité des projets des jeunes formés par les centres de l'AFOP ?**

C'est dans ce cadre qu'AFOP a proposé à deux étudiants de Montpellier SupAgro/IRC deux stages dont celui objet de ce mémoire. Ces stages ont pour objectif de produire des

connaissances sur les conditions de viabilité des projets d'insertion des jeunes dans différents contextes du Cameroun. Ils devront produire :

- des références technico-économiques sur les principaux systèmes de production choisis par les jeunes pour leur projet d'insertion,
- analyser les conditions de viabilité technique, économique, organisationnelle, sociale et environnementale des projets des jeunes
- contribuer, sur la base de ces connaissances, à la finalisation du dispositif d'appui à l'insertion des jeunes, réalisée par le programme AFOP en 2013.

Le stage objet de ce mémoire portant sur le sujet « **Contribution à l'élaboration d'un dispositif d'accompagnement de l'insertion des jeunes en agriculture familiale. Programme AFOP du Cameroun : Région de l'Est** » s'est déroulé du 3 mai au 31 août et s'est fait en quatre phases principales :

- du 3 au 12 mai : travail avec à la coordination nationale AFOP pour la finalisation des termes de référence, choix des zones d'étude, élaboration des lettres d'introduction dans ces zones,
- 13 au 25 mai : travail avec le tuteur de stage en mission d'appui au programme, test dans deux centres et finalisation des outils du stage avec le tuteur.
- Du 27 mai au 10 août : travail de terrain dans deux centres de la région de l'Est du Cameroun pour collecte des données primaires, début d'analyse et premières restitutions au niveau des centres d'étude.
- 12 au 31 août suite analyse, complément d'information et restitution à la coordination nationale du programme.

Le retour sur Montpellier a eu lieu le 01 septembre 2013 pour la rédaction et la soutenance du mémoire. Les résultats de ce travail sont présentés dans ce mémoire en trois grandes parties :

La première partie traite du contexte et justification de l'étude, de la problématique et de la méthodologie

La deuxième partie expose les résultats obtenus en trois chapitres : identification des systèmes de production des projets jeunes (chapitre 4) ; référentiels technico économiques sur les principaux systèmes de production rencontrés (chapitre 5) ; analyse des conditions de viabilité des projets des jeunes (chapitre 6)

La troisième partie traite de la vérification des hypothèses, discute certains résultats et donne des propositions pour la finalisation du dispositif.

PREMIERE PARTIE :
CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE,
PROBLEMATIQUE, METHODOLOGIE DE TRAVAIL

1 Contexte et justification de l'étude

1.1. Le Cameroun, situation, démographie et diversité agro écologique

Le Cameroun est situé en Afrique Centrale entre le 2^e et 12^e degré nord au Golfe de Guinée. Il s'étend sur une superficie de 475 440 km² (Figure 1). Il est caractérisé par une grande diversité de climats et de végétations conférant au pays 5 zones agro écologiques. La population est estimée en 2010 à 19 406 100 habitants soit une densité de 40 habitants /km² avec un taux de croissance annuel de 2,6%.

Comme pour la plupart des pays du sud, cette population est caractérisée par sa forte jeunesse. En effet, les moins de 25 ans représente 64,2% et les jeunes compris entre 15-35 ans représentent environ 35% de la population. Ces chiffres mettent en évidence l'enjeu majeur que représentent pour le Cameroun la formation et l'insertion économique des jeunes. (Cf. figure 2).

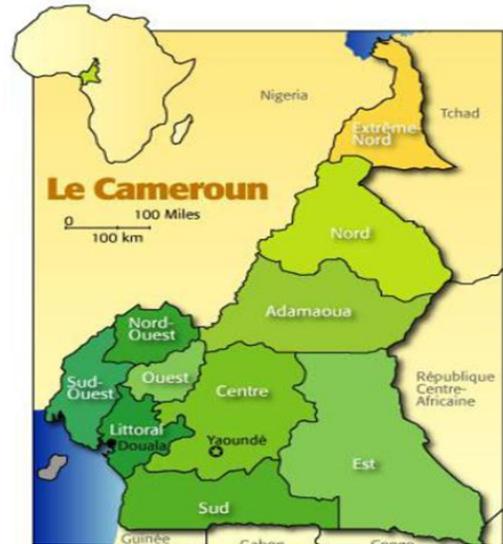


Figure 1: découpage administratif du Cameroun

1.2. Formation et insertion des jeunes, enjeux de développement des agricultures familiales du sud

La formation et l'installation des jeunes agriculteurs sont des enjeux majeurs à la fois pour le développement des agricultures familiales des pays du Sud, mais aussi pour l'équilibre du monde rural et plus globalement des économies et des sociétés confrontées à l'arrivée massive de cohortes de jeunes sur le marché du travail. (Wampfler B.2013)

A l'échelle de l'Afrique de l'Ouest, Debouvry P. note : « En Afrique de l'Ouest, l'effectif de la nouvelle cohorte annuelle de jeunes adultes à insérer dans la vie professionnelle va continuer à croître jusqu'en 2050 et au-delà (4 669 000 en 2000, 10 675 000 en 2050) face à des départs par vieillissement très réduits. Il en résulte une très forte progression de la population active qui verra ses effectifs tripler d'ici 2050 (121 242 000 en 2000 ; 385 407 000 en 2050) ».

Debouvry P. note paradoxalement que, bien que la très grande majorité des emplois et auto emplois soit localisée dans le secteur rural (de 64 à 87 % selon les pays), l'effort de ces pays porte essentiellement sur le sous secteur formel privé et public ne représentant que 4 à 8

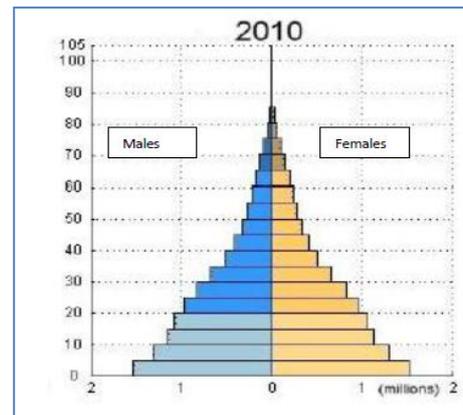


Figure 2: Pyramide par groupe d'âge

Source : Debouvry P.

% des emplois et auto emplois.

Dans le secteur agricole, on observe l'absence d'une véritable politique d'incitation à l'installation de jeunes agriculteurs. Ainsi, les jeunes ruraux partent pour chercher du travail ailleurs soit en exode ou en émigration devenue un enjeu politique mondial.

L'exode rural crée un déséquilibre du ratio population rurale/ population urbaine.

« L'Afrique subsaharienne passera le seuil des 50% d'urbains aux environs de 2015 ; elle demeure la seule région du monde voyant sa population rurale continuer à croître en valeur absolue tout en décroissant en valeur relative. Partout ailleurs, elle stagne ou régresse ». (Debouvry P.). Le graphique n°3 traduit l'exemple de l'évolution des populations rurales et urbaines du Cameroun.

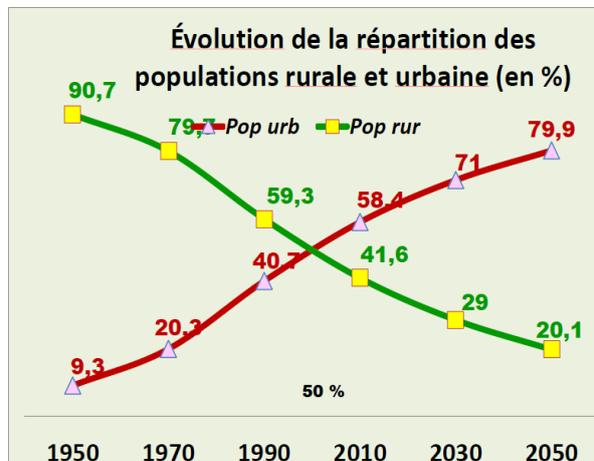


Figure 3: évolution de la répartition des populations rurale et urbaine (en %) du Cameroun

Source : Debouvry P.

1.3. Politiques agricoles du Cameroun à partir de 1960 : de l'interventionnisme de l'État à la relance de l'agriculture

Après son indépendance survenue en 1960, le Cameroun s'est engagé dans une politique économique déclinée dans des plans quinquennaux. Durant la période des quatre premiers plans (1960 à 1980), l'agriculture est considérée comme base de l'économie et, ces plans visaient des objectifs fondamentaux portant sur l'accroissement de la productivité de la production agricole vivrière et de rente.

1.3.1. Une politique interventionniste de l'État

A la fin de cette période (1960 à 1980), il est noté des difficultés d'atteindre ces objectifs. Lesquelles difficultés sont qualifiées comme liées entre autres i) au vieillissement des plantations paysannes et de la population active agricole ; ii) à un accès insuffisant des paysans aux intrants et autres facteurs de production ; iii) à un système d'encadrement peu performant ; iv) à la prééminence du droit traditionnel sur la législation foncière ; v) à la stagnation de la productivité des exploitations et ; vi) au retard accumulé par la recherche agricole en matière de cultures vivrières. Ces difficultés se traduisent par le faible niveau d'équipement des campagnes et la modicité des revenus agricoles, facteurs qui accentuent le phénomène de l'exode rural des jeunes. (Ondoa Manga Tobie, 2006)

Le 5^{ème} plan quinquennal (1981-1985) cherche à surmonter ces difficultés dans un contexte toujours marqué par un fort interventionnisme de l'État comme acteur économique direct dans le secteur. Parmi les objectifs de ce plan, figurent le renforcement du mouvement coopératif, l'amélioration du niveau de formation des agents d'encadrement et des producteurs, l'augmentation de la production agricole.

Au terme du V^{ème} plan cependant, le secteur agricole reste fortement traditionnel, faiblement productif, et connaît un important exode rural des jeunes. Ce résultat semble imputable à un interventionnisme fort et inefficace de l'État, notamment dans la commercialisation des produits de base rendue peu attractive pour le secteur privé. (Ondoa Manga Tobie, 2006).

Le 6^{ème} plan quinquennal (1986-1987), se fixe comme objectif dans le secteur agricole, la modernisation de l'agriculture. Il vise une contribution forte de l'agriculture à la croissance économique du pays. Après deux années d'exécution, ce plan de développement sera abandonné en raison de difficultés financières que connaît l'État et qui conduisent à la mise en place d'un Plan d'Ajustement Structurel avec le Fonds Monétaire International (FMI) puis à l'adoption dans le secteur rural de la Nouvelle Politique Agricole (NPA).

1.3.2. La Nouvelle politique agricole pour une relance de l'agriculture

Avec la NPA élaborée en 1990, l'État du Cameroun cherche la consolidation des acquis, et s'efforce de créer un cadre stratégique favorable à l'initiative privée et ainsi, rationaliser les ressources. D'ailleurs, dans la « Déclaration de stratégie et de relance économique » publiée en 1989, le Gouvernement réaffirme la place prioritaire du secteur agricole dans la relance de l'économie. Ce secteur continue en effet à occuper près de 75% de la population active, à générer 30% des recettes en devises et à représenter 15% des ressources budgétaires et 24% du PIB.

En 1998, l'évaluation de la NPA fait ressortir parmi les mesures de réformes engagées :

- L'adoption de nouvelles lois en 1992 et 93 régissant le mouvement coopératif,
- La promotion d'organisations interprofessionnelles comme l'association interprofessionnelle du secteur agricole créée en 1994 : Agriculture, Agro-industrie, Communication qui a pris la dénomination AGROCOM et le Conseil interprofessionnel du café et du cacao CICC créé en 1992
- La libéralisation de la commercialisation, et la diminution des taxes à l'exportation, (cacao et de café).
- Le développement des systèmes de micro-finance, qui amorce une nouvelle approche décentralisée du financement des besoins sociaux et économiques dans les zones rurales.
- La mise en œuvre d'une nouvelle démarche de vulgarisation agricole devant associer la recherche et les autres départements techniques.

La conjugaison de ces actions avec la dévaluation du FCFA survenue en janvier 1994 s'accompagne d'un regain de compétitivité du secteur agricole.

L'admission du Cameroun à l'initiative PPTE renforcée en 2000 a en effet nécessité la rédaction d'un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) avec la

contribution des différents secteurs. La stratégie de développement du secteur rural élaborée comme contribution au DSRP a repris en révisant certains à la hausse, l'essentiel des objectifs de la NPA - nouveaux défis.

Ces objectifs tels qu'ils se présentent dans le Document de Stratégie de Développement du Secteur Rural (DSDSR) actualisé en 2005 se rapportent pour le volet Agriculture et Développement rural :

- La modernisation de l'appareil de production en ce qui concerne la stratégie de croissance. Celle-ci consiste à (i) rendre accessible et disponible les facteurs de production, (ii) promouvoir l'accès aux innovations technologiques et (iii) développer la compétitivité des filières de production.

- L'accroissement de l'offre d'emplois et sa mise en adéquation avec la demande d'emploi pour ce qui est de la stratégie de l'emploi, qui passe par (i) la formation au montage des projets, (ii) la facilitation de l'accès au crédit, (iii) la facilitation de l'accès aux intrants, (iv) l'amélioration et la standardisation des référentiels de formation, (v) la diversification des modes et des filières de formation et (vi) le développement de la formation des formateurs.

Le programme d'appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches (C2D_AFOP), aura un rôle particulier à jouer dans l'atteinte de ces objectifs du DSDSR.

1.4. Le programme AFOP dans l'atteinte des objectifs du DSDSR

Le Gouvernement camerounais, à travers le MINADER et le MINEPIA, a mis en place en 2008, sous financement C2D, un dispositif expérimental appuyé par le programme AFOP, avec pour finalité l'amélioration de la qualification professionnelle des acteurs du développement agricole et rural en vue d'une meilleure insertion.

Dans la mise en œuvre du DSCE et des orientations politiques de la formation professionnelle agricole, AFOP a un important rôle à jouer sur la modernisation de l'appareil de production et à la lutte contre le chômage par l'insertion professionnelle des jeunes.

L'objectif de modernisation des exploitations ne peut efficacement être atteint sans une action sur l'amélioration de la productivité. Cette dernière repose sur la capacité des producteurs à maîtriser et moderniser la conduite et la gestion de leur exploitation. C'est pourquoi le programme AFOP vise l'amélioration de la qualification professionnelle des acteurs de développement agricole et rural et une meilleure insertion professionnelle des jeunes dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches.

En effet, le programme AFOP devrait contribuer prioritairement à la réalisation des actions suivantes :

- Le rajeunissement de la main d'œuvre des exploitations agropastorales et halieutiques ;
- La réduction du chômage et la création d'emplois ;

- L'intensification des systèmes de production agricole, animale et halieutique ;
- L'accroissement des superficies par le développement des PMEAs ;
- L'appui à la mise en place des unités de conservation et de transformation.

Si le secteur agropastoral est pourvoyeur d'emploi, l'installation en agriculture n'est pas toujours la première option des jeunes : « S'agissant de l'emploi des jeunes et de la lutte contre le chômage, le secteur agropastoral constitue un gisement d'emplois. Or, l'installation des jeunes dans le secteur se fait majoritairement par défaut et dans l'attente d'une migration espérée vers la ville ». (AFOP, mai 2007, p. 11). cité par **Pascale Fleury** 2012

Les jeunes qui s'installent ne disposent pas toujours d'une formation adaptée et de moyens nécessaires à la création d'exploitations viables. C'est pourquoi, la formation professionnelle couplée à un accompagnement à l'installation devient un enjeu de développement pour beaucoup de pays du Sud. En effet, elle devrait permettre un renouvellement de la population active agricole et ainsi lutter contre l'exode rural et le chômage tout en améliorant la productivité du secteur agricole.

Ainsi, le programme AFOP doit permettre de relever le défi qui est entre autres d'assurer la formation des jeunes agriculteurs et d'accompagner leur insertion professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches.

Dans ce cadre, AFOP se donne des objectifs et des bénéficiaires.

1.4.1.Objectifs du programme C2D_AFOP

Le programme a pour finalité une amélioration de la qualification professionnelle des acteurs de développement agricole et rural et une meilleure insertion professionnelle des jeunes formés dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches.

De manière plus spécifique, le programme vise à appuyer la construction d'une offre de formation adaptée qualitativement, quantitativement et géographiquement aux besoins et à la demande des acteurs de développement du monde rural.

Plus précisément, il s'agira d'assurer :

1. L'amélioration de l'offre de formation des centres de formation publics et privés dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches orientée prioritairement vers les jeunes en situation post primaire, les producteurs et pêcheurs en activité ainsi que les responsables des groupements de producteurs ;
2. L'amélioration de l'offre de formation des écoles sous tutelle du MINADER, du MINEPIA et des écoles privées préparant à des métiers agropastoraux, halieutiques et para agricoles ;
3. L'accompagnement à titre expérimental des jeunes et adultes formés à l'insertion professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches.

1.4.2. Réalisations de la première phase du programme

Le programme a réussi au cours de sa première phase (2008-2012), avec l'appui technique du Consortium porté par Montpellier SupAgro, à développer une expertise en ingénierie de formation auprès de 25 cadres chargés de l'animation de la rénovation de la formation agropastorale et rurale.

Il a aussi réussi l'ancrage territorial à travers l'implication des partenaires locaux dans les activités relatives aux diagnostics, aux études et aux ateliers.

Ainsi, au cours de sa première phase, le programme AFOP a appuyé la rénovation du dispositif de formation agricole, a conçu et mis en place un cursus de formation de jeunes agriculteurs, d'une durée de 2 ans. Cette formation des jeunes se fait en alternance entre le centre et le milieu socio professionnel chez les référents. Au cours de leur formation, les apprenants élaborent des projets base de leur insertion/installation comme exploitants agricoles

En fin de première phase, 42 centres, répartis sur l'ensemble du territoire du Cameroun (cf. annexe 1 carte des centres et écoles), sont opérationnels et 3662 jeunes (post-primaire) ont été recrutés en trois promotions au cours des rentrées 2010 à 2012. Plus d'une centaine de moniteurs a été formée. La première promotion (EA1), près de 900 jeunes, entrée en formation en septembre 2010 est sortie en novembre 2012. La seconde promotion (EA2) sortira en novembre 2013 (1200 personnes). Il y aura donc, à partir de novembre 2013, plus de 2000 jeunes formés candidats à l'insertion.

1.4.3.L'enjeu majeur de la deuxième phase : l'insertion des jeunes formés

La préparation du volet agricole et rural du 2ème C2D a retenu le principe d'une seconde phase du programme AFOP. Les ambitions pour cette phase sont : (i) la consolidation et l'entretien des actions en cours dans le programme ; (ii) la densification du réseau de centres et écoles couvrant le territoire national et (iii) le renforcement du dispositif dans le sens d'une prise en compte plus grande encore, de l'insertion des jeunes dans l'économie agricole et rurale du pays (Wampfler. B, Lambert. C, 2012).

La priorité du programme pour l'année 2013 marquant le début de la deuxième phase est de finaliser le dispositif d'appui à l'insertion.

Ce dispositif doit contribuer à créer les conditions d'une insertion durable des jeunes agriculteurs formés par les centres AFOP. Pour ce faire, il cherche à promouvoir des installations agricoles créatrices de richesse et d'emploi au sein des territoires ruraux, et participant au rajeunissement des forces vives du milieu rural et agricole. (Wampfler B. 2013)

1.5. Dispositif expérimental d'appui à l'insertion en cours d'élaboration

1.5.1. Un dispositif élaboré par une méthode de co-construction

Suite à l'élargissement de son mandat à l'appui à l'insertion des jeunes formés, le programme AFOP, dans sa deuxième phase s'est engagé dans une réflexion stratégique pour l'élaboration d'un dispositif d'appui à l'insertion. Par une démarche de co-construction, le programme a réuni, en différents ateliers, tous les acteurs concernés par ce processus d'insertion.

Ainsi, un premier atelier tenu à Mbalmayo en novembre 2012 a réfléchi sur le mécanisme d'installation. Cet atelier a permis de déterminer :

- les étapes de l'installation du jeune qui passe la formation, l'élaboration de projet, une formation complémentaire pour finaliser le projet et, la mise en œuvre progressive du projet.
- les fonctions d'accompagnement liées à plusieurs types d'appui à ces différentes étapes : appui à l'élaboration et à la finalisation du projet, financement pour la mise en œuvre et appui technique, de gestion, intermédiation... au cours de la mise en œuvre.
- les structures et les organes du dispositif qui sont : le centre de formation, la commission territoriale, la commission financière, le contrôleur, le conseiller insertion et la gouvernance centrale.

Un second atelier tenu en janvier 2013 à Yaoundé avec la mission d'appui avait pour objectif global d'affiner la conception du dispositif d'appui à l'insertion des jeunes agriculteurs. Il s'agissait de définir :

- Les modalités de l'accompagnement/suivi réalisé par le centre,
- Les modalités de financement des projets (nature et type, prorata, plafond, échelonnement, conditionnalité et contractualisation) ;
- La composition, les compétences et les modalités de fonctionnement des organes du dispositif : commission territoriale d'installation, commission financière, unité de coordination et suivi évaluation ;
- Le profil et les rôles des acteurs impliqués ainsi que les compétences nécessaires à l'exercice de ces nouveaux rôles ;
- Les procédures de contrôle, les circuits d'information et de décision dans le dispositif et le suivi-évaluation ;
- Les modalités de coordination et de suivi évaluation du processus du niveau de base au niveau central ;
- Le plan de renforcement des capacités des acteurs.

Ces deux ateliers facilités par Montpellier SupAgro ont réuni chacun une quarantaine de participants : membres du programme AFOP, représentants des tutelles, représentants des territoires mobilisés par l'installation des jeunes agriculteurs, acteurs économiques de ces territoires – filières, microfinance – et jeunes formés par AFOP.

Après le second atelier, des formations complémentaires ont été données aux apprenants et la rédaction des projets a été poursuivie par les jeunes de la première promotion et leurs moniteurs.

En mai 2013, une troisième mission d'appui au programme AFOP, coïncidant avec le début des stages de deux étudiants de Montpellier SupAgro/IRC en mai 2013, a eu pour objectif d'affiner la conception du dispositif d'appui à l'insertion des jeunes, en vue de l'élaboration du manuel de procédures de l'insertion.

A chaque étape de l'élaboration de ce dispositif, l'analyse des conditions d'installation des jeunes a été approfondie.

Les différents rapports produits montrent que dès leur installation comme agriculteurs, les jeunes auront à affronter de nombreuses difficultés et à gérer un niveau élevé de risques de différentes natures (risque technique, sanitaire, risque de mauvaise gestion, risque de marché, de surendettement, risque social ...). Bien que préparés par la formation, les jeunes auront à faire face à des réalités complexes, difficiles à maîtriser s'ils sont isolés. Le dispositif d'accompagnement a été conçu pour aider les jeunes à faire face à ces risques et difficultés.

1.5.2. Esquisse du dispositif d'appui à l'insertion

La figure 4 extraite du rapport de la mission d'appui de janvier 2013 présente la structure, les fonctions et les organes du dispositif.

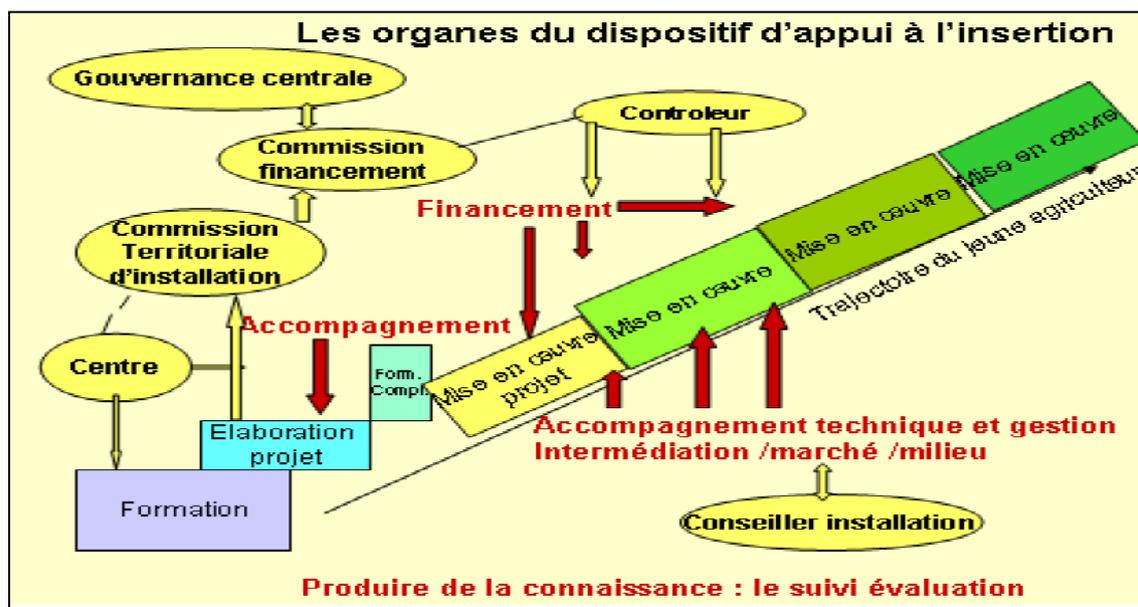


Figure 4: organes du dispositif d'appui à l'insertion
source : Rapport mission Wampfler B. février 2013

Pour contribuer à créer les conditions d'une installation durable des jeunes agriculteurs formés par les centres d'AFOP, le dispositif s'appuie sur deux fonctions principales :

- fournir au jeune agriculteur un accompagnement technique et de gestion de son projet ; cette fonction va de l'élaboration du projet à l'insertion du jeune dans son territoire et implique différents acteurs du processus.

- fournir au jeune un appui au financement par une subvention d'investissement et de fonctionnement mais aussi une intermédiation pour un accès durable aux services d'épargne et de crédit (EMF, banques).

La fonction d'appui au financement est justifiée par la faible capacité d'autofinancement des jeunes. L'atelier d'insertion de janvier 2013, précise que, le premier facteur limitant de l'installation est la faible capacité d'autofinancement des jeunes. Par ailleurs, l'accès au crédit qui pourrait palier à ce manque d'autofinancement, est quasi inexistant. Dans un contexte général où les banques et la microfinance continuent à se montrer très prudentes quant au financement de l'agriculture, les jeunes agriculteurs ont encore moins de chance. Ils sont perçus comme une clientèle trop risquée, combinant les incertitudes agricoles avec celles de la jeunesse.

Si les jeunes formés disposent tous de 2 ha de foncier au minimum, mis à leur disposition par leur famille à la demande du programme AFOP ou par la chefferie de leur localité, en revanche, très peu d'entre eux sont en mesure d'auto financer les investissements nécessaires à leur projet (bâtiment, équipement) et la première année de fonctionnement.

La fonction d'accompagnement suppose d'abord un appui à l'élaboration et à la finalisation du projet du jeune. Ensuite, les projets sont instruits au niveau de la zone AFOP (voir organigramme AFOP en annexe 2) qui se prononce sur l'éligibilité. Les projets éligibles sont présentés par le responsable de l'insertion de la zone à la commission territoriale (deuxième instruction) qui en définitive se prononce sur la recevabilité, ordonne le financement et l'accompagnement par le conseiller insertion. Les projets jugés non éligibles ou non recevables sont retournés aux jeunes avec les recommandations d'amélioration.

1.5.3. Processus d'élaboration et d'instruction des projets des jeunes

La *figure 5* résume le processus d'élaboration et d'instruction des projets des jeunes formés. L'élaboration du projet se fait avec l'appui des moniteurs et des référents. A leur sortie, les projets finalisés et après vérification de l'éligibilité sont instruits au niveau de la commission territoriale pour sélection et accompagnement.

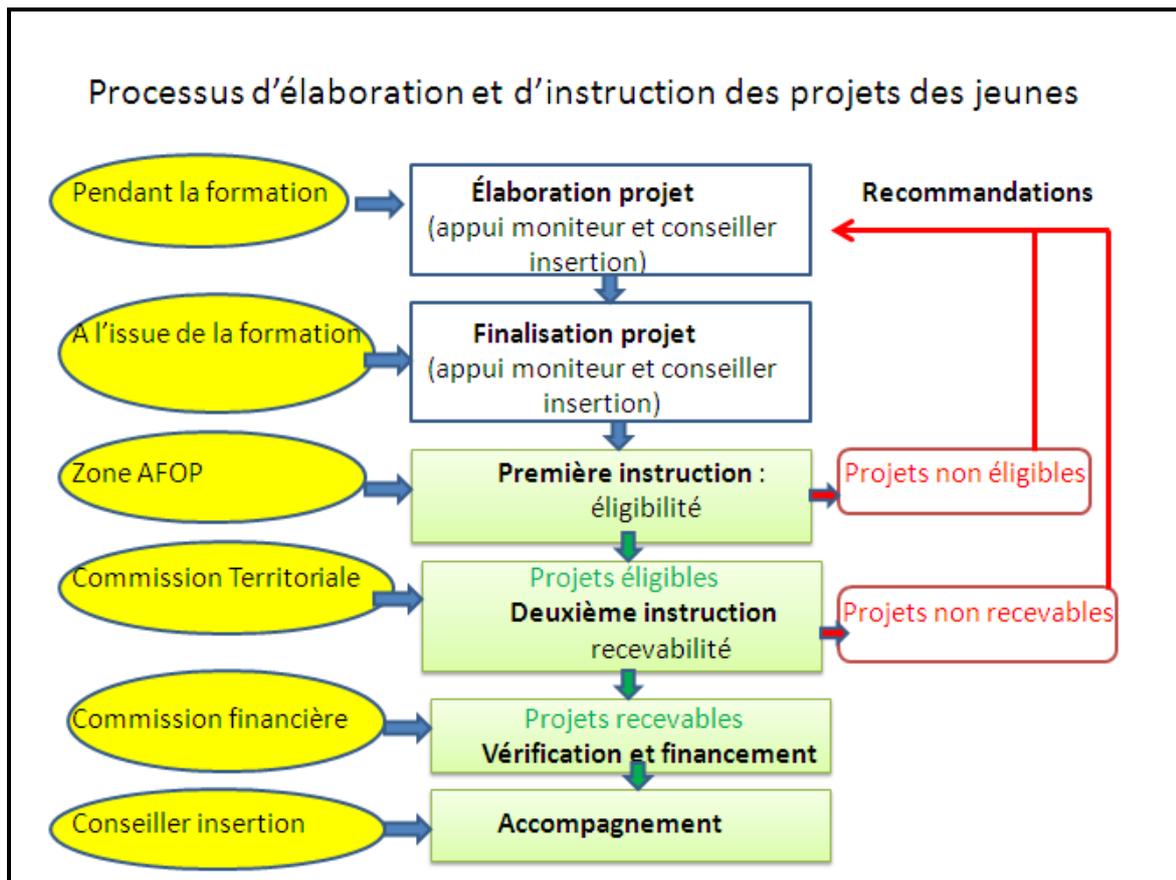


Figure 5: Processus d'élaboration et d'instruction des projets des jeunes formés
 Source : auteur

2. Problématique

2.1. Les termes de référence des stages proposés par AFOP : produire des matériaux pour alimenter et approfondir la réflexion sur la viabilité des projets des jeunes

Les deux stages proposés à Montpellier SupAgro/IRC par le programme AFOP s'inscrivent dans le processus de finalisation du dispositif d'accompagnement de l'insertion des jeunes. Ces stages ont pour objectif de produire des connaissances sur les conditions de viabilité des projets d'insertion des jeunes dans différents contextes du Cameroun

Cet extrait du rapport de janvier 2013 permet de mieux comprendre les attentes du programme AFOP et les finalités de deux stages :

« L'objectif d'AFOP est de promouvoir des installations durables de jeunes agriculteurs dans les territoires ruraux. Ces installations doivent participer à la création de richesse et d'emplois ruraux et contribuer au rajeunissement des forces vives des territoires ruraux. Les projets d'installation doivent donc être appréhendés à l'aune de ces objectifs :

- le projet proposé est-il à même de créer de la richesse à l'échelle d'un territoire ?
- Va-t-il créer de l'emploi ?
- Présente-t-il des conditions satisfaisantes de durabilité pour le ménage qui veut le mettre en œuvre ?
- Constitue-t-il une base satisfaisante pour la mise en œuvre du projet de vie du jeune agriculteur ? »

La viabilité et les résultats potentiels du projet d'installation devront être appréhendés sous l'angle des systèmes de production et d'activités qui le fondent. La viabilité globale d'un projet ne résume pas aux performances de l'activité cœur de projet, mais résulte de la combinaison systémique des activités et des ressources. L'analyse du projet et l'évaluation de sa viabilité devront donc être conduits avec cette perspective systémique.

Se pose alors la question de la démarche opérationnelle permettant d'appréhender cette viabilité systémique. Plusieurs études de diagnostic agricole ont été réalisées pendant la première phase du programme AFOP pour mieux comprendre les systèmes de production agricole, leurs performances et leurs transformations. Ces études reposent sur une approche systémique des exploitations agricoles et permettent d'avancer une hypothèse de viabilité :

« Une exploitation familiale peut se reproduire et se développer dans le contexte économique du Cameroun si elle dégage un revenu net de 500 000 FCFA/actif/an ».

Ce chiffre serait un indicateur du «seuil de reproduction » de l'exploitation familiale

au Cameroun. Cette même démarche permet d'estimer la valeur ajoutée produite par un système d'exploitation au sein d'un territoire. Cette démarche et ses résultats doivent être encore approfondis et mis à l'épreuve, notamment, de la diversité des situations rurales au Cameroun. Une étude complémentaire sera conduite dans ce sens en 2013 dans le cadre d'AFOP et permettra la finalisation d'un référentiel des systèmes de production mobilisable pour l'analyse des projets des jeunes agriculteurs. Les termes de référence de cette étude sont présentés en annexe 7.

Sur la base de ce référentiel, la Commission Territoriale analysera la viabilité d'un projet sous l'angle global du système de production et d'activité :

Le projet a-t-il une perspective raisonnable d'atteindre le seuil de reproduction dans un délai de deux à trois années ?

La Commission cherchera à évaluer de manière plus précise comment les caractéristiques techniques, économiques, financières, organisationnelles et sociales contribuent à cette viabilité du projet ou, au contraire, la limitent. Elle s'attachera à identifier les fragilités et les risques liés à un projet donné.

Les critères « perspective d'atteindre le seuil de reproduction » et « niveau de risque » seront combinés pour forger la décision de la Commission. Si le niveau de risque apparaît trop élevé et la viabilité trop incertaine ou éloignée dans le temps, le projet sera retourné au Centre, avec les commentaires et les recommandations de la Commission. Il sera repris et amendé par le jeune et pourra être représenté à la session suivante de la Commission. Si la viabilité du projet apparaît satisfaisante, la Commission Territoriale autorise l'accompagnement du projet et le transmet pour financement à la Commission Financière. »

Les termes de référence du stage précisent

« A partir des projets des jeunes, mais aussi de l'expérience des exploitations des « référents » qui accueillent les jeunes apprenants selon un principe d'alternance pendant leur formation, les stages s'attacheront à :

- produire des références technico –économiques sur les principaux systèmes de production choisis par les jeunes pour leur projet d'insertion
- analyser les conditions de viabilité technique, économique, organisationnelle et sociale des projets des jeunes
- contribuer, sur la base de ces connaissances, à la finalisation du dispositif d'appui à l'insertion des jeunes, réalisée par le programme AFOP en 2013 ; la réflexion portera notamment sur :
 - o les conditions de financement des projets des jeunes
 - o les modalités de leur accompagnement technique et économique
 - o les modalités de leur insertion dans le milieu agricole et rural (articulation avec les filières, les organisations agricoles)
 - o les modalités de leur insertion dans les territoires

2.2. Question de recherche

L'objectif du dispositif d'accompagnement de l'insertion d'AFOP est de promouvoir des installations de jeunes ayant des chances raisonnables d'être viables. Pour ce faire, cinq hypothèses ont guidé l'élaboration du dispositif :

Hypothèse 1 : La viabilité d'un projet est systémique et combine des dimensions technique, économique, organisationnelle, sociale et environnementale

Hypothèse 2 : La viabilité technique et économique des projets des jeunes peut être appréhendée par des seuils, des références, propres à chaque système de production (volume et calendrier de travail, valeur ajoutée, revenu agricole, ...) ; on peut, pour les principaux systèmes de production choisis par les jeunes, établir des références qui vont permettre d'évaluer le degré de viabilité potentielle d'un projet, et a contrario, identifier les projets irréalistes ayant peu de chance de viabilité

Hypothèse 3 : Un accompagnement technique, économique et organisationnel par un conseiller insertion, pendant une durée de 3 ans, favorise une bonne maîtrise et une viabilité des projets.

Hypothèse 4 : L'accès à un financement adapté contribue à l'autonomie et au développement des exploitations des jeunes.

- ✓ le financement des besoins investissement par AFOP permet un bon démarrage des activités des jeunes agriculteurs.
- ✓ un accompagnement par les EMF permet un développement progressif des exploitations des jeunes agriculteurs.

Hypothèse 5 : une bonne insertion des jeunes dans leur environnement agricole et rural ainsi que dans leur territoire d'installation permet la viabilité sociale des projets.

- ✓ le foncier est accessible dans les familles des jeunes agriculteurs ou dans la communauté par l'intermédiaire des chefferies.
- ✓ les partenariats noués avec les autorités administratives et coutumières locales permettent une bonne insertion et une sécurisation des exploitations des jeunes.
- ✓ l'insertion sociale par la subvention des projets des jeunes est bien accueillie par la communauté et les familles.

L'étude réalisée a pour objectifs d'explorer cette problématique, d'interroger les hypothèses, et de produire des matériaux (références technico économiques, analyses, ...) pour finaliser le dispositif.

Plus précisément, il s'agira de répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les conditions technico économiques pour une installation viable dans les principaux systèmes de production envisagés par les jeunes ?

Il s'agit ici, à partir de l'analyse des projets des jeunes et d'enquêtes auprès des référents AFOP de s'interroger sur les seuils technico-économiques permettant d'atteindre la viabilité à une échéance de deux à trois ans ; il s'agit aussi de produire des références technico économiques sur les systèmes de production, et permettre ainsi

à tous les acteurs travaillant avec ces jeunes, de mieux appréhender leur réalité « systémique ».

- Quels sont les facteurs de fragilité économique, organisationnelle et sociale des projets et du dispositif actuel ?

Il s'agit ici, à partir d'enquêtes auprès de différents acteurs du territoire et du dispositif d'interroger les hypothèses portant sur l'accompagnement technico éco, et l'insertion sociale des jeunes

- Quelles améliorations pourraient être apportées au dispositif pour renforcer les chances des projets des jeunes d'atteindre la viabilité ?

3. Méthodologie et démarche

3.1. *Recueil de données secondaires sur le thème et sur le programme*

Sur la base des objectifs du stage tels que formulés par l'offre de stage, il s'agit de produire des connaissances sur les conditions de viabilité des projets d'insertion des jeunes dans différents contextes du Cameroun.

A l'issue de 2 années de formation, les jeunes à insérer réalisent des projets. L'analyse de ces projets et de l'expérience des référents qui accueillent ces jeunes apprenants en alternance pendant leur formation devront permettre de :

- produire des références technico –économiques sur les principaux systèmes de production choisis par les jeunes pour leur projet d'insertion
- analyser les conditions de viabilité technique, économique, organisationnelle, sociale et environnementale des projets des jeunes
- contribuer, sur la base de ces connaissances, à la finalisation du dispositif d'appui à l'insertion des jeunes, réalisée par le programme AFOP en 2013 ; la réflexion portera notamment sur :
 - o les conditions de financement des projets des jeunes
 - o les modalités de leur accompagnement technique et économique
 - o les modalités de leur insertion dans le milieu agricole et rural (articulation avec les filières, les organisations agricoles)
 - o les modalités de leur insertion dans les territoires

La méthodologie de travail cherche à répondre à ces objectifs. Pour se faire :

- **un travail de recherche documentaire** sur le thème de la formation et de l'insertion des jeunes a été effectué. Les rapports sur le programme C2D_AFOP, commanditaire du stage, ont été consultés pour mieux comprendre les objectifs du programme et l'état d'avancement des activités. Des personnes ressources de Montpellier SupAgro/IRC et de DEFIS ont guidé et facilité ce travail.

- L'analyse a été fondée sur une approche par **le système d'acteurs** intervenant dans le dispositif ; le rôle de chaque acteur, son influence potentielle sur la viabilité des projets des jeunes et les interrelations entre ces différents acteurs ont été analysés.

3.3. Le dispositif d'enquête

Le 10/04/2013, la restitution du projet de stage à Montpellier SupAgro devant le tuteur et deux personnes ressource du DEFIS très au fait du programme C2D_AFOP a permis de recaler les hypothèses de recherches et de mieux appréhender les attentes du programme par rapport à ce stage.

Cinq grandes étapes passant du choix de la zone à la restitution des premiers enseignements des entretiens ont marqué la phase terrain.

3.3.1. Choix des zones d'étude

Une séance de travail le 03/05/2013 avec la coordination nationale du programme AFOP a permis de clarifier l'idée de stage par rapport aux systèmes d'insertion précédents connus dans le pays. Pour le coordonnateur, le système AFOP est inspiré du dispositif français de la dotation aux jeunes agriculteurs (DJA). Et, les questions suivantes se posent par rapport aux projets d'insertion des jeunes : quel système de production ? Quelles performances et quelle durée pour atteindre le seuil de reproduction ? De son avis, il s'agira d'abord de voir les projets des jeunes, ensuite d'aller voir chez les référents (chez qui les jeunes ont « copié ») leur projet de système de production et de pratiques), puis de revenir aux projets des jeunes pour questionner leurs conditions de viabilité.

Le travail demandé par le programme AFOP, nécessite d'avoir des projets assez avancés dans la rédaction. C'est ce qui motive le choix par le coordonnateur les zones de Muyuka dans le littoral (pour Gabriele Sutura, second stagiaire IRC auprès de AFOP) et Bouam à l'Est (pour moi).

Après un mois au sein du CFR de Bouam, l'avancement des travaux satisfaisant par rapport à la méthodologie initialement prévue, a conduit à engager le travail dans un second centre pour plus d'informations et de diversité par rapport aux systèmes de production des projets des jeunes. C'est ainsi que l'EFA de Koumé-Bonis à 30 km du CFR de Bouam a été proposée comme deuxième centre.

3.3.2. Élaboration et test des guides d'entretien dans deux centres

La mission d'appui au programme qui s'est déroulée du 13 au 25 mai 2013 a permis de tester, avec l'appui du tuteur de stage, une méthodologie pour le travail. Elle a consisté à faire un travail d'enquête dans deux centres de formation, KOUNDEN et EVODOULA, avec des guides d'entretien pour chaque catégorie d'acteurs impliqués dans l'insertion des jeunes. Lesquels guides ont été améliorés et finalisés avant la fin de la mission et sont utilisés pour les entretiens réalisés dans le cadre du mémoire (guides d'entretien en annexe 4).

Cette mission a permis d'affiner la méthodologie de travail. Des objectifs d'entretien et de démarche ont été alors fixés :

- Analyser le projet centre
- Entretien directeur
- Entretien avec les moniteurs

- Analyser les projets des jeunes sur la base documents écrits
- Produire en fin juin un tableau global décrivant les projets des EA1 : système de production, état d'avancement projet, chiffres économiques
- Caractériser les types de production qui devront être analysés
- Identifier par types de production 2, 3 ou 4 référents ou producteurs représentatifs et faire des enquêtes très approfondies
- Enquêtes apprenants
- Entretien avec conseil de gestion
- Entretien avec des acteurs de l'environnement d'insertion des jeunes.

Les guides d'entretien sont basés surtout sur des principes d'enquête compréhensive mais pour les apprenants et les référents il fallait avoir aussi des données quantitatives. Pour ces deux catégories, l'entretien est semi directif.

3.3.3.Élaboration d'une grille d'analyse des projets des jeunes

Cette grille est produite avec le tuteur de stage à la suite des entretiens réalisés dans les centres de Kounden et d'Evodoula dans le cadre de la mission d'appui du mois de mai 2013.

- Elle permet d'abord d'analyser les projets des jeunes dans leur globalité : état de finalisation de la rédaction de projets, les systèmes de production et leur taille, le genre du porteur de projet...
- Ensuite, elle permet d'appréhender le projet individuel du jeune dans les différents aspects de la viabilité : juridique, économique et financière, technique, social, environnemental.

Les différents éléments de la grille sont schématisés ci-après :

Schéma des différents composants de la grille d'analyse des projets des jeunes

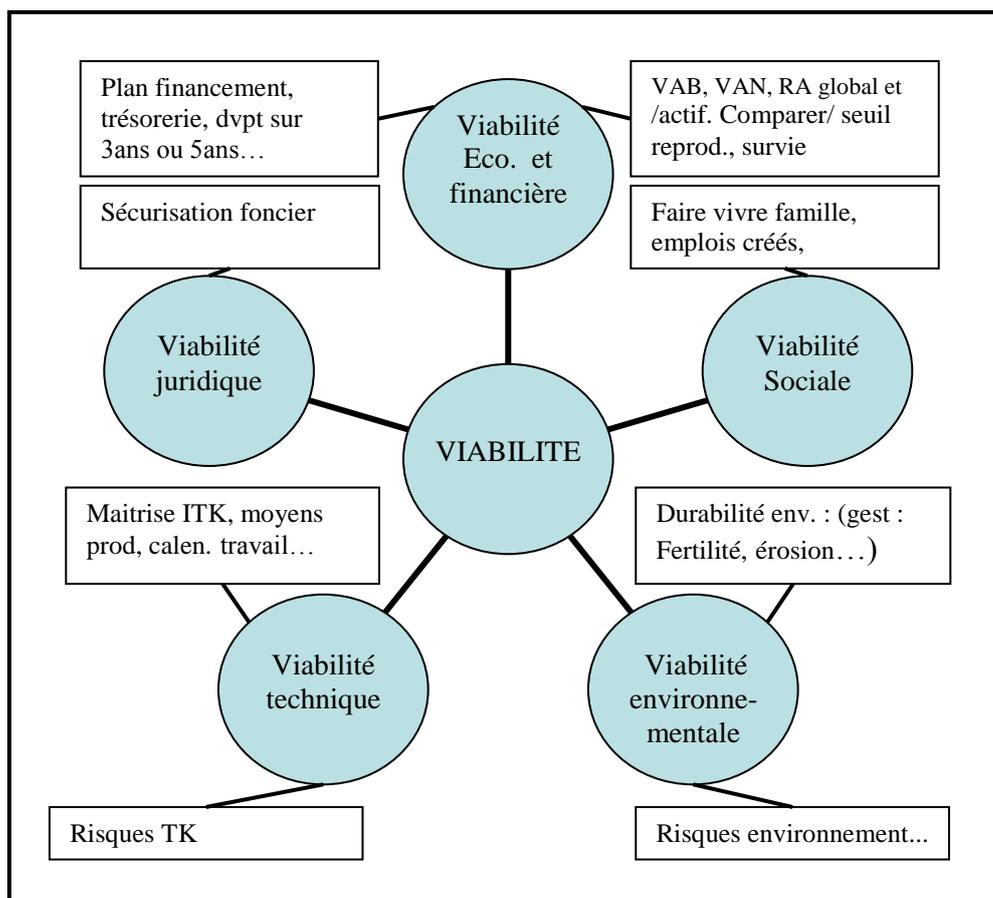


Figure 6: Synthèse des éléments de la grille d'analyse

Cette grille a guidé la démarche d'analyse des informations obtenues avec les rencontres des différents acteurs.

3.3.4. Acteurs rencontrés et objectifs des rencontres

Sur la base de la méthodologie définie avec le tuteur de stage, le tableau suivant donne les entretiens réalisés et leurs objectifs

Tableau 1: Personnes enquêtées et objectifs des enquêtes

Acteurs rencontrés	Objectifs de la rencontre	Nombres d'entretiens
Directeurs de centre/école	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les préoccupations du Directeur de centre par rapport aux projets d'insertion des jeunes - Analyser avec le directeur le mode de fonctionnement du Conseil de Gestion actuel, les conditions de l'exercice d'une fonction de commission territoriale et les besoins 	2 (BOUAM et KOUMEBONIS)

	d'accompagnement - Analyser les besoins d'appui du Centre face à ses nouvelles fonctions d'accompagnement de l'insertion des jeunes	
Moniteurs	- Regard des moniteurs sur les projets des EA1, leur état d'avancement, leurs difficultés - Analyse des besoins d'accompagnement des jeunes - Perception du métier futur de conseiller insertion et intérêt pour ce métier	6 à Bouam et à Koumé-Bonis
Apprenants	- Mieux comprendre la situation des jeunes en cours d'installation en 2013 ; valider et approfondir les éléments de connaissance des profils et des projets des jeunes produits en novembre 2012 - Évaluer l'état d'avancement du projet du jeune - Analyser degré de viabilité du projet du jeune - Identifier les besoins d'accompagnement de l'insertion de ce jeune	14 26 projets déposés (BOUAM) ont été étudiés. Rencontres faites avec les apprenants EA1, EA2 et EA3 des deux centres pour présenter l'objectif du stage et comprendre leur situation d'attente du financement 7 projets étudiés (Koumé)
Référents	- Contribuer à la réflexion sur les conditions de viabilité des projets d'apprenants - Produire des données quantitatives permettant d'évaluer le système de production du référent et produire des références technico économiques - Regard du référent sur les apprenants et leur insertion	20 Y compris des visites d'exploitations par fois à plusieurs dizaines de Km
Conseil de gestion/CA	- Comprendre comment fonctionne le Conseil de gestion actuel, quelles sont ses tâches, ses réalisations, ses conditions de travail, ses difficultés - Comprendre comment ses membres perçoivent la commission territoriale et ses fonctions - Évaluer le degré d'implication des membres du Conseil de gestion dans les activités du centre	4
Familles	- Comprendre comment les familles interviennent dans les projets d'installation des jeunes : conception du projet, apports en ressources (capital, foncier, animaux, ...), appui technique ou autre, ... - Comprendre les préoccupations des familles /	4 (les personnes rencontrées sont à la fois membres du Conseil de gestion/ CA et parent d'apprenant)

	projets des jeunes	
EMF	- Informations sur les conditions de financement - Alimenter la réflexion sur le financement des projets des jeunes	4
Services de développement	- Alimenter la réflexion sur le financement et la viabilité des projets - Alimenter la réflexion sur l'installation des jeunes en agriculture	4

3.3.5. Traitement des données et restitutions

Les données recueillies pendant la période du 28 mai au 10 août 2013 sont traitées manuellement et ensuite avec les tableurs Excel pour certaines. Les premiers enseignements tirés de ces entretiens ont fait l'objet d'une restitution au niveau des centres (Bouam et Koumé-Bonis) et ensuite à la coordination nationale AFOP. La deuxième partie du document donne les résultats obtenus et l'analyse qui en est faite.

Les limites de l'étude

- **Nombre d'enquêtes réalisées moins élevé que prévu initialement** : la prévision de départ était de faire 30 enquêtes approfondies avec les référents sur la base de 3 ou 4 enquêtes par types de systèmes de production rencontrés dans les projets des jeunes. Cependant, les cœurs de projet des jeunes de Bouam portant presque tous sur le cacao, les entretiens ont finalement été concentrés sur des référents travaillant principalement le cacao.
Il était aussi prévu de faire aussi 20 enquêtes avec les apprenants sur la base des projets écrits et déposés. Ce nombre a été réduit parce que plus d'une dizaine d'apprenants EA1 n'avaient pas déposé de projet au moment du stage les centres ayant fait l'objet de l'enquête.
- **État de finalisation des projets des jeunes moins avancé que prévu** : le premier centre a été choisi par le programme avec l'hypothèse qu'un maximum de projets était finalisé. Sur le terrain, après un mois de travail et de sensibilisation, seulement une vingtaine de projet était officiellement déposée sous différentes formes (manuscrit, forme l'électronique...) avec des états d'avancement très différents. Par ailleurs la rédaction des projets n'est pas arrivée au stade calcul économique, ce qui a limité notre analyse. Nous n'avons pu discuter de cette partie qu'avec les apprenants qui ont bien voulu répondre à notre invitation d'entretien.
- **De choix de systèmes de production dans les projets en forte évolution** : les systèmes de production dans les projets des jeunes sont peu diversifiés ; les choix de systèmes de production faits par les jeunes ont évolué au fil de l'année 2013, avec les formations et les instructions du programme ; beaucoup d'entre eux ont été simplifiés et les tailles d'atelier de production réduites entraînant une nouvelle phase de rédaction, ainsi que des approximations.

- **Manque de précision sur les données économiques recueillies chez les référents :**
les données économiques recueillies chez les référents sont très approximatives ; elles reposent sur la mémoire du référent, et sont incertaines surtout quand elles concernent les premières années de production déjà lointaines.

DEUXIEME PARTIE
RESULTATS ET ANALYSES

INTRODUCTION :

Cette partie est constituée de trois chapitres. Le chapitre 4 présente les systèmes de productions choisis par les jeunes. Le deuxième chapitre, sur la base des systèmes de production identifiés cherche à produire des référentiels technico économiques sur ces derniers. Enfin, le troisième chapitre analyse les conditions de viabilité des projets en se basant sur les enseignements tirés des rencontres avec différents acteurs du dispositif l'accompagnement.

4. Identification des systèmes de production choisis par les jeunes

4.1. Conditions climatiques favorables à certaines productions

Le Cameroun compte cinq zones agro écologiques. L'étude, objet de ce mémoire, s'est déroulée dans la région de l'Est qui est située dans la grande zone forestière bimodale (cf. figure 7) caractérisée par une pluviométrie de 1500 à 2000 mm/an avec deux saisons humides bien distinctes. Cependant, une partie du nord de la région est dans la zone des hautes savanes caractérisées par une pluviométrie de 1500mm/an avec environ 150 jours de pluies.

La région de l'Est occupe la partie sud-est du Cameroun. Avec une superficie de 109 011 Km², elle est la région la plus vaste du pays. Sa population est estimée à 833 523 habitants (2007) pour une densité d'environ 8 habitants au Km². Les deux tiers inférieurs de la région sont couverts de forêt tropicale, qui devient progressivement plus épaisse lorsqu'on se déplace vers le sud. La région possède une température annuelle moyenne de 24 °C. La région compte 4 départements (cf. Figure 8).

Le CFR de Bouam et l'EFA de Koumé-Bonis (centres de réalisations de l'étude) sont situés dans le département de Lom et Djerem et Bertoua est le chef lieu.

Le relief est peu accidenté, c'est une péninsule parsemée de quelques collines qui culminent jusqu'à 800m d'altitude.

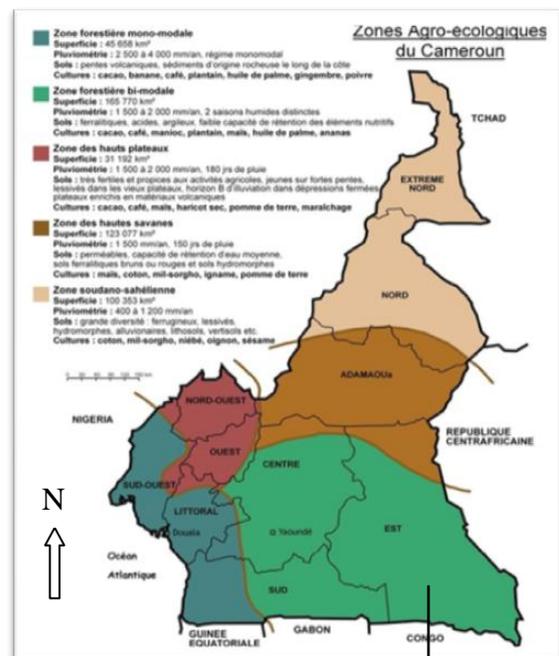


Figure 7: Zones agro écologiques du Cameroun



Figure 8: Départements de la région de l'Est du Cameroun
Source : Atlas Cameroun

La végétation est composée de :

- la Savane au Nord qui occupe presque les 2/3 de la superficie totale. Elle est caractérisée par des sols pauvres en azote et se distingue par des hautes herbes ligneuses (impérata et pennisetum). C'est la zone de prédilection de l'élevage du gros bétail et de la culture des plantes tubérisées (Igname, Manioc, Patate douce, ...).

- la forêt au Sud qui occupe 1/3 de la superficie. Elle se caractérise par des sols ferrallitiques à faible rapport C/N, riche en azote. C'est la zone de prédilection des cultures du cacaoyer, caféier, banane plantain, ananas et une gamme variée de cultures vivrières.

Le climat est de type Équatorial guinéen à quatre saisons favorables à plusieurs cycles de cultures par an :

Une grande saison sèche : Mi- Novembre à Mi- Mars

Une petite saison des pluies : Mi- Mars à Mi- Juin

Une petite saison sèche : Mi-juin à Mi-août

Une grande saison des pluies de mi-août à mi-novembre.

(Cf. figure 9)

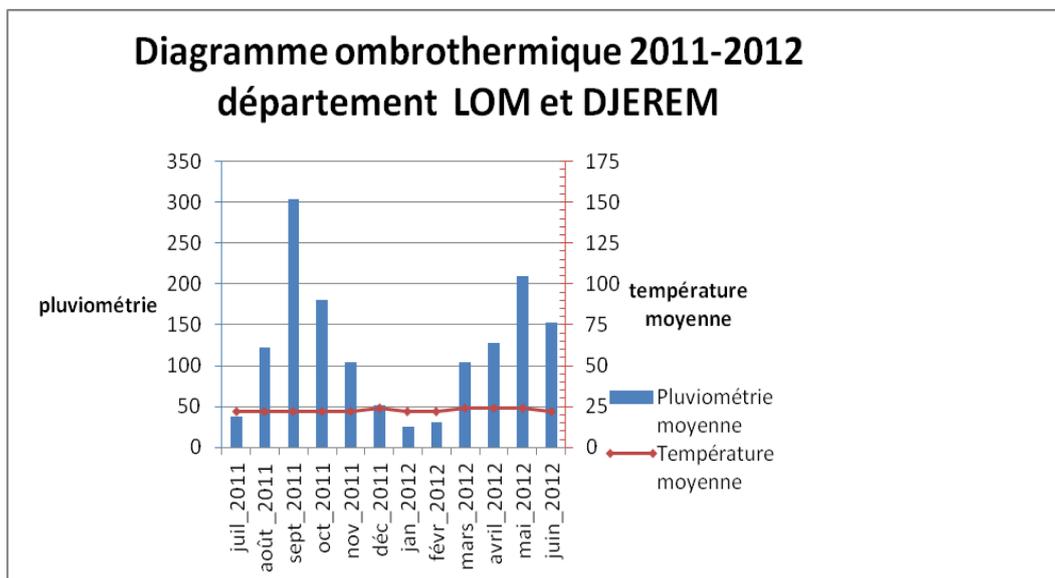


Figure 9 : diagramme ombrothermique du département de Lom et Djerem 2011/2012

Source : Auteur à partir des données du service départemental du MINADER

L'EFA de Koumé-Bonis située dans le même département, dans l'arrondissement de Bertoua, est caractérisé par les mêmes conditions.

4.2. Profil des jeunes formés

Les jeunes EA1 sont recrutés en 2010 selon un critère d'âge et de niveau d'études. Leur âge est compris entre 20 et 35 ans au moment du recrutement et ils sont tous originaires ou basés dans l'arrondissement d'installation du CFR (pour le centre privé, les jeunes sont d'origine géographique plus varié). Le certificat d'études primaires (CEP) étant exigé, ils ont tous ce diplôme au moins. Du fait du premier recrutement, la majeure partie des jeunes de la première promotion sont du niveau du secondaire. Certains ont le niveau de la classe de première et d'autres, après le BEPC (Brevet d'Études du Premier Cycle), ont fait une

formation technique et sont titulaire de CAP (Certificat d'Aptitude Pratique). Beaucoup d'entre eux ont déjà une expérience de travail en ville. Leur retour au village est souvent motivé par des difficultés rencontrées en ville mais aussi l'espoir de pouvoir gagner leur vie en exerçant une activité agricole. Ainsi, ayant presque tous des enfants à leur charge, ils ont débuté des activités agricoles avant leur entrée au centre, pendant ou à la fin de la formation. Certains d'entre eux ont alors démarré timidement leur projet alors que d'autres sont surtout dans des activités de cultures vivrières de subsistance.

4.3. Rédaction des projets peu aboutie au moment du stage

Les enseignements tirés des enquêtes et de la consultation des projets rédigés par les apprenants EA1 des deux centres (Bouam et de Koumé-Bonis) viennent confirmer plusieurs points de l'état d'avancement des projets des EA1 déjà soulevés par le rapport de la mission d'appui du mois de mai 2013.

4.3.1. Un faible taux de projets finalisés et déposés

Le nombre de projets déposés est globalement faible dans les deux centres, mais encore plus faible pour le centre privé (EFA de Koumé-Bonis) que pour le CFR de Bouam qui est un centre public.

Au niveau du CFR de Bouam, 20 apprenants sur 33 ont déposé leur projet et, les projets déposés ne sont pas finalisés. D'ailleurs les apprenants qui ont répondu à l'entretien avec le stagiaire disent tous que leur projet n'est pas encore dans un état de finalisation pouvant être présenté à un banquier ou à la commission territoriale pour financement. Certains apprenants n'ont déposé que la première version appelé « modèle Barboza »¹ faite en cours de formation et depuis ont coupé tout contact avec le centre pour la finalisation de leur projet. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette attitude. Certains apprenants après leur formation sont retournés dans leur village où ils mènent des activités leur permettant de subvenir à leur besoins. D'autres, de l'avis de leurs camarades, n'ont plus les moyens d'assurer leur déplacement vers le CFR. Par ailleurs, certains sont gagnés par un sentiment de découragement face à la durée d'attente par rapport à une vision claire sur le financement des projets.

Parmi les EA1 de Bouam qui ont déposé leurs projets, 13 (soit 65% de ceux ayant déposé et 39% de l'effectif des apprenants EA1) ont bien voulu répondre à un entretien avec le stagiaire pour échanger autour de leur projet. Ces apprenants ont fait le déplacement de leur village au centre pour rencontrer le stagiaire ce qui peut témoigner d'une motivation à discuter de leur projet et éventuellement de l'améliorer.

Par contre, 13 apprenants sur les 33 EA1 soit 39 % de l'effectif total n'ont pas encore déposé de projet au moment du stage, ni « modèle Barboza » ni « modèle Business plan »². Les moniteurs (tuteurs des apprenants pour la rédaction des projets) interrogés sur la question n'ont pas beaucoup d'information sur ces apprenants qui ne sont plus en contact avec le centre.

¹ Modèle de projet élaboré en cours de formation

² Modèle de projet élaboré après la formation en Business plan

Au niveau de l'EFA de Koumé-Bonis, les moniteurs ont choisi, compte tenu des différents changements de canevas de rédaction des projets, de faire travailler les apprenants sur clé USB. Ce sont ses clés qui sont déposés à l'EFA dans l'optique d'apporter directement les modifications nécessaires sur les projets au cas où des changements nouveaux seraient apportés sur le canevas. Ainsi, nous n'avons pu récupérer de ces clés déposés que 7 projets pour un effectif de 29 apprenants EA1 soit 24%. Sur la question, le personnel de l'EFA (directrice et moniteurs) pense que les apprenants sont entrain de finaliser leurs projets et que la plupart sont en phase de saisie chez des prestataires en ville.

4.3.2. Des projets à finaliser avant instruction

Les apprenants EA1 qui ont achevé leur formation de deux années en novembre 2012 ont redéfini leurs projets, au moins deux fois. La première version de canevas de projet ne prenant pas suffisamment en compte les dimensions économiques et financières a été remaniée par le programme après les formations sur « cœur de projet » et « business plan » dispensées qu'en mars 2013. La formation « cœur de projet » dispensée par des professionnels et sur les productions principales des projets avait pour but une meilleure maîtrise de ces productions. La formation « business plan » avait pour objectif d'associer dans ces projets l'approche système de production avec une démarche et des indicateurs financiers notamment (plan de financement, budget de trésorerie...). Tous les apprenants rencontrés jugent ces formations utiles dans la rédaction de leur projet, mais disent qu'ils ont du faire un effort très important pour rédiger une nouvelle version de leur projet intégrant ces nouvelles dimensions.

Ainsi, au moment des enquêtes en juin, juillet et août 2013, plusieurs apprenants étaient encore entrain de retravailler leur projet. D'ailleurs, certains n'ont déposé leur projet que lorsqu'ils ont été informés de la présence d'un stagiaire au niveau du centre. Les documents de projets déposés par les EA1 sont sous différentes formes : manuscrit, photocopie de qualité moindre, électronique sur clé USB... Ces documents sont aussi dans des états de finalisation très contrastés. Pour la plupart des étudiants, un appui est nécessaire pour une bonne intégration dans leurs projets de tous les nouveaux éléments acquis avec ces formations.

La consultation des projets déposés ainsi que les entretiens avec les apprenants montrent des états de finalisation assez contrastés, en date de juin 2013. Ce qui semble être un fait général pour les projets, c'est une partie financière soit incomplète soit à améliorer. Peu de projets sont arrivés jusqu'au calcul de la Valeur Ajoutée Brute (VAB) et du Revenu Agricole (RA). Par exemple pour Bouam, sur 15 projets consultés, seuls 4 étaient arrivés jusqu'au calcul de la VAB et du revenu agricole et les calculs étaient à revoir. Pour beaucoup d'apprenants, les principes de calcul de ces indicateurs ne sont pas encore bien maîtrisés.

Le principe de calcul du nombre d'homme jour (hj) n'est pas encore bien maîtrisé par beaucoup d'apprenants avec qui nous nous sommes entretenus. Ceci rend difficilement exploitable le calendrier de travail élaboré dans les documents de projet. Par exemple on peut voir la commande de plants qui prend 15 hj pour dire que l'échéance de réception de la commande est de 15 jours. Certains apprenants ne sont pas parvenus à faire le calendrier de travail ou ne peuvent pas bien le matérialiser sur un graphique dans leur document de projet.

4.4. Les systèmes de production choisis par les jeunes : Systèmes de production à base de cacao et de poulets de chair avec des besoins de financement très variés

Cette partie analyse la diversité des systèmes de production rencontrés dans les projets des jeunes. Ces principaux systèmes de production sont présentés et leur coût analysé.

4.4.1. Cœurs de projets surtout orientés sur la cacaoculture et l'élevage de poulets de chair

La cacaoculture est l'activité dominante des projets des jeunes dans le CFR et l'EFA objets de cette étude. En effet, au CFR de Bouam, 30 projets sur les 33 portent sur un système de culture principale à base de cacao. Au niveau de l'EFA de Koumé-Bonis, 18 projets sur les 29 sont basés sur cette culture. Par ailleurs, des activités d'élevage (de poulet de chair, de bovin et d'aulacode) sont apparues dans les projets des apprenants de Koumé- Bonis. Les graphiques de la *figure 10* donnent l'illustration des différents cœurs de projets des EA1 des deux centres.

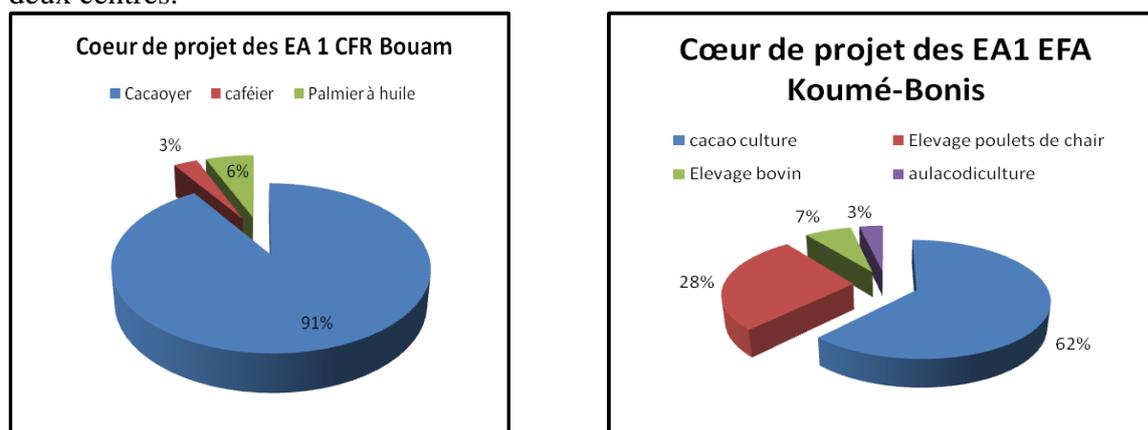


Figure 10 : répartition des cœurs de projets des EA1 à Bouam et à Koumé-Bonis

Les deux centres d'études sont situés dans le Zone Centre et méridionale (ZCM) du découpage faite par le programme. Le tableau des statistiques des cœurs de projets au niveau national (tableau 2) nous enseigne que dans cette zone qui compte 365 projets sur 959 au niveau national (soit 38% des projets), 187 projets sont centrés la cacaoculture soit 82,7% des projets de cacaoculture des 4 zones réunies. Cette même zone compte 75 projets de volaille soit 27,17% des projets volaille des 4 zones réunies.

La volaille représente la première production des cœurs de projet au niveau national avec 28,7% suivie de la production de cacao avec 23,5% et celle porcine 17%. Le dispositif devra prendre en compte cette donne dans la sélection et l'accompagnement des projets.

Tableau 2: statistique des cœurs de projet des jeunes au niveau national

Cœur de projet	Cacao	Café	Céréales	Volaille	Bovin	Petit ruminants	Tubercules	Fruitiers	Porc	Poissons	Elevage non conventionnel	Légumineuses	Bananiériste	Production laitière	Maraîcher	Palmier à huile	Petit ruminants	Autres cultures	Total
ZCM	187	1		75	2			1	64	6	1		10		1	15	1	1	365
ZC	36			49				1	19		1		7		2	17		1	133
ZS			29	21	49		18		7			9		6	14	1	47		201
ZHP	3		5	131	5	9	12		73	1	4		4		13				260
TOTAL	226	1	34	276	56	9	30	2	163	7	6	9	21	6	30	33	48	2	959

Source : Coordination nationale AFOP

4.4.2. Des systèmes de production assez semblables

Les cœurs de projets présentés dans la partie précédente donne une idée des types de système de production rencontrés dans les projets. Les systèmes plus fréquemment rencontrés sont :

- SP1 avec SC1 : Cacaoyers*Bananiériste*macabo et SC 2 : maïs en deux campagnes.
- SP2 avec SE : poulets de chair en 4 bandes dans l'année avec SC : maïs en deux campagnes

Ces systèmes de production seront étudiés dans les parties qui suivent.

4.4.3. Des besoins de financement très variés et pouvant atteindre plusieurs millions

Dans cette partie, nous avons préféré travailler sur les besoins de financement exprimés dans les projets des jeunes et non sur le coût du projet parce que certains restent encore interrogatifs sur l'apport personnel. Les besoins de financement présentés dans les projets des jeunes sont très variés. Si certains sont à moins d'un million, d'autres dépassent cinq voire la dizaine de millions.

Si l'essentiel des systèmes de culture à base de cacao sont prévus sur 3 ha (2 ha pour la culture pérenne et 1 ha de cultures vivrières surtout le maïs), il est noté une certaine différence dans les coûts d'investissement ou sur le coût de la main-d'œuvre utilisée. Par ailleurs certains apprenants prévoient un apport personnel et d'autres non. Pour ceux qui le prévoient, l'apport personnel est constitué d'une partie des outillages (machettes, limes, plantoir...) et d'une partie des salaires prévus pour la main-d'œuvre. Cet apport rapporté au coût total du projet donne des taux variant de moins de 10% à plus de 25%. Reste aussi à savoir si cet apport sera réellement mobilisable.

Les apprenants ont des interrogations et des points de préoccupation sur le financement : Est-ce que l'apport personnel est exigé ? Sera-t-il en nature ou en espèces et à quel taux ? La figure 11 indique les besoins de financements que les apprenants ont exprimés dans leurs projets.

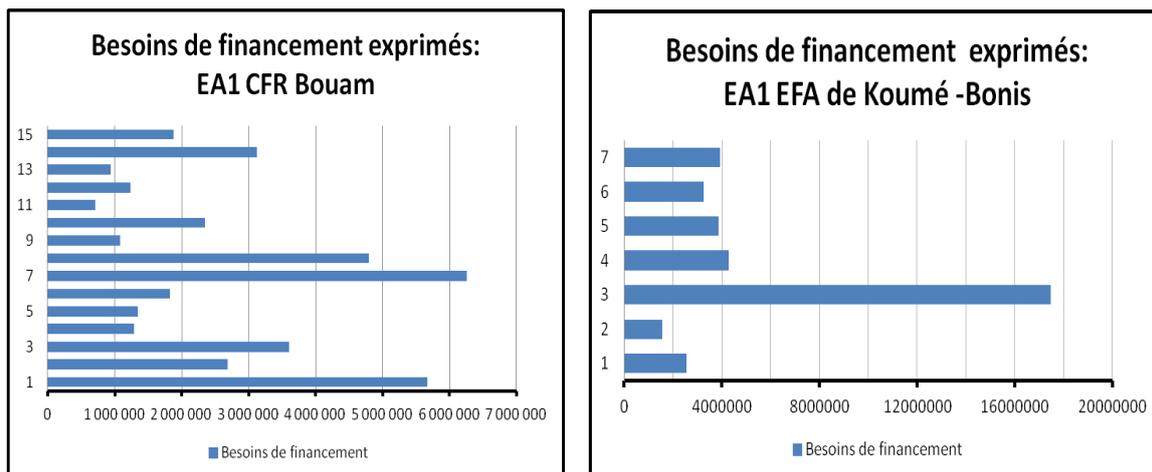


Figure 11: besoins de financement exprimés dans les projets à Bouam et Koumé-Bonis

Ces deux graphiques révèlent des besoins de financement variant de moins d'un million à plus de 6 millions pour les EA1 de Bouam et atteignant 17 millions pour un projet avicole d'un apprenant de Koumé-Bonis. La figure 12 classe les besoins de financement pour les projets des apprenants de Bouam

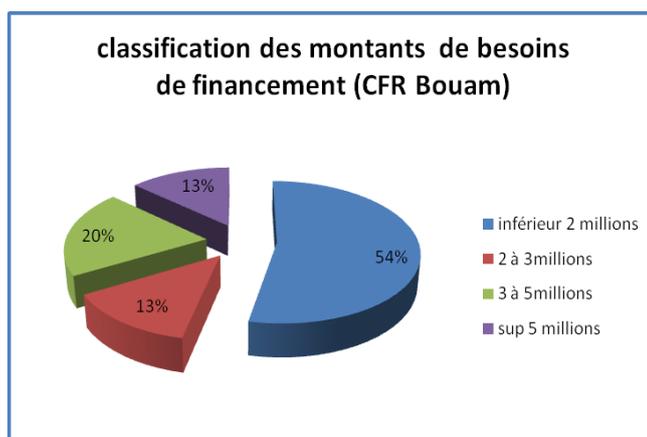


Figure 12: classification des montants de besoins de financement à Bouam

Conclusion partielle :

Les jeunes vont s'installer dans la grande zone forestière bimodale avec 2/3 de savanes au nord favorables aux cultures des racines et tubercules et à l'élevage bovins et 1/3 de forêt au sud favorable à des productions comme le cacaoyer, le café, le palmier à huile, le bananier... Cette zone permet deux campagnes de cultures vivrières comme le maïs.

Deux systèmes de productions sont principalement choisis dans les projets des jeunes : l'un à base de cacaoculture*bananier plantain et de maïs en deux campagnes, l'autre à base de bande

de poulet de chair et production de maïs.

Les besoins de financement exprimés par jeunes dans leurs projets varient de moins de 1 million à plus de 5 millions pour des systèmes de productions quelques fois assez semblables. Le chapitre qui suit a pour objectif de produire des référentiels technico économiques sur ces deux principaux systèmes de productions.

5. Référentiels technico économiques sur la viabilité des projets des jeunes.

5.1. Des référentiels technico-économiques pourquoi faire ?

Les références technico économiques sont importantes pour les moniteurs et les jeunes pour faciliter l'élaboration des projets dans une perspective de viabilité. Par ailleurs, la commission territoriale chargée de la sélection des projets en a besoin pour évaluer la faisabilité, la viabilité, la cohérence des projets qu'on leur présente.

Deux sortes de références mériteront une attention particulière dans les projets des jeunes :

- La maîtrise du travail par deux actifs (l'exploitant et son conjoint) pour avoir le moins possible à faire recours à de la main-d'œuvre extérieure ;
- La VAB et le RA par actif comparée au seuil de survie et de reproduction pour voir la viabilité économique des projets.

Cette partie s'intéressera surtout aux systèmes de culture et d'élevage les plus représentés dans les projets des jeunes EA1 pour ensuite déboucher sur les systèmes de production qui les portent. Comme précisé dans la deuxième partie du document, la cacaoculture représente l'activité cœur de projet la plus représentative dans la zone d'étude. Cette activité représente 91% pour les projets de Bouan et 62% pour les projets de Koumé-Bonis. Elle est suivie par l'aviculture notamment les poulets de chair qui représente 28% pour les projets de Koumé-Bonis. La prédominance de ces deux activités dans les cœurs de projet est aussi notée au niveau national où elles occupent les deux premières place en nombre et représentent respectivement 28,7% des projets pour la volaille et 23,5% pour la production cacaoyère.

Cela montre l'importance à accorder à ces deux productions et les systèmes de production qui les portent pour d'abord une bonne sélection et ensuite l'accompagnement des projets. Par ailleurs, l'approche système étant utilisée par appréhender la viabilité des systèmes de production nous traiterons surtout les systèmes les plus représentatifs des projets à savoir les :

- SC1 : cacaoyers*Bananier plantain sur 2ha et SC2 : maïs sur 1ha
- SE : poulets de chair (avec 4 bandes de 500/an) et SC : maïs sur 1 ha

5.2. Viabilité technico économique du système de production avec SC1 : Cacaoyers*Bananier Plantain sur 2 ha et SC2 : maïs sur 1 ha

5.2.1. Une viabilité liée au respect des calendriers agricoles et des densités

L'analyse de viabilité technique s'intéresse surtout à l'année d'installation et porte sur à la période de démarrage des activités par rapport aux calendriers agricoles, à la densité des cultures, au besoin en main-d'œuvre

Les projets des jeunes voulant travailler sur ce type de système de production mentionnent tous, dans leur itinéraire technique, la nécessité de démarrer les travaux de préparation du terrain au mois de novembre au plus tard. En effet, le mois de novembre est indiquée pour démarrer ces travaux car correspondant au début de la grande saison sèche dans la zone. C'est cette période de saison sèche qui permet la réalisation des travaux de préparation du terrain. Le piquetage pour le bananier est prévu au mois de décembre et la plantation sur période janvier/février. La mise en terre des plants de cacaoyers est prévue avec les pluies d'avril à mai et ne doit pas dépasser le mois de mai. Ces délais sont confirmés par les entretiens avec les référents et les fiches techniques consultés.

La photo de la *figure 13* représente le piquetage préconisé par la SODECAO. Ce système de piquetage (3m X 3m pour les cacaoyers et entre les lignes 3mX3m pour le bananier plantain) donne une densité de 1111 plants de cacaoyers par hectare et autant pour le bananier plantain. Cependant, il est préconisé de prévoir des cas de perte ou de remplacement de manquants ce qui fait qu'il est prévu 1200 plants de chaque type par hectare. Ces densités, appliquées par les référents sont aussi celles prévues dans les projets de jeunes. Nos calculs économiques sur ce système de production sont basés sur ces densités.

Par ailleurs, la SODECAO n'a pas indiqué dans sa fiche une association du cacaoyer avec le macabo et la plupart des référents ne le font pas non plus. « LA VOIX DU PAYSAN »³ n°262 de mars 2013 répond à un lecteur en ces termes : « nous ne vous conseillons pas d'associer les cultures de macabo (*Xanthosoma sagittifolium*) ou du manioc (*Manihot esculenta*) avec le cacaoyer en première année de culture, car les plantes à racines et tubercules comme le manioc et le macabo appauvrissent très rapidement le sol, ce qui serait un inconvénient majeur pour la culture du cacaoyer ». Par contre ils conseillent l'association du cacaoyer avec des cultures vivrières comme le maïs, le haricot, le soja, le bananier etc. C'est pourquoi, notre système de culture modèle sera Cacaoyer*bananier plantain sur 2 ha même si certains projets prévoient de mettre dans la même parcelle du macabo. Les spécialistes pourront se prononcer sur la question.

³ Mensuel de l'entrepreneur rural fondé en 1988

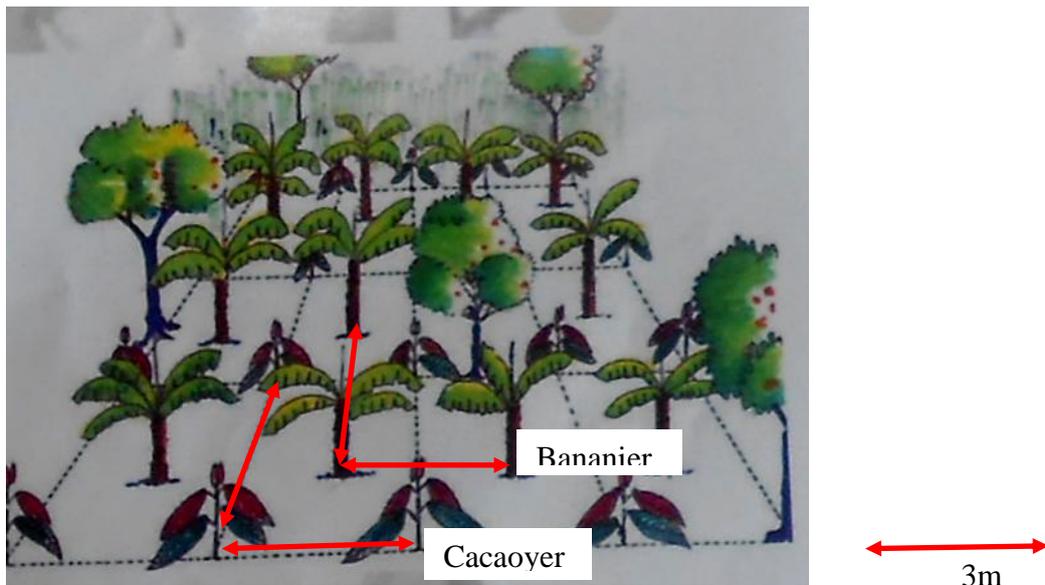


Figure 13: Piquetage cacaoyers*banancier plantain
 source : Plaquette SODECAO

Pour le SC2 avec 1 ha de maïs, les jeunes prévoient dans leurs projets de faire deux campagnes. En fait, la pluviométrie bimodale le permet. La faisabilité est alors étudiée en fonctions des calendriers agricoles et de la demande en main-d'œuvre.

5.2.2. Faisabilité par rapport au calendrier agricole des activités du SP

Sur la base des calendriers des différentes activités, cette partie cherche à voir les coïncidences entre les activités qui demandent beaucoup de main-d'œuvre.

Opérations culturales (cacaoyers)	Périodes											
	O(N)	N	D	J(N+1)	F	M	A	M	J	J	A	S
Préparation terrain et commande plants												
Piquetage et trouaison												
Plantation (mise en place)												
Apport engrais												
Entretien de la plantation												
Traitement phytosanitaire												

Opérations culturales (maïs, arachide, légumes feuilles...) en 1 ^{ère} campagne	Périodes											
	O(N)	N	D	J(N+1)	F	M	A	M	J	J	A	S
Préparation du sol				←	→							
Semis						←	→					
Entretien								←	→			
Récolte										←	→	

Opérations culturales (maïs, arachide, légumes feuilles...) en 2 ^{ième} campagne	Périodes											
	O	N	D	J(N+1)	F	M	A	M	J	J	A	S
Préparation du sol											←→	
Semis											←→	
Entretien (année suivante)	→											←
Récolte (année suivante)		←→										

NB : Année N est considérée comme année de démarrage de l'installation des jeunes. En considérant le planning des activités installation ça devrait être fin 2013.

Ces illustrations montrent que la période janvier/février correspondant à une partie de la période de préparation du terrain pour la cacaoyère donc demandant beaucoup de travail correspond aussi à la période de préparation du sol pour les cultures vivrières comme le maïs en première campagne. Ceci semble difficilement gérable du point de vue main-d'œuvre et organisation du travail pour deux actifs (l'exploitant et son conjoint).

Par contre pour une deuxième campagne de cultures vivrières débutant en juillet, la période de préparation du sol et de semis ne correspond qu'avec la période d'entretien et de traitement éventuel des cacaoyers.

Il y aura aussi du travail en novembre/février de l'année N+2 pour une bonne gestion des rejets de bananier et éventuellement une extension de la bananeraie. D'après certains référents, avec en moyenne trois rejets par pieds de bananier plantain, il est préférable de n'en garder que les deux les plus vigoureux pour limiter l'encombrement.

Ainsi, pour cette période d'installation faire seulement la deuxième campagne de maïs pourrait être mieux indiqué si on ne tient compte de la surcharge de travail possible pour deux actifs. C'est pourquoi, il faut un effort dans la prise en charge des travaux d'installation pour permettre aux jeunes de faire de la culture vivrière pour des besoins de subsistance. Les années qui suivent, les deux campagnes de cultures vivrières (comme le maïs, l'arachide ou les légumes feuilles) pourraient être menées parce qu'il n'y aura pas de travail de préparation du terrain pour la cacaoyère. Même si l'exploitant prévoit une extension de cette dernière il sera capable de mieux planifier les activités

5.2.3. Forte demande de main-d'œuvre à satisfaire pour les premiers mois d'installation

Le calendrier de travail montre une très forte demande en main-d'œuvre pour les premiers mois d'installation (à supposer que les installations démarrent en octobre 2013) et surtout pour les mois de novembre à février. Cette période correspond à la poursuite des travaux de préparation du terrain et à la plantation des bananier plantain (octobre/novembre et jusqu'en début décembre pour certains référents). Le nombre d'homme jour nécessaire pour le mois de pic de travail (plus de 100 hj en novembre) limite la superficie exploitable par un actif à moins de 1 ha. Cela veut dire, pour que deux actifs puissent faire 2 ha de cacaoyer*bananier plantain en année d'installation, il faudra recourir à une main-d'œuvre extérieure.

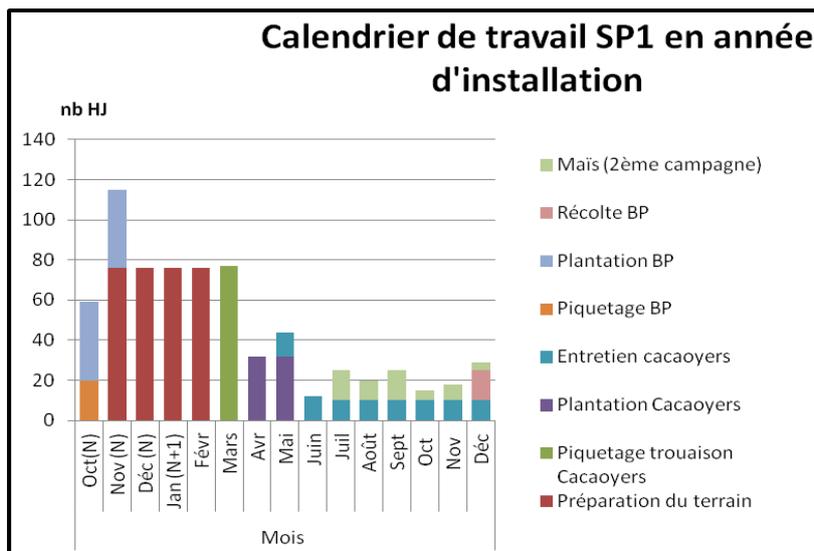


Figure 14: Calendrier de travail indicatif pour le SP1 (sans pépinière de cacao)

Par ailleurs, le calendrier de travail ci-dessus en année d'installation suppose que les apprenants achètent les plants de cacaoyers soit à la SODECAO soit chez des référents. Ils n'ont pas prévu dans leur projets de mettre en place une pépinière de cacaoyers.

Avec une mise en place d'une pépinière pour 2 ha de cacaoyers, le calendrier de travail est encore plus exigeant en main-d'œuvre comme en illustre le **graphique 15** ci dessous.

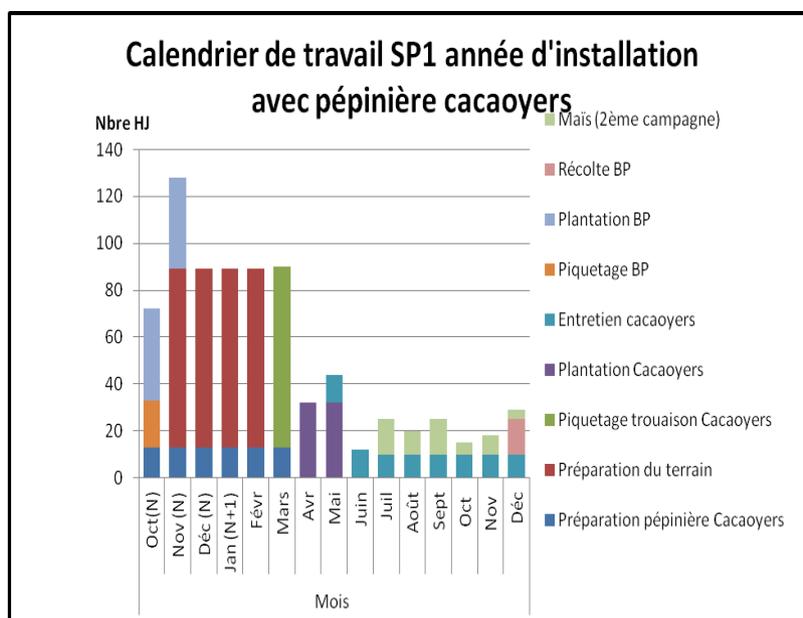


Figure 15: Calendrier de travail indicatif SP1 avec pépinière en année d'installation

En année N+2, aux mois d'octobre à décembre le gros du travail sera sur le repiquage des rejets de bananier plantain, ainsi il sera possible de faire deux campagnes de maïs.

Ces mêmes raisons de surcharge de travail pendant ces périodes font que pour la première année d'installation, il serait difficile de mener une 1^{ère} campagne de maïs.

5.2.4. Estimation du coût d'installation du SP1 : 2 ha cacaoyers* bananier plantain et 1 ha de maïs

Le calcul estimatif du coût d'installation du SP permet d'avoir une idée de ce qu'il faut prévoir en investissement et consommation intermédiaire.

L'investissement/équipement est constituée d'un ensemble d'outillage nécessaire pour la mise en place et l'entretien de la production. Le matériel de stockage pour le maïs est aussi tenu en compte. Les prix utilisés sont obtenus à partir des entretiens avec les référents et les apprenants. Il n'a pas été possible de voir des fournisseurs et de comparer les prix.

Le coût des équipements est de **340200 FCFA**. Le détail des équipements utilisés ainsi les amortissements sont en annexe 5.

L'achat du matériel végétal pour la mise en place de SC1 : Cacao * bananier plantain est un autre poste de dépense. Compte tenu que la préparation de la pépinière de cacaoyers doit démarrer au mois d'octobre et au plus tard novembre pour avoir des plants de 5 à 6 mois à la période de mise en terre, les calculs se basent sur l'achat de plants avec les prix appliqués dans la zone. Dans leur projet, les apprenants ne prévoient pas encore de la production de rejets de bananier, donc, ces rejets seront aussi achetés. Pour 2 ha de cacaoyers associés à du bananier plantain, en raison de 1200 plants de chaque type par ha, le coût des plants avec un forfait transport est de 420000F CFA. Voir le tableau des calculs pour les 2 ha en annexe 5

Le travail d'installation abattage/tronçonnage, ainsi que piquetage et creusement des trous va coûter 540 000F CFA pour les 2 ha.

Le même raisonnement est fait pour 1 ha de maïs. Les calculs tiennent compte du travail d'installation avec l'abattage/tronçonnage sur un ha et le travail du sol, l'achat de semences de qualité, le premier et le second sarclage...le coût de l'engrais n'est pas calculé pour la première année. Un total de 165 000 FCAF est nécessaire pour un ha de maïs pour démarrer.

Le montant total nécessaire pour le SP avec SC1=cacaoyers*bananier plantain sur 2 ha et SC2=1 ha maïs est

TOTAL SP1	1 465 200 FCFA	
imprévus (3%)	43956 soit	1 509 156 FCFA

Ce montant basé sur les entretiens avec les référents et les apprenants intègre aussi la main-d'œuvre d'installation pour certaines activités difficiles à exécuter en un temps réduit par le jeune seul ou avec son conjoint.

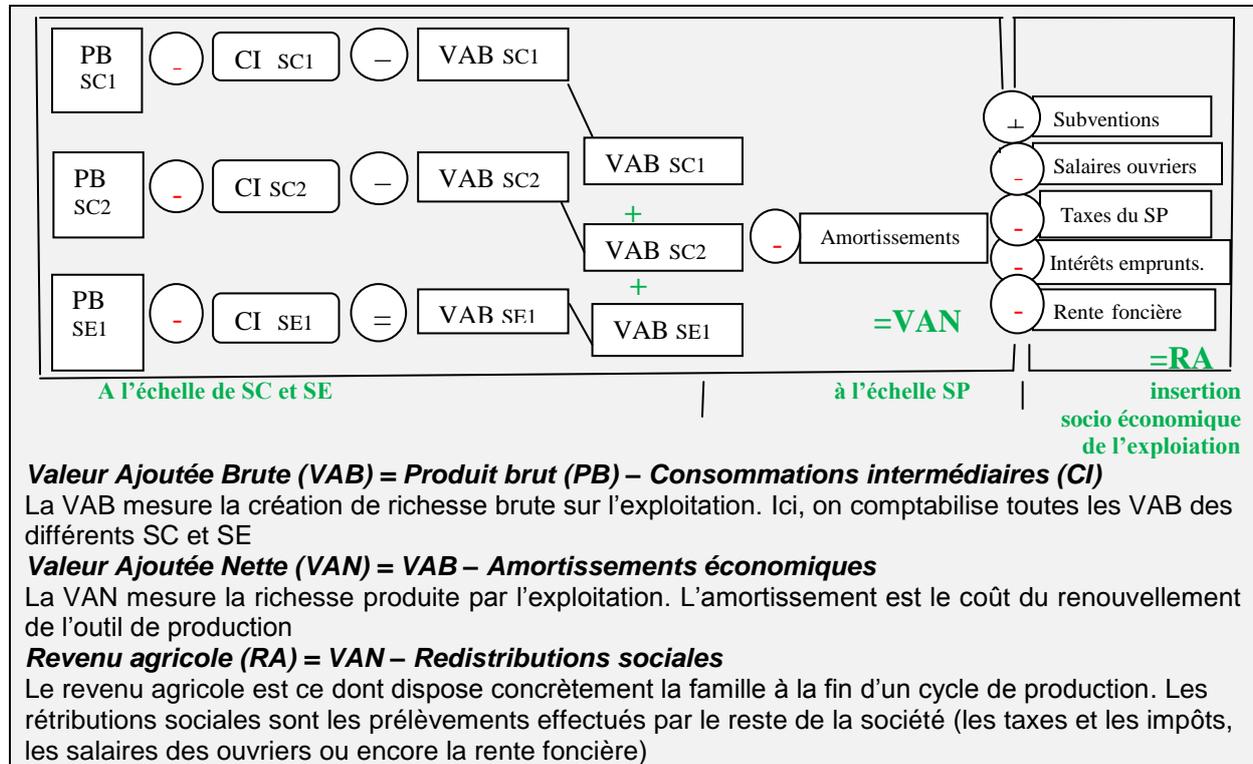
5.3. Calculs économiques modélisés du système de production SP1 avec (SC1 : cacaoyers*Bananiers plantain et SC2 : maïs)

Pour faire les calculs économiques, une représentation modélisée du système de production considéré a été utilisée. La limite est que la modélisation est une simplification

donc elle est réductrice de la réalité . Les combinaisons peuvent être beaucoup plus complexes et évoluer selon des éléments conjoncturels.

5.3.1. Calcul de VAB, VAN, RA global et RA/actif

L'encadré qui ci-dessous (adapté du livre « Comprendre l'agriculture familiale ») rappelle les principes de calcul de ces différentes valeurs.



L'encadré donne les principes de calcul des performances économiques de l'exploitation. Nous les avons adaptés à notre cas d'étude. Par exemple, nous n'avons pas de cas où l'exploitant paye une rente foncière ou des intérêts d'emprunts ou encore des taxes sur l'exploitation. On considère aussi que la subvention d'AFOP est versée au démarrage. Les salaires des ouvriers sont constitués des paiements versés à la main-d'œuvre temporaire pour les travaux d'installation de l'exploitation

Dans le cas d'étude, les calculs économiques sont faits sur la base des informations de production et de prix obtenues avec les référents. Ces informations étant quelques fois assez différentes, des données de productions en zones forestières au Cameroun ont été souvent utilisées pour trianguler. Pour les rendements, les calculs sont faits surtout sur la base des données des producteurs pour se rapprocher des réalités du terrain.

Pour le cacao, les rendements donnés par les référents sont de 2 à 3 sacs de 80 kg /ha en 1^{ère} année de production, 6 à 7 sacs/ha en 2^{ième} année et 15 à 20/ha sacs en 3^{ième} année de production. Ainsi, les rendements annuels suivant ont été utilisés pour les calculs respectivement pour 1^{ère}, 2^{ième} et 3^{ième} année de production : 200 kg/ha, 600Kg/ha et 1500kg/ha. Ces rendements agrègent les deux saisons, la grande saison (novembre à janvier) et la petite saison (mai à juillet).

Par rapport au prix de vente du cacao, les référents signalent des prix variant de 1200 F à 1300 FCFA/ kg au mois de novembre à décembre et s'abaissant jusqu'à 700 F/kg au mois de mai à juin. Le prix moyen de 1000 FCFA/kg est utilisé.

Les référents signalent que même si le prix officiellement déclaré est de 1500 FCFA / kg, ils sont tributaires des prix qui leur sont imposés par les « coxeurs »⁴ qui viennent de Douala ou Yaoundé et proposent leurs prix

Les tableaux des calculs sont en annexe 5a

Les RA/actif du système de production sont calculés par an sur une période de 3 ans correspondant au temps nécessaire le début de la production d'une plantation cacoyère. Ces revenus sont ensuite comparés aux seuils de survie et de reproduction au Cameroun. Nous avons adopté les seuils indiqués dans des études précédemment réalisées au sein du programme AFOP Le temps disponible pour notre stage n'a pas permis d'actualiser les chiffres en fonction de notre zone d'étude, mais les entretiens avec des personnes ressource tendent à confirmer leur pertinence.

Ainsi, **500 000 FCFA** par actif a été retenu comme seuil de reproduction et environ **250 000FCFA** par actif comme seuil de survie.

La modélisation a consisté à choisir une exploitation représentative du système de production considéré avec ses différentes activités, et de faire les calculs et la représentation de ce système. Le revenu agricole par actif (RA/actif) a été calculé de la façon suivante

Le revenu agricole (RA)= VAN-rente foncière-impôts-taxes- salaires+subventions

Dans notre cas d'étude, RA=VAN – salaires +subvention

RA= VAB-amortissements- salaires +subventions

VAB et salaires temporaires peuvent être rapportés à l'hetare, on aura :

RA= (VAB-salaires)/ha*surface-amortissement +subvention

RA/actif=(VAB-salaire)/ha*surface/actif-amortissement/actif +subvention/actif

Ce qui donne une équation du type $y= ax +b$

RA/actif=(VAB-salaire)/ha*surface/actif-amortissement/actif +subvention/actif

$$\begin{array}{ccccccc}
 \downarrow & & \downarrow & & \downarrow & & \downarrow \\
 y & = & a & * & x & & b
 \end{array}$$

Modélisation adaptée du document Agridoc (Observer et comprendre un système agricole). Les Editions du GRET

En première année de production comme l'illustre le calendrier de travail, la demande en main-d'œuvre limite la superficie exploitable par un actif à moins d'un hectare : 0.78 ha précisément pour un RA/actif de **393 372 FCFA** qui est supérieur au seuil de survie mais inférieur au seuil de reproduction. Le graphique 16 qui suit est l'illustration de cette modélisation. Toute action facilitant l'accès à la main-d'œuvre pour travailler une superficie plus importante aiderait le jeune agriculteur à obtenir un RA/actif atteignant ou dépasser le seuil de reproduction.

En revanche, dès la deuxième année (N+2) de production, le calendrier de travail permet de faire une surface maximale par actif de 1,57ha donnant un revenu agricole par actif de **1026696 F CFA** dépassant de loin le seuil de reproduction. Ceci peut permettre à l'exploitant d'investir dans la diversification ou l'extension de son exploitation

⁴ Terme utilisé pour désigner les intermédiaires qui collectent le cacao pour revendre dans les grandes villes comme Yaoundé et Douala

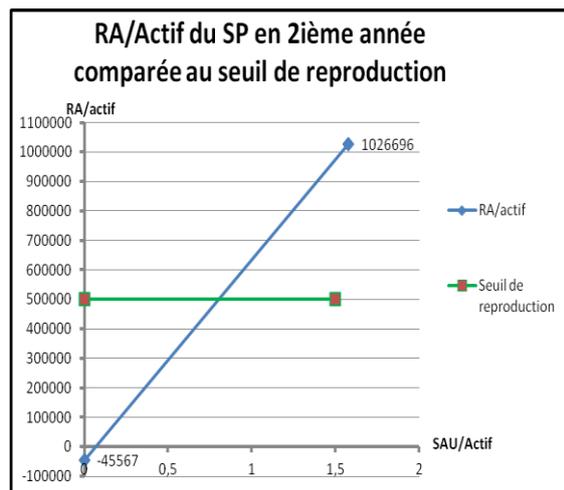
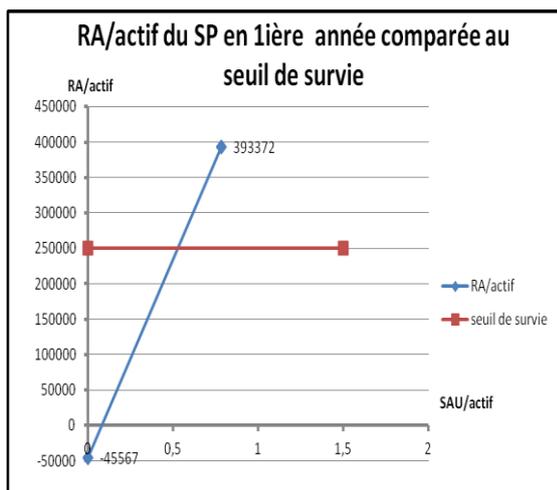


Figure 16 : RA/actif du SP en 1ère année

Figure 17: RA/actif du SP en deuxième année

Le graphique 16 intègre la subvention par le programme de la main-d'œuvre nécessaire pour les travaux d'installation et les consommations intermédiaires de démarrage.

En intégrant ces différents éléments à la subvention d'installation, le projet du jeune participe à la création d'emploi dans le territoire. En effet, avec une subvention globale de départ de **1 509 156 FCFA** (avec 3% d'imprévu) pour le système de production, **340 200 FCFA** constituent le coût de l'investissement/équipements et **680 000 FCFA** constituent la main-d'œuvre nécessaire pour les travaux d'installation que le jeune avec son conjoint ne pourront faire. Les jeunes n'ont pas encore non plus un réseau pouvant leur permettre de bénéficier d'entraide pour réaliser tous ces travaux en un temps réduit.

5.3.2. Contributions des différentes productions au produit brut du système

Le graphique 18 qui suit donne la contribution au produit brut des différentes activités du système de production. Cela montre que pendant les trois premières années d'installation, c'est la production de la bananeraie et la parcelle de maïs qui font vivre l'exploitation. La cacaoyère ne commence à produire que faiblement en troisième année. Donc, il faudra apporter un soin particulier à la bananeraie et à la parcelle de maïs pour que l'exploitation puisse vivre jusqu'à la troisième afin que la production cœur puisse démarrer.

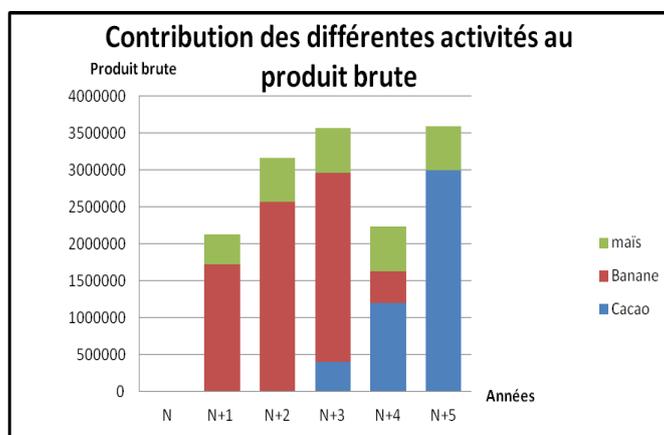


Figure 18: Contribution des différentes activités du SP1 au produit brute

Conclusion partielle :

Le système de production (SP1) constitué d'un système de culture de 2 ha de cacaoyer associé à du bananier plantain et d'un système de culture avec 1 ha de maïs est le type de système le plus fréquemment rencontré dans les projets des jeunes. Cependant, la modélisation en est une simplification car les projets peuvent associer d'autres cultures vivrières dans ce modèle. Dans la réalité, d'autres cultures sont associées pour diversifier les produits de subsistance. La modélisation montre que dès la première année, le revenu agricole par actif (RA/actif) en considérant 2 actifs sur l'exploitation, dépasse le seuil de survie mais n'atteint pas le seuil de reproduction. Ce seuil de reproduction est dépassé dès la deuxième année de production. En année d'installation c'est la main-d'œuvre qui peut limiter la superficie exploitable par un actif et donc le revenu agricole par actif. Cette main-d'œuvre devra être prise en charge par la subvention pour une viabilité économique des exploitations des jeunes. Par ailleurs, ces activités réalisées par des habitants du territoire d'installation participent à la création d'emploi temporaire.

5.4. Viabilité technico économique du système de production (SP2) avec système d'élevage (SE) : poulets de chair et SC : maïs

5.4.1. Coût estimatif de l'installation du système de production (SP2)

Cette partie comme pour le système de production portant sur le cacao sera une modélisation. Elle ne sera pas loin de ce qui est exprimé dans les projets des jeunes. Elle porte sur un système d'élevage (SE) 4 bandes 500 poulets de chair dans l'année et un système de culture (SC) sur 1 ha de maïs en deux campagnes. Les investissements de départ sont calculés en incluant le SE et le SC. Le détail des calculs est en annexe 5b.

L'investissement pour le système d'élevage est constitué du bâtiment d'élevage et du petit matériel. Le bâtiment sera en matériaux locaux pour limiter le coût. Cependant il devra être solide pour tenir au moins 5 ans sans réparation majeure. La figure 19 montre 3 modèles de poulailler trouvés dans la zone d'étude.



Figure 19: Modèles de poulailler rencontrés dans la zone d'étude

Source : auteur

Le modèle 1 trouvé chez un référent semble bien fait. Il est sur pilotis et le toit est en feuilles de rafia. Son coût est d'environ 12000 F CFA le m². Le modèle 2 a été observé chez un apprenant EA1 qui est déjà, en même temps, référent : le coût est moins élevé que le premier mais le sol du bâtiment n'est pas cimenté. Le troisième modèle construit par une ONG doit avoir un coût beaucoup plus élevé.

Le modèle 1 sert de base de travail et pour une production de 500 poulets de chair, à raison de 10 sujets par m², il faudra 50m². Nous avons majoré à 55m².

Pour le petit matériel (mangeoire, abreuvoir), le nombre est calculé suivant des normes de densité et les prix sont ceux déclarés par des vendeurs de la zone (Bertoua).

Le coût total des investissements est de **889 000 FCFA**. (Voir détail en annexe 5b)

Le fonds de roulement est constitué des poussins, aliments, médicaments mais aussi de forfait abreuvement et chauffage... les prix utilisés sont ceux appliqués dans la zone.

Le fonds de roulement pour une bande est de **883 000 FCFA**

D'où un coût total pour l'installation du SE de **1 772 000 F CFA**.

Pour le SC 1 ha de maïs, le même raisonnement comme pour le premier système de

production à base de cacao est fait. Les calculs tiennent compte de l'abattage sur un ha et du travail du sol, l'achat de semences de qualité, le premier et le second sarclage...le coût de l'engrais n'est pas calculé pour la première année. Un total de **165 000 FCFA** est nécessaire pour un ha de maïs pour démarrer.

Pour ce système de production, il faut prévoir un investissement/équipement spécifique pour l'ha de maïs. Il s'élève à **151 200 FCFA**.

Le coût total d'installation du système de production : SE : bande de 500 et SC : 1 ha maïs est de 2 033 850 FCFA. Dans ce coût est inclus 3% d'imprévus qui peuvent être liés aux variations de prix.

TOTAL SP (poulet de chair, maïs) : 1 937 000 FCFA
Imprévus (3%) 96 850 FCFA soit 2 033 850 FCFA

5.4.2.Revenu agricole par actif comparé au seuil de reproduction

Produit brut pour les poulets de chair : les informations recueillies chez les référents donnent un prix moyen de 2500 FCFA pour un poulet de chair de 45 jours parce qu'ils vendent à des restaurateurs ou des revendeurs. Cependant en fonction des périodes le prix du poulet sur le marché local peut atteindre 3500 FCFA. Pour éviter toute surestimation et espérer que la production puisse être vendue rapidement c'est le prix de 2500 FCFA qui sera utilisé dans les calculs qui suivent.

En considérant un taux de mortalité de 3%, l'effectif restant de la bande de 500 sujets revient à 485 sujets.

Calcul du produit brut pour le système d'élevage

Productions	quantité	prix unitaire FCFA	Mont./bande	Montant année FCFA/an
vente poulets	485	2500	1212500	4850000
ventes fientes	10	500	5000	20000
PB				4870000

Calcul du produit brut pour le système de culture 1 ha maïs

maïs produit	3000	200		600000
--------------	------	-----	--	--------

Calculs économique du système

PB total du système = **5470000 FCFA**

VAB = 1608000 FCFA

VAN = 1370350 FCFA

RA= 1370350 FCFA d'où un RA/actif de 685 175 FCFA

Le revenu agricole par actif est supérieur au seuil de reproduction mais, cela suppose que l'exploitant puisse faire 4 bandes de 500 dans l'année et qu'il puisse faire deux campagnes de maïs. A défaut, il sera difficile d'atteindre le seuil de reproduction.

Conclusion partielle :

Ce système de production SP2 constitué d'un SE de 4 bandes de 500 sujets chair et SC d'1 ha de maïs en deux campagnes est économiquement rentable dès la première année. Cependant, un certain nombre de conditions doivent être remplies. Le fonds de roulement pour une bande de 500 sujets chair est assez élevé (883000 FCFA) soit en moyenne un coût de revient du poulet de 45 jours de près de 1800 FCFA sans compter le coût d'amortissement du poulailler et du matériel d'élevage. Ce chiffre est confirmé par les enquêtes chez les référents. La mise en place de la seconde bande est financée par les recettes de la première. Cela veut dire que même si la première bande est totalement subventionnée, une bonne partie des recettes (1212500 FCFA) devra servir au financement du fonds de roulement de la seconde bande. Par ailleurs, la commercialisation des poulets étant surtout ciblée sur des événements comme les fêtes de fin d'année, les Pacques ou encore la fin du ramadan, il faudra une bonne planification des bandes pour faire au moins 4 bandes dans l'année. Un respect strict de la prophylaxie sera de rigueur pour éviter de dépasser 3% de mortalité.

5.5. Discussions sur les référentiels produits

Les discussions portent tout d'abord sur les systèmes de production rencontrés dans la zone d'étude et ensuite sur les performances technico économiques de ces systèmes.

Par rapport aux SP, nous en avons retenu les deux les plus représentatifs des projets des jeunes.

5.5.1. Superficie 2 ha de cacaoyère pour démarrer

Dans leurs projets, les jeunes prévoient de démarrer leur cacaoyère sur une superficie de 2 ha. La figure qui suit montre que la plupart des référents de zone ont démarré leur production avec des superficies de 2 ha environ. Ils ont pu ensuite étendre leur cacaoyère. C'est ce conseil qui est donné aux apprenants par les moniteurs et les référents afin qu'ils puissent maîtriser d'abord leur exploitation avant de penser à l'extension.

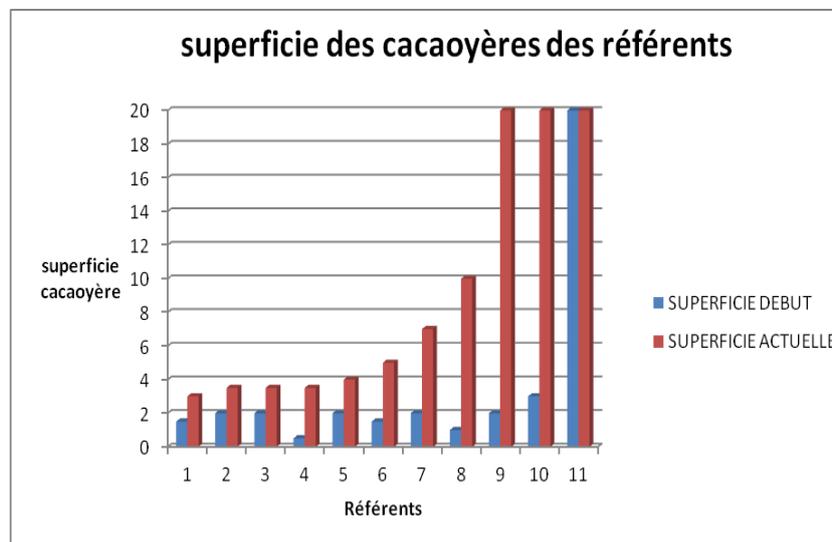


Figure 20: Évolution de la superficie de la cacaoyère des référents

5.5.2. Système de production avec cacaoyère : la rentabilité des premières années d'installation dépend des cultures vivrières et non de culture pérenne cœur de projet

Le premier système étudié est à base de cacaoyer comme culture pérenne (cœur de projet). Cette culture est généralement associée à des bananiers plantains qui servent de plantes d'ombrage temporaire pour les jeunes cacaoyers. Cependant, en plus de ce rôle important pour le développement de la culture cœur de projet, les bananiers vont commencer à produire et donc à dégager des revenus plus rapidement que la culture cœur de projet. La

« variété hybride »⁵ de cacaoyer la plus cultivée chez les référents de la zone commence à fleurir à deux ans en moyenne et les cabosses parviennent à maturité en 4 à 7 mois. Par contre pour le plantain, selon les variétés, la production est plus précoce. Le tableau 3 donne la durée du cycle de différentes variétés de plantain cultivées au Cameroun.

Tableau 3: durée du cycle de trois variétés de bananier plantain cultivées au Cameroun

Variétés	French géant	French moyen	Faux corn
Durée du cycle en mois	18	15	12

Source : document CTA

Durant les 3 premières années en attendant l'entrée en productions des cacaoyers, l'essentiel des revenus du système de culture cacaoyer*bananier plantain devrait venir des bananiers. Par ailleurs, le plantain occupe une place primordiale dans l'alimentation au Cameroun et donc dans la sécurité alimentaire. La consommation annuelle de plantain par habitant atteint 126Kg (Temple et al, 1996, cité dans la voix du paysan n°260 de janvier 2013).

Donc une importance particulière doit être accordée à cette culture pour la rentabilité des projets des jeunes ayant choisi ce système de production.

Par ailleurs le système de culture SC2 avec 1 ha de maïs vient renforcée la rentabilité du système de production. Le graphique 18 montre que durant les trois premières années ce sont les cultures de bananier et de maïs qui assure la rentabilité du système de production SP1. Les combinaisons réelles faites dans les projets peuvent être beaucoup plus compliquées dans un souci de rentabiliser au maximum les surfaces cultivées et aussi d'assurer les besoins de subsistance. Le risque serait alors un calendrier travail trop lourd ne permettant de s'occuper efficacement des différentes cultures.

Un autre risque dans ce système de production serait de vouloir mettre en place la bananeraie dès les mois de novembre ou décembre (si les jeunes reçoivent les subventions en fin 2013). En effet, dans la zone d'étude, en mi-novembre commence déjà la grande saison sèche qui va jusqu'en mi-mars. Cela signifie que le bananier planté en cette période risque de ne pas avoir suffisamment d'eau pour bien prendre. Il est préconisé, après la plantation, qu'il y ait deux mois de pluies bien réparties pour permettre une bonne prise du bananier.

Propositions : pour les premières installations (fin 2013- début 2014), prévoir : défrichage sous bois et abattage/ tronçonnage entre novembre et février ; le piquetage en février-mars et la plantation du bananier entre avril et juin (pendant la petite saison des pluies).

Cela permettra aussi de prendre le temps de la commande et d'acquérir des plants homogènes et de bonne qualité. Il faut noter que les jeunes prévoient aussi l'achat de rejets de bananier.

⁵ Variété hybride : nom donné par les référents à la variété qu'ils utilisent. Cette variété peut être le trinitario (cacao de la Trinité), issu d'un croisement entre le criollo et le forastero

5.5.3. Les jeunes choisissent l'achat de plants de cacaoyers au lieu de faire une pépinière

Les apprenants qui ont choisi ce système de production ont prévu d'acheter les plants de cacaoyers soit à la SODECAO soit chez d'autres pépiniéristes. Cette phase d'acquisition de plants doit être bien accompagnée parce que pouvant déterminer la réussite ou non du projet. Faire une pépinière nécessite d'avoir des cabosses de qualité, une certaine maîtrise pour le semis et le suivi. Un arrosage régulier et un entretien sont aussi exigés pour avoir, après 5 à 6 mois, de bons plants à mettre en terre. Pour planter en avril-mai, il faut démarrer la pépinière en novembre.

Proposition : Pour toutes ces raisons, AFOP peut envisager d'avoir un partenariat avec des structures qualifiées ou des pépiniéristes agréés afin que les jeunes puissent avoir des plants de bonne qualité et temps. Cette proposition est aussi valable pour avoir des rejets de bananier homogènes et de bonne qualité.

5.5.4. La production de poulets de chair : des risques à maîtriser

Le système poulets de chair et maïs peut être rentable dès la première année mais il présente des risques à prendre en compte.

Ce système peut poser deux problèmes particuliers que sont la fragilité des poussins d'un jour pour un débutant mais aussi les risques de maladie.

Par rapport aux poussins les conditions d'accueil au poulailler peuvent être déterminantes pour les premiers jours. Ces conditions sont liées au stress du transport des poussins, au chauffage du poulailler, au matériel pour alimentation et abreuvement...

Par rapport aux maladies, le respect de la prophylaxie doit être de rigueur. Une maladie comme la pseudo peste aviaire ou maladie de Newcastle peut décimer plus de 70% de l'effectif d'un poulailler.

Pour ces raisons, bien que les jeunes soient formés, l'assistance d'un technicien ou d'une personne expérimentée peut être nécessaire pour la première bande.

Par ailleurs, pour la commercialisation des poulets, les jeunes doivent avoir un marché avant la maturité des sujets. Toute prolongation de la durée d'élevage d'une bande augmente les coûts de production qui ne peuvent pas être répercutés automatiquement sur le prix de vente. L'abattage et la conservation des poulets pour une vente ultérieure nécessitent du matériel de froid avec ce que cela implique comme coût.

Propositions : le conseiller insertion devra appuyer les jeunes dans la recherche de marché mais aussi pour l'acquisition de poussins et d'aliments de qualité et à temps.

6. Analyse de la viabilité des installations des jeunes

Ce chapitre s'appuie sur des entretiens réalisés avec différents acteurs du territoire et dispositif d'appui à l'insertion ayant un rôle à jouer dans la viabilité des installations des jeunes.

6.1. Impatience de certains acteurs pour la finalisation et la mise en œuvre processus d'installation

Les premiers apprenants ont achevé leur formation en novembre 2012 et depuis, « attendent » l'appui de AFOP pour leur insertion. Ce délai a conduit à un « découragement ».

Le découragement de certains acteurs face à l'attente déjà trop longue entre la fin de formation et la concrétisation des premières installations des jeunes est à la hauteur de l'espoir suscité par ces installations.

En effet les familles se sont investies dans la formation des apprenants en participant à la prise en charge de leur enfant. Elles ont donné le foncier nécessaire pour son installation et ont aussi participé aux frais d'élaboration du document de projet d'insertion. Leur souhait est de voir rapidement ces jeunes s'insérer dans l'agriculture et réussir avec l'appui du programme.

Les jeunes formés qui disent avoir consacré deux années au centre de formation n'attendent que l'appui du programme pour développer leurs activités. Ils ont aussi le souci d'avoir raison sur ceux qui soutiennent qu'ils ont perdu deux ans au centre et ne seront pas financés.

Les directeurs et moniteurs qui sont encore très angoissés par rapport à la durée d'attente pensent que les premières installations vont donner une nouvelle vie aux centres. Certains redoutent que le découragement qui gagne certains EA1 se transmette aux autres promotions en formation et aux éventuels candidats pour accéder au centre de formation.

Un référent note qu'au niveau de son village, il y a 3 EA1 mais depuis lors il n'y a plus de candidats à la formation parce que les jeunes attendent de voir les premiers installés.

Le programme est attendu sur la finalisation et la mise en œuvre du dispositif d'installation avec toujours un sentiment d'illusion pour certains.

6.2. Apprécier et sélectionner des projets, un nouveau rôle pour la commission territoriale

La Commission Territoriale constitue un élément central du dispositif d'insertion car étant son ancrage territorial. Elle est une structure nouvelle dans le dispositif du programme AFOP. Elle s'appuie sur une structure existante ayant des fonctions apparentées, le Conseil de gestion du centre de formation où le conseil d'administration pour les EFA. Sa composition et ses fonctions sont rappelées ci-dessous telles que définies dans le rapport de mission de janvier 2013. Ces fonctions montrent l'importance de son rôle.

Elle constitue la gouvernance territoriale du dispositif d'insertion. Ses fonctions se déclinent autour de cinq axes :

- Analyse stratégique et orientation de l'insertion à l'échelle du territoire
- Instruction des projets des jeunes
- Accompagnement de l'insertion
- Coordination de l'insertion à l'échelle d'un territoire
- Fonction de plaider pour l'insertion et l'agriculture familiale

Elle est issue du Conseil de gestion du Centre de formation, enrichie de membres extérieurs et compte :

- le représentant des collectivités locales, Président du Conseil de Gestion, Président de la Commission Territoriale
- le représentant local du MINADER ; délégué d'arrondissement du MINADER
- le représentant local du MINEPIA
- un représentant de l'autorité traditionnelle
- plusieurs représentants locaux des organisations professionnelles (OPA, filières, Micro finance.)
- un représentant des associations des parents des apprenants
- plusieurs représentants des référents professionnels du Centre

La Commission est présidée par le Maire de la commune du Centre ou le Maire Président du centre.

Les membres du conseil de gestion, futurs membres de la commission territoriale, rencontrés pendant l'étude sont unanimes sur la nécessité d'être formés sur leur rôle. La sélection des projets et leur accompagnement des fonctions nouvelles et complexes pour la plupart d'entre eux. Donc, leur formation devra être centrée sur les critères d'appréciation et de sélection des projets des jeunes.

Les directeurs rencontrés soulignent certaines difficultés de fonctionnement du conseil de gestion qui peuvent se répercuter sur la commission territoriale. Un directeur explique les causes de ces difficultés. Pour lui, « *le volontariat pose problème car certains membres du conseil de gestion s'attendaient à des « per diem » ; Le Conseil de gestion ne siège pas régulièrement, en moyenne une session par an au lieu d'une par trimestre. Depuis le début de la formation en 2010, uniquement 2 ou 3 sessions. Le CG a été formé sur son rôle mais pendant la phase préliminaire d'AFOP.* » Propos recueillis par entretien A. Diallo

Par rapport à l'appui à apporter à la future commission territoriale un certain nombre de points sont énumérés par les directeurs :

- i) identifier de nouveaux membres comme le représentant des IMF qui sont tous à Bertoua (chef lieu de la région Est) et comment choisir ce représentant parmi plusieurs IMF,
- ii) comment avoir un consensus sur le représentant des OPA alors qu'il y'a plusieurs catégories d'OPA : GIC, Coopératives, plate forme... ? ;
- iii) Nécessité de former les référents et les familles et choisir leurs représentants respectifs ;
- iv) Nécessité de former la commission territoriale pour pouvoir apprécier, valider et sélectionner les projets des jeunes.

La nécessité de payer des tickets de participation aux différentes sessions de la commission territoriale a été soulignée par un responsable. Pour lui, cela participe à motiver les membres de cette commission.

6.3. Des apprenants qui ont démarré des activités agricoles

Presque tous les apprenants rencontrés disent avoir démarré des activités de production. Ces activités sont surtout sur les cultures vivrières et notamment le maïs et le bananier plantain. Cependant, la plupart le font sur un site différent de celui prévu pour l'exploitation agricole objet de leur projet. Par ailleurs, si certains sont déjà dans l'activité cœur de projet, ils n'intègrent pas les réalisations de départ comme partie intégrante du projet élaboré. Les figures 16 et 17 qui suivent montrent un EA1 qui gère un magasin de provendes avec son frère et son campement en construction sur son exploitation de 15 ha de maïs.



Figure 21: EA1 devant son campement en construction dans son exploitation de 15 ha maïs



Figure 22: le même EA1 devant le magasin géré avec son frère

6.4. Des filles prêtes à s'installer et à rester dans leur village

A Bouam, 4 filles sont parmi les EA1, elles sont 6 en EA2 et 13 en EA3. A Koumé-Bonis, il y a 3 filles en EA1 et encore plus pour les EA2 et EA3.

Les filles rencontrées dans le cadre de l'entretien disent être engagées à s'installer dans leur village et à y rester pour travailler leur exploitation même après un mariage avec quelqu'un venant d'une autre zone. Reste à voir si les conjoints seraient prêts à s'engager dans le travail de l'exploitation pour réduire le coût de la main-d'œuvre et avoir une exploitation réellement familiale. Par exemple pour deux filles EA1 du CFR de Bouam qui ont répondu aux entretiens, le concubin ou le fiancé est dans un secteur d'activités autre que l'agriculture. Par ailleurs, dans leur projet les prévisions pour les salaires sont trop élevées (exemple 3 264 800

de charge personnel pour un projet de 6 254 380 F CFA et sans prévision d'apport personnel en terme de travail comme dans d'autres projets).

Par ailleurs, de façon socioculturelle, il semble qu'il y ait des familles qui ne prévoient pas de terre en héritage pour les filles. Cela peut remettre en cause, à l'avenir, un foncier attribué à une fille par la famille d'où l'importance de sécuriser davantage les titres et acte de donation.

6.5. Foncier disponible pour tous les apprenants mais à sécuriser

Le foncier est un acquis implicite pour tous les apprenants candidats à l'insertion. En effet le programme demande que tous les apprenants disposent d'au moins 1,5 ha pour leur installation.

Dans la zone d'étude, « *le foncier ne pose pas de problème à l'Est* » est la réponse donnée par la majorité des acteurs interrogés sur la question. Les apprenants peuvent en bénéficier par héritage ou par l'intermédiaire de la chefferie. La preuve, tous les EA1 du CFR de Bouam disposent d'une attestation de propriété ou d'un acte de donation. Ces titres sont signés par la chefferie, des témoins et le chef de famille ou son représentant (voir annexe 6).

Cependant, sans remettre en cause la validité de ces titres, beaucoup d'acteurs insistent sur la nécessité de sécuriser ce foncier par un visa de l'autorité administrative, en l'occurrence le sous-préfet. Cette remarque est d'autant plus pertinente qu'un chef traditionnel, signataire de plusieurs actes de donation, demande que les moyens nécessaires pour la sécurisation soient pris en charge dans le financement des projets des jeunes. La procédure d'immatriculation qui est plus compliquée peut être faite plus tard. La coordination nationale et les centres auront un rôle à jouer dans cette implication des autorités administratives locales.

Par ailleurs, au niveau du CFR de Bouam, à l'exception d'un seul, tous les EA1 ont des actes de donation ou des attestations de propriétés de 10 ha et plus. Certains sont tributaires de plus de 20 ha de forêt. Un tel système reposant sur des actes donnés par la chefferie et portant sur de vastes surfaces de terres, la réflexion devra être portée sur la pérennisation d'un tel système avec les promotions (EA2, EA3...) à venir. Une autre question sera l'accessibilité effective à ces terres si l'exploitation démarre. Certains EA1 disent avoir leur terre à 7 ou 9 km de leur village et ne prévoient pas dans leur projet un campement sur l'exploitation. Sur la question, des apprenants précisent qu'il y'a une piste forestière qui passe à proximité.

6.6. Des acteurs locaux prêts à s'impliquer pour la viabilité des installations

6.6.1. Des référents prêts à jouer un rôle d'accompagnant et de conseiller pour les jeunes à insérer

A la question : Quel rôle un référent peut jouer dans l'insertion des jeunes ?, les réponses des référents sont concordantes sur la nécessité de continuer à échanger avec le jeune après son installation, d'être son premier conseiller. Ils notent qu'ils doivent participer au suivi du jeune et l'aider à réussir.

Cependant, ces référents qui reçoivent les apprenants en alternance notent que ces derniers ont des motivations différentes pour la formation. Ils les classent en trois grandes catégories : i) ceux qui sont intéressés et qui peuvent réussir, ii) ceux qui sont au centre pour la ration de 1000F/jour, iii) ceux qui sont au centre parce que n'ayant pas trouvé autre chose à faire. Pour les référents, les apprenants des deux dernières catégories sont moins sérieux et moins assidus et certains d'entre eux refusent même le travail.

A la question sur l'aptitude des EA1 à s'installer et à réussir, les référents notent entre 60 et 80% des jeunes capables de réussir. Ils notent aussi que certains ont commencé leur projet et invitent les référents à visiter leur exploitation.

6.6.2.Des structures de développement prêtes à accompagner l'insertion

- Les responsables régionaux du MINADER et du MINEPIA saluent l'initiative de l'installation des jeunes. Cependant ils insistent sur la nécessité d'un bon suivi et de donner le financement par tranche. Ils notent l'existence de certains programmes de l'État qui accompagnent les agropasteurs et dont les jeunes installés peuvent bénéficier.

- Le responsable régional de la chambre d'agriculture des pêches de l'élevage et des forêts (CAPEF) rappelle deux missions principales de sa structure : une mission de consultation et à cet effet elle joue un rôle de porte-parole du monde agricole et rural auprès des pouvoirs publiques ; une mission de service public et donc de compagnonnage agricole par des actions de conseil, de formation, d'assistance technique...

Il cite des possibilités de financements comme le FNE, PIASSI, PAJER-U qui ont pour spécificité de développer l'auto emploi des jeunes avec des crédits donnés sans garantie. Il cite aussi d'autres programmes logés au MINADER tels que PACA, PNDRT, le programme maïs ou logés au MINEPIA tels que le projet PORC, Projet Élevage petits Ruminants... Cependant il note que pour ces financements étatiques, être regroupé en GIC, GIE, Association, coopérative... justifiant d'une activité existante sur le terrain serait un atout.

Une fois leur installation effective, les jeunes appuyés par les conseillers insertion pourront explorer ces pistes de financement. Pour ce faire, ils devront s'organiser ou rejoindre d'autres organisations existantes.

6.6.3.Engouement mitigé des EMF pour le financement des jeunes

- Le recours à la microfinance peut être une alternative pour les jeunes dans une perspective de développement de leur exploitation. Les structures de microfinance rencontrées offrent toutes des services d'épargne et de crédit et 2 sur les 4 ont une expérience de travail avec les agriculteurs. Cependant la responsable locale de l'une de ces structures qui a travaillé avec les jeunes dans le cadre d'un programme du ministère de la jeunesse note de grandes difficultés dans le remboursement. Pour elle, la difficulté du suivi est à l'origine du taux de remboursement presque nul de ce programme. Compte tenu de cette expérience, elle n'est pas très enthousiaste de renouveler l'expérience mais, dit-elle, les décisions se prennent au niveau du siège et les agences appliquent.

- Un agent de crédit de la structure qui compte parmi ses membres certains référents de la zone d'étude, note d'abord le problème de garantie. Sa structure fait du crédit de groupe et

de l'éducation financière. La caution solidaire sert de garantie cependant pour avoir du crédit, il faut avoir au moins 3 mois d'ancienneté et épargner contractuellement au moins 30% du montant de crédit sollicité. Cette structure à une expérience de travail avec les fonds du PNUD pour les jeunes. Pour le suivi des remboursements, il note que le chef d'agence et les agents de crédit descendent sur le terrain. Il pense qu'il est bien possible de travailler avec les jeunes agriculteurs mais si c'est dans le cadre d'une structure, il faudra un protocole d'accord avec un cahier des charges définissant les responsabilités de chaque partie.

6.7. Des moniteurs intéressés par la fonction de conseiller insertion mais nécessité de renforcer leurs capacités et un rayon d'installation à tenir en compte

Les moniteurs participent à la formation des jeunes au niveau du centre et les appuient dans l'élaboration de leur projet. Dans le souci d'assurer un continuum entre la formation et l'insertion il est prévu au moins dans un premier temps que les conseillers insertion soient recrutés parmi les moniteurs.

6.7.1. Nécessité de renforcement de capacité des moniteurs pour le métier de conseiller insertion

Les moniteurs interviewés considèrent le travail de conseiller insertion comme assez intéressant pour la réussite de l'insertion des jeunes formés mais aussi « *parce que permettant au moniteur de passer de la théorie à quelque chose de concret* » (Propos recueillis au cours des entretiens). Certains considèrent ce travail comme un devoir pour le moniteur : « *le moniteur connaît les apprenants au cas par cas. Il maîtrise les forces et faiblesses des uns et des autres* ». (Propos recueillis au cours des entretiens)

Le travail est d'autant plus intéressant pour eux parce qu'il permet au moniteur qui a participé à la formation des jeunes de les accompagner et de suivre leurs réalisations.

En échangeant avec les moniteurs sur la compréhension qu'ils ont du métier de conseiller insertion, ils ne semblent pas tous avoir une lecture complète des fonctions à jouer. Les rôles d'intermédiation, d'appui à l'insertion dans le territoire tout comme l'alimentation du dispositif de suivi évaluation sont souvent omis. L'un des moniteurs ayant la compréhension la plus complète de cette nouvelle fonction, résume les fonctions du conseiller insertion en ces termes : « *aider le jeune à mettre en place son projet en donnant des conseils techniques, en suivant le chronogramme des activités, assurer le lien entre le CFR et le JA, donner son point de vue sur l'utilisation des fonds.* » (Propos recueillis au cours des entretiens)

Ainsi, par rapport aux compétences supplémentaires requises pour ce travail de conseiller insertion, les moniteurs semblent tous avoir besoins de renforcement en éducation financière pour leur rôle d'intermédiation avec les institutions financières (EMF, banques) et en suivi évaluation.

Pour le suivi évaluation, une bonne maîtrise de l'outil information est essentielle. Les moniteurs trouvent tous ce travail de conseiller insertion faisable si ce dernier est déchargé de ces tâches pédagogiques.

Par rapport à la durée d'accompagnement, ils pensent que ça doit dépendre du cœur de projet du jeune inséré. Ils pensent tous qu'il faut accompagner les jeunes au moins jusqu'au début de production de la culture cœur de projet. Si cela peut être d'un an pour les productions de cycle court comme la volaille, cela prendra 3 ou 5 ans pour les cultures comme le cacao, café et palmier à huile. Cette vision d'une durée d'accompagnement en fonction de la production cœur semble être partagée par certains des référents aussi.

Pour le suivi au niveau des exploitations, les moniteurs du CFR de Bouam pensent qu'avec une bonne planification, le conseiller insertion pourra faire ce travail parce que les jeunes seront insérés sur un rayon de 35 km. Ceci posera alors problème pour l'EFA de Koumé-Bonis où le rayon d'insertion peut dépasser 100km, les apprenants étant d'origines géographiques assez diverses. Certains sont venus d'autres départements et mêmes d'autres régions.

6.7.2. Des installations pouvant s'inscrire dans des rayons assez larges à tenir en compte pour les conseillers insertion

Pour le CFA de Bouam le recrutement des EA1 s'est fait dans l'arrondissement de Diang où le CFR est installé. Ainsi, les jeunes EA1 à insérer sont localisés dans l'arrondissement et dans un rayon ne dépassant pas 35 km par rapport au CFR (cf. figure 23). Cependant, pour l'EFA de Koumé-Bonis, un centre privé, les EA1 sont venus de zones quelques fois très éloignées pouvant même être en dehors de la région. Ces jeunes prévoient s'insérer dans leur zone de provenance où la terre leur est accessible.

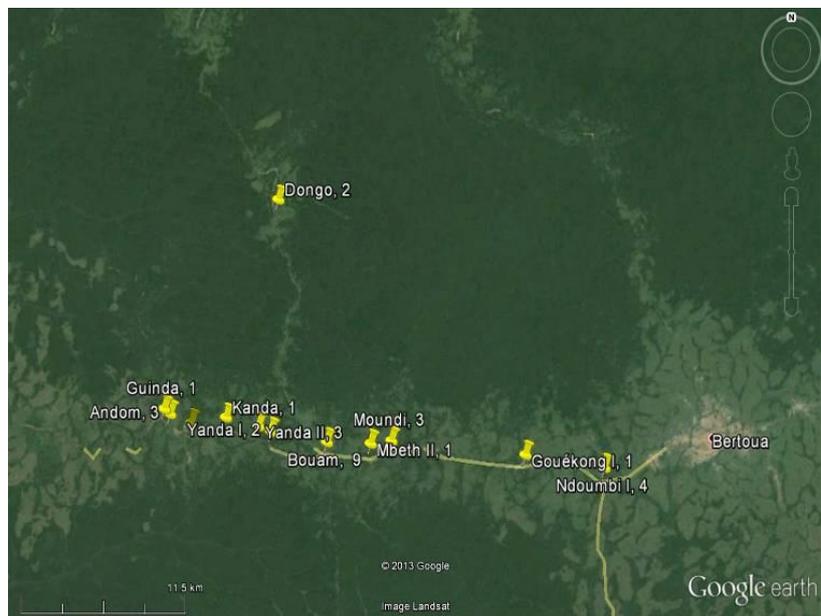


Figure 23; Carte d'installation prévue des EA1 de Bouam

Cela posera sans doute un problème pratique de suivi par un conseiller insertion dépendant directement de l'EFA de Koumé-Bonis. Les cas de ce type devront faire l'objet d'une réflexion spécifique : quelle commission territoriale devra étudier les dossiers de ces apprenants, celle du Centre, celle de la région d'installation ? Comment faire si la région d'installation n'a pas de commission territoriale ? Comment le centre assurera-t-il l'accompagnement de ces projets ?

6.8. Directeurs et apprenants interrogatifs sur la nature, les taux et la pérennité de la subvention AFOP

Au moment du stage, les directeurs de centre se posent encore des questions par rapport à la subvention : « Pas encore une idée exacte sur la forme de l'appui à l'installation (quel taux : 100% ou un niveau donné, ce niveau permettra-t-il au JA de décoller ?). Urgence

d'avoir des textes officiels sur le plafond des projets et la nature des financements ce qui permettrait de mieux dimensionner les projets et de rechercher des partenaires de financement éventuels. Le processus de financement sera-t-il pérenniser pour les générations d'apprenants à venir ». Dires recueillis pendant les entretiens.

Par rapport à leurs préoccupations, les apprenants posent la question du plafond de la subvention et disent avoir des difficultés de dimensionner leur projet parce que ne sachant pas le montant qu'ils peuvent recevoir. Ils posent aussi la question sur l'apport personnel, voulant savoir sa nature et son taux.

6.9. Centres en attente de la réalisation des infrastructures

La réalisation d'infrastructures d'accueil était prévue dans les projets de centre de 2010/2013 et devait être effective au terme de la première phase du programme AFOP. Les directeurs notent qu'avant le début des formations, le programme a réhabilité les bâtiments qui étaient tous délabrés et a procédé au forage d'un point d'eau avec pompe manuelle. Un bloc de toilettes a été aussi construit à Bouam. Cependant, ce sont des salles du bloc administratif qui servent pour le moment de dortoirs pour les apprenants. Les directeurs signalent la nécessité d'avoir des ateliers pédagogiques surtout pour les productions animales et du matériel pour les travaux pratiques de transformation. Ils en concluent que les infrastructures qui ne sont pas encore réalisées influencent négativement la qualité de la formation.

Le nouveau projet de centre en cours d'élaboration au moment du stage, garde les mêmes orientations que le précédent cependant, un axe nouveau est l'insertion des jeunes formés.

Conclusion partielle :

L'analyse des conditions de viabilité montre que chacun des acteurs a un rôle à jouer dans la viabilité des projets des jeunes. Cette viabilité dépend de plusieurs facteurs en lien avec l'accompagnement de l'élaboration du projet, son instruction et sa sélection par la commission territoriale, son financement et son accompagnement technico économique. Les moniteurs qui appuient l'élaboration des projets et qui sont aussi intéressés par le métier de conseiller insertion doivent avoir un renforcement de capacité en éducation financière pour leur rôle d'intermédiation avec les institutions financières. Le foncier déjà acquis par les jeunes au niveau des familles ou de la chefferie doit être sécurisé davantage par un visa du sous-préfet. La commission territoriale doit être renforcée pour pouvoir assurer son nouveau rôle de sélection des projets. Les référents tous comme les structures développement locales peuvent jouer un rôle important dans l'accompagnement des jeunes installés. Une intermédiation est nécessaire pour créer le dialogue entre les EMF et les jeunes pour que des financements nécessaires au développement progressif des projets puissent être trouvés.

TROISIEME PARTIE
VERIFICATION DES HYPOTHESES, DISCUSSIONS ET
PROPOSITIONS

7. Vérification des hypothèses, Discussions propositions

7.1. Vérification des hypothèses

Dans la problématique, la commande d'AFOP reformulée a permis d'avoir la question de recherche : Quelles conditions les projets des jeunes doivent-ils remplir pour que leur installation puisse être viable et quels sont les facteurs qui influent sur cette viabilité ?

Le dispositif d'appui à l'installation a été élaboré sur la base de 5 hypothèses touchant différents aspects de la viabilité. Voyons ce que les enquêtes effectuées dans les deux centres de notre étude nous apprennent sur ces hypothèses

7.1.1. Vérification de l'hypothèse n°1 :

La viabilité d'un projet est systémique et combine des dimensions technique, économique, organisationnelle, sociale et environnementale.

L'étude montre que l'ensemble des acteurs ont un rôle à jouer dans la viabilité des projets des jeunes. La viabilité ne se limite pas seulement à des performances économiques. Par ailleurs, la viabilité du système de production dépend de toutes les activités qui le composent.

Cette hypothèse est vérifiée à travers nos données d'enquête

7.1.2. Vérification de l'hypothèse n°2 :

La viabilité technique et économique des projets des jeunes peut être appréhendée par des seuils, des références, propres à chaque système de production (volume et calendrier de travail, valeur ajoutée, revenu agricole, ...) ; on peut, pour les principaux systèmes de production choisis par les jeunes, établir des références qui vont permettre d'évaluer le degré de viabilité potentielle d'un projet, et a contrario, identifier les projets irréalistes ayant peu de chance de viabilité.

En posant cette hypothèse, l'idée était de pouvoir appréhender, à partir des projets finalisés et des entretiens avec les apprenants, différentes dimensions de la viabilité techniques et économiques des projets.

Le calendrier de travail devait permettre de voir la faisabilité des combinaisons au niveau des systèmes de production en fonction de la main-d'œuvre disponible ou accessible par le jeune. L'état de finalisation des projets au moment du stage n'a pas permis cela. Les échanges avec les apprenants et les référents montrent qu'avec de la main-d'œuvre extérieure pour les travaux d'installation (abattage/tronçonnage, piquetage et trouaison...), les combinaisons sont faisables pour deux actifs.

La modélisation à travers les systèmes de productions majoritaires dans les projets des jeunes montre un RA/actif comparé au seuil de survie et de reproduction des exploitations qui dépasse le seuil de reproduction de 500000 FCFA par actif dès la première année pour le SP avec élevage de poulet de chair. Ce seuil est dépassé dès la deuxième année pour le SP2. Cependant cela n'est possible que si les coûts d'installation (investissement, fonds de

roulement et main-d'œuvre d'installation) sont pris en charge par la subvention. Cette modélisation montre la viabilité économique des projets.

L'hypothèse 2 apparaît donc pertinente pour analyser la viabilité technique à travers la maîtrise du travail et la viabilité économique par la RA/actif.

7.1.3.Vérification de l'hypothèse n°3 :

Un accompagnement technique, économique, organisationnel par un conseiller insertion, pendant une durée de 3 ans, favorise une bonne maîtrise et une viabilité des projets.

La majorité des apprenants et les moniteurs pensent que le conseiller insertion doit accompagner le jeune jusqu'au début de la production de l'activité cœur de projet. Dans la zone d'étude, plus de 75 % des projets (91% à Bouam et 62% à Koumé-Bonis) ont comme activité cœur, la cacaoculture. Le cacaoyer produisant à partir de la troisième année, il faudra alors un accompagnement du conseiller insertion jusqu'à cette période. D'autres cultures comme le palmier à huile vont demander plus de temps.

Donc l'hypothèse 3 apparaît pertinente

7.1.4.Vérification de l'hypothèse n°4 :

L'accès à un financement adapté contribue à l'autonomie et au développement des exploitations des jeunes.

Cette hypothèse se base sur les deux aspects de la fonction de financement du dispositif à savoir :

- ✓ Le financement (subvention) des besoins investissement par AFOP permet un bon démarrage des activités des jeunes agriculteurs.
- ✓ Un accompagnement par les EMF (intermédiation) permet un développement des exploitations des jeunes agriculteurs.

Les calculs des besoins d'installation montrent effectivement que si AFOP subventionne seulement les besoins d'investissement (partie 1 de l'hypothèse 4), les jeunes ne pourront pas prendre en charge le fonds de roulement pour démarrer. AFOP devra alors prendre en charge les frais d'investissement et le fonds de roulement pour que les projets puissent bien démarrer.

Les EMF ne semblent pas totalement engagés dans l'accompagnement des jeunes. Même si certaines structures de microfinance rencontrées semblent être favorables, il faut qu'un partenariat soit défini entre AFOP et ces structures. Donc cette partie de l'hypothèse n'est pas vérifiable pour le moment. Par ailleurs, les jeunes ne prévoient pas pour le moment l'acquisition de crédit pour le développement de leurs activités. Le conseiller insertion pourra faciliter si nécessaire leur rapprochement avec les établissements de micro finance.

7.1.5.Vérification de l'hypothèse n°5 :

Une bonne insertion des jeunes dans leur environnement agricole et rural ainsi que dans leur territoire d'installation permet la viabilité sociale des projets.

- ✓ le foncier est accessible dans les familles des jeunes agriculteurs ou dans la communauté par l'intermédiaire des chefferies.

Cette partie de l'hypothèse 5 est vérifiée parce que tout les EA disposent déjà d'un acte de donation ou d'une attestation de propriété acquis soit dans la famille soit par attribution de la chefferie.

- ✓ les partenariats noués avec les autorités administratives et coutumières locales permettent une bonne insertion et une sécurisation des exploitations des jeunes.

Pour le foncier, beaucoup d'acteurs rencontrés pensent qu'il faut sécuriser davantage le foncier par un visa du sous-préfet. Les centres qui ont pu avoir de bonnes relations avec les familles et les autorités coutumières n'ont pas encore mené des démarches vers l'autorité administrative. Cette hypothèse n'est vérifiée que partiellement. De façon plus générale la sécurisation des exploitations des jeunes dépendra aussi de l'implication des autorités coutumières et administratives.

- ✓ l'insertion sociale par la subvention des projets des jeunes est bien accueillie par la communauté et les familles.

Les acteurs rencontrés accueillent favorablement l'idée d'une subvention des projets des jeunes. Les familles montrent d'ailleurs une certaine impatience pour cette subvention.

Cette hypothèse est pertinente. Cependant, certains jeunes formés notent des risques de jalousie pouvant se manifester par des sabotages au niveau des installations d'où une certaine vigilance est requise à ce niveau.

7.2. Discussions sur les conditions de viabilité de l'installation des jeunes et propositions

Nous rappelons d'abord le rôle des différents acteurs dans le dispositif prévu dans le rapport de juin 2013, pour ensuite discuter de la possibilité de remplir ce rôle en fonction des résultats des entretiens.

7.2.1. Difficultés de rédaction du projet pour certains apprenants

L'état d'avancement des projets et leur qualité contrastée au moment du stage peut être en partie liés à un canevas un peu trop lourd. Si certains apprenants de niveau de formation un peu plus élevé peuvent être à l'aise par rapport aux calculs et à la rédaction, ceux qui n'ont que le CEP et qui de sur quoi ont quitté les études depuis des années peuvent être en difficultés. Pour faciliter la rédaction, certains moniteurs ont émis l'idée d'avoir un modèle de canevas à remplir. Un appui individualisé à l'apprenant qui pourrait être la solution peut être difficile avec l'effectif actuel des moniteurs et de la charge de travail notée par certains d'entre eux.

7.2.2. Renforcer la commission territoriale pour l'accomplissement de son nouveau rôle

Entre autres compétences, la commission territoriale doit avoir une capacité d'analyse de la viabilité des projets des jeunes. Cette fonction nouvelle nécessite une formation.

D'ailleurs les membres du conseil de gestion rencontrés ont souhaités bénéficier de renforcement dans ce sens pour pouvoir jouer leur rôle.

Une autre question est quel moyen pour faire ce travail. Là ou certains membres du conseil de gestion s'attendaient à des tickets de participation, s'il faut travailler sur des projets qui seront financés, ces membres peuvent être plus exigeants.

7.2.3. L'intermédiation : un rôle important du conseiller insertion

Le conseiller insertion doit apporter un appui d'intermédiation entre le jeune agriculteur et son environnement technique, économique, social. Cette intermédiation sera en particulier à réaliser avec les organisations de filières et les institutions financières. Cet important rôle va demander des capacités particulières aux conseillers insertion. Les moniteurs qui se disent intéressés par ce nouveau métier n'ont pas encore totalement intégré ce rôle dans ce nouveau métier.

7.2.4. Métier de conseiller insertion : possibilité de promouvoir des moniteurs

Le dispositif expérimental prévoit que le conseiller insertion soit de profil Agronome avec spécialisation en économie agricole et rurale ou socio économiste avec bonnes compétences agricoles. Par ailleurs il est précisé que : « Pour assurer un continuum entre formation et insertion, et valoriser les compétences existantes, ce poste sera pourvu, au moins dans un premier temps, par promotion interne au sein du groupe des moniteurs. A ce titre, il peut constituer une perspective d'évolution de carrière motivante pour les moniteurs. » (Rapport mission juin 2013)

Ce profil demandé posera problème parce que dans les centres visités, aucun des moniteurs n'est agronome. Les moniteurs sont de niveau agent technique ou au plus des techniciens supérieurs. Par ailleurs les directeurs eux-mêmes dans la zone d'étude ont au plus le diplôme d'ingénieur des travaux (bac + 3).

Donc, le profil du conseiller insertion doit être revu pour permettre au programme AFOP d'avancer rapidement vers le recrutement de cet élément important dans le dispositif.

L'idée de pourvoir ce poste par promotion interne au sein du groupe des moniteurs serait intéressante compte tenu de l'importance que les moniteurs accordent à ce nouveau métier. Mais, s'il faut deux conseillers par centre, il faut d'abord penser au recrutement d'autres moniteurs parce que certains centres n'ont que 3 ou 4 moniteurs. Un centre comme le CFR de Bouam a 4 autres agents affétés au centre mais ils ne sont pas encore dans le dispositif AFOP.

7.2.5. Une durée d'accompagnement par le conseiller pouvant être assez longue

Les entretiens montrent majoritairement que les jeunes doivent être accompagnés jusqu'au début de la production de l'activité cœur de projet. Cela prendra au moins 3 ans pour la plupart des cultures pérennes dans les projets des jeunes (cacaoyer, palmier à huile, caféier).

Si une durée d'accompagnement de 3 ans est retenue pour 2 conseillers par centre, chaque conseiller aura en moyenne 15 apprenants par promotion soit près de 45 jeunes à suivre. Dans ce cas il serait impossible d'assurer une visite par jeune et par mois. Même avec l'idée de faire 2 exploitations par visite, il faudra 22 jours par mois pour voir toutes les exploitations. Si cela est faisable, il ne laisse pas du temps au conseiller pour se consacrer à d'autres tâches.

Par ailleurs un rayon d'installation assez large des jeunes peu compliquer d'avance ces visites d'exploitation. Une réflexion doit être portée sur des cas d'installation dans des zones très éloignées du centre de formation. Le dispositif, pour raisons pratiques, peut étudier la possibilité de confier le suivi d'un EA au conseiller insertion le plus proche.

7.2.6. Paiement direct aux prestataires de services et virements monétaires dans le compte du jeune

Les enseignements tirés des enquêtes avec les référents et d'autres acteurs des territoires sont en faveur d'un financement accordé sur la base du projet du jeune. Ils sont aussi en faveur d'un versement de la subvention par tranche et du suivi des réalisations. Pour éviter des détournements d'objectif, leur conseil donné par certains acteurs est que le versement monétaire soit le moins possible.

Si la subvention doit être sous forme de paiement direct aux prestataires de services, la question est : qui choisit les prestataires et comment assurer le paiement. Comment s'assurer de la qualité du service rendu.

Le versement d'une subvention monétaire sur un compte ouvert par le jeune auprès d'une institution financière locale, comme le prévoit le dispositif, suppose un plan d'opération claire dans les projets pour savoir les moments de décaissements. Un partenariat entre AFOP et cette institution devra être noué dès le début des installations pour permettre aux jeunes de bénéficier aussi d'opportunité de crédit pour développer leur exploitation.

Les institutions financières devront être identifiées par zone sur la base de critère d'expériences de travail avec les jeunes agriculteurs, de leur capacité financière et de leur capacité à bien accompagner les jeunes. Le suivi des remboursements sera du ressort de la structure financière.

Conclusion

Le Programme d'Appui à la rénovation et de développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, et des pêches (AFOP) a dans son mandat pour sa deuxième phase, l'appui à l'insertion des jeunes formés. L'insertion de ces jeunes formés au métier d'exploitant agricole se fait sur la base de leurs projets élaborés au cours de leur formation. Le souci d'AFOP est de savoir comment choisir et accompagner des projets viables. Le programme est par ailleurs conscient que tous les acteurs concernés par cette insertion ont un rôle à jouer dans la viabilité des projets.

La grille d'analyse élaborée à cet effet prend en compte toutes les dimensions de la viabilité (juridique, économique, technique, sociale et environnementale). L'analyse fondée sur la base du système d'acteurs intervenant dans le dispositif d'insertion a permis de tirer différents enseignements sur la viabilité des projets des jeunes :

- Sur la viabilité technico-économique, l'étude des projets des jeunes montre une prédominance de deux systèmes de production : l'un à base de cacaoyer comme cœur de projet (91% des projets du premier centre et 62% dans le second) et l'autre à base de poulets de chair (32 % des projets du second centre). Sur la base d'une modélisation, l'installation de ces systèmes de production coûte environ 1 509156 FCFA pour le premier, et 2 033 850 FCFA pour le second. Sur la base d'une subvention des frais d'installation et de fonctionnement de départ, le revenu agricole par actif (RA/actif) du premier système atteint le seuil de survie (250 000 FCFA) en première année de production mais n'atteindra qu'en deuxième année le seuil de reproduction (500 000 FCFA). Par contre pour le second système à base de poulets de chair le RA/actif peut atteindre le seuil de reproduction dès la première année.

- Sur la viabilité sociale, le financement des frais d'installation permet le recrutement de la main-d'œuvre temporaire pour les travaux difficiles à exécuter par l'exploitant et son conjoint. Les salaires temporaires pour le système de production (avec 2 ha de cacaoyer associés au bananier plantain et 1 ha de maïs) s'élèvent à 680 000 FCFA pour un projet de 1509156 FCFA. Le projet crée alors de l'emploi temporaires sans compter l'emploi créé pour l'exploitant et son conjoint (2 actifs).

- Pour la viabilité juridique mais aussi sociale des projets, le foncier acquis dans la famille ou attribué par la chefferie assure une certaine viabilité mais, il faut sécuriser davantage par le visa du sous-préfet.

La viabilité globale des projets dépendra aussi de l'accompagnement des différents acteurs :

- Sur plan technico-économique, social, organisationnel..., l'appui du conseiller insertion sera déterminant. Il devrait bénéficier de renforcement de capacités pour pouvoir assurer cet appui ; sa capacité de faire de l'intermédiation sera déterminante pour le rapprochement des jeunes et des institutions financières. Aussi, il devra avoir le temps nécessaire pour suivre les exploitations jusqu'à l'entrée en production de l'activité cœur de projet.

- L'analyse de ces projets des jeunes pour leur sélection doit être faite par la commission territoriale sur la base de l'approche système de production. Cette commission doit être formée à ce rôle.

Les acteurs comme les référents, familles, les structures de développement locales doivent

être mieux organisés et formés pour participer dans l'accompagnement des jeunes.

Le programme AFOP doit penser à développer un partenariat avec des programmes comme ACEFA pour le financement des infrastructures comme les bâtiments d'élevage ou les magasins.

Cette étude est réalisée dans deux centres de la région de l'Est et a pu développer les deux systèmes de production les plus représentatifs des projets des jeunes. Compte tenu de la dimension nationale du programme AFOP, une étude pareille devrait être étendue à d'autres zones agro écologiques du Cameroun et sur d'autres systèmes de production.

Le processus d'insertion des jeunes formés par le programme AFOP est basé sur dispositif d'accompagnement élaboré avec une démarche de co-construction. Il a un fort ancrage territorial et implique tous les acteurs concernés par l'insertion des jeunes en agriculture. Cette démarche pourrait servir d'exemple pour tous les pays du Sud qui souhaiteraient investir dans cette thématique de la formation et de l'insertion des jeunes en agriculture familiale.

Références bibliographiques

AFOP ; documents de capitalisation

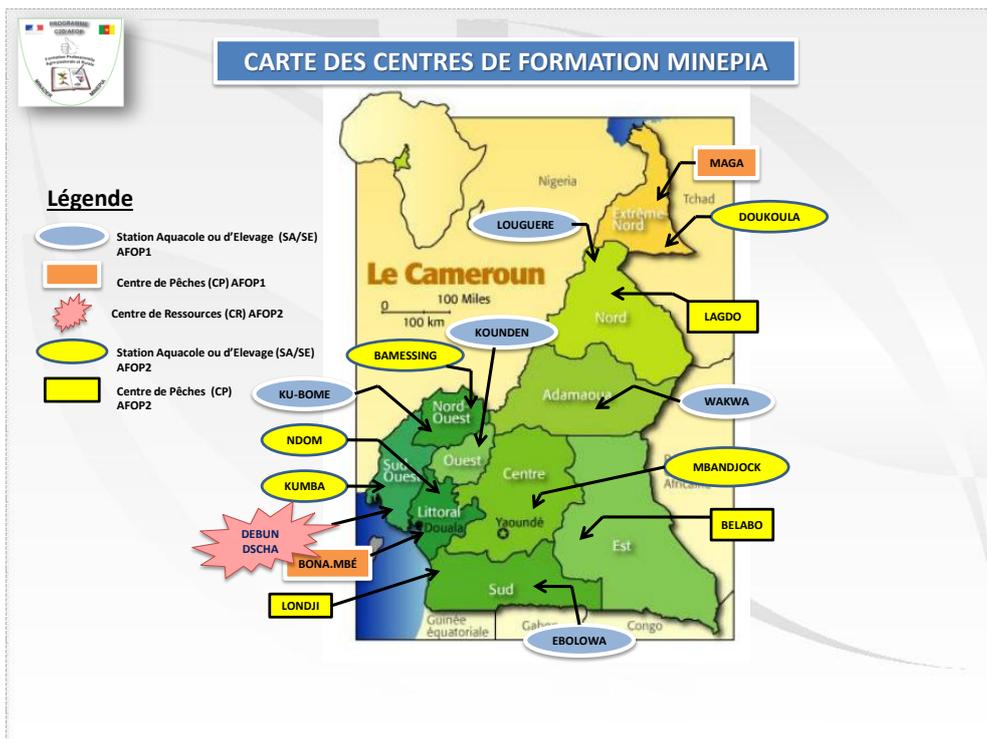
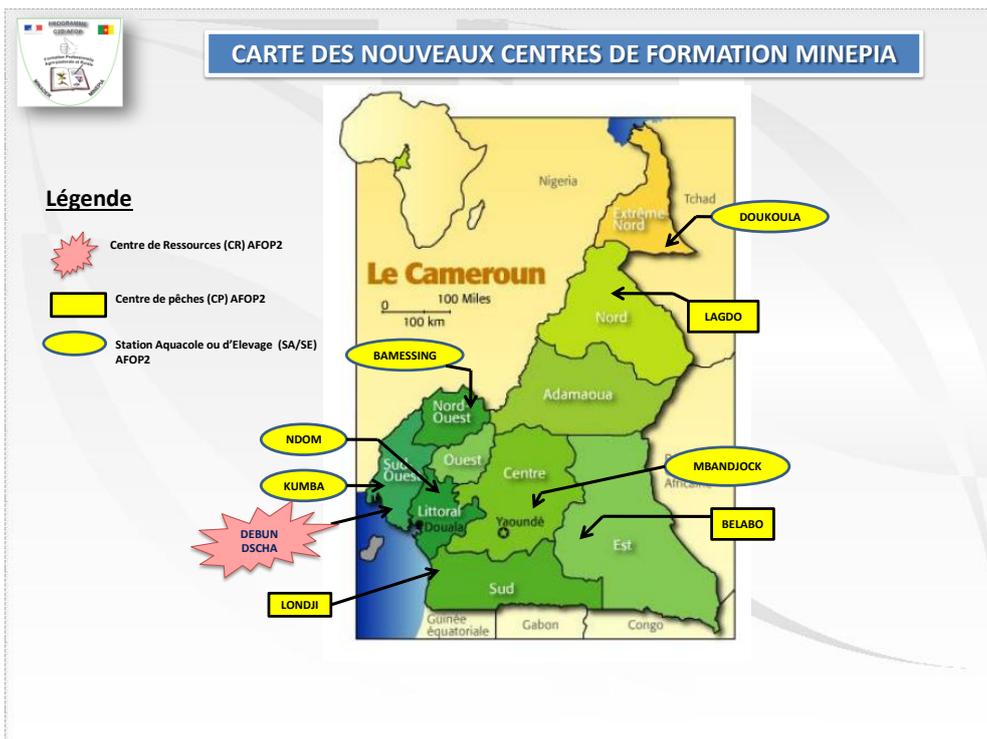
- AFD. 2013. « Aide-mémoire. Mission de suivi des Programmes ACEFA, AFOP et PAR ». Aide-mémoire. Cameroun.
- AFRICOT, Jaudel. 2012. « Conditions et faisabilité de l'insertion et de l'installation des jeunes formés par le programme d'appui à la rénovation et du développement de la formation professionnelle (AFOP), Cameroun ». Mémoire de master2, IRC
- « Agriculture du Cameroun - Wikipédia ». https://fr.wikipedia.org/wiki/Agriculture_du_Cameroun.
- « AGRI-STAT N° 16 - AGRI-STAT 16.pdf ». <http://www.minader.cm/uploads/DESA/AGRI-STAT%2016.pdf>.
- « ANALYSE DES POLITIQUES AGRICOLES MISES EN ŒUVRE AU CAMEROUN DEPUIS 1960 ». <http://www.oecd.org/fr/agriculture/politiques-agricoles/37472112.doc>.
- Benkahla, Amel, Nicolas Ferraton, et Sébastien Bainville. « Initiation à une démarche de dialogue. Étude de l'agriculture dans le village de Fégoun au nord de Bamako au Mali ». Les Éditions du Gret.
- « Cameroun - Perspectives économiques en Afrique - Cameroun Note de pays PDF.pdf ». 2013.. <http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/Cameroon%20Note%20de%20pays%20PDF.pdf>.
- « CAMEROUN - statistiques-mondiales.com - Statistiques et carte ». <http://www.statistiques-mondiales.com/cameroun.htm>.
- « Cameroun Impact 2015 ». <http://www.globtournet.com/telechargements/plaquette-rader.pdf>.
- « CountrySTAT - Cameroon ». <http://www.countrystat.org/home.aspx?c=CMR&p=ke>.
- Debouvry P. 2013a. « Debouvry Démographie emplois 2010 - 2010-debouvry-demographie-emploi.pdf ». <http://www.agropolis.fr/formation/pdf/2010-debouvry-demographie-emploi.pdf>.
- . 2013b. « Evolutions population mondiale DA 3.doc evolution_population_mondiale.pdf ». http://www.agropolis.fr/formation/pdf/evolution_population_mondiale.pdf.
- . 2013c. « La formation de masse face aux enjeux de développement des exploitations familiales rurales ouest-africains. ». http://www.agropolis.fr/formation/pdf/2007_debouvry_saint_louis.pdf.
- « Debouvry_Juin2002.Enjeux et contraintes de la formation professionnelle agricole en Afrique de l'Ouest francophone à l'horizon 2025 ». 2013. http://www.agropolis.fr/formation/pdf/Debouvry_Juin2002.pdf.
- « Descombes_Maragnani_Martin_2_Juin2002.De l'enseignement technique agricole aux formations professionnelles rurales : exemple de l'Afrique subsaharienne ». http://www.agropolis.fr/formation/pdf/Descombes_Maragnani_Martin_2_Juin2002.pdf.
- DIAO, Fama Ndiaye. 2012. « CONDITIONS ET FAISABILITE DE L'INSERTION ET DE L'INSTALLATION DES JEUNES FORMÉS PAR LE PROGRAMME D'APPUI A LA RENOVATION ET AU DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (AFOP), CAMEROUN ». Mémoire de master2, IRC
- « ENQUETE_CAFECACAO.doc ». http://www.countrystat.org/country/CMR/contents/docs/ENQUETE_CAFECACAO.doc.
- « Espace Pédagogique : histoire-géographie-citoyenneté - le Cameroun peut-il nourrir sa population ? » 2013. http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/73037437/0/fiche___ressourcepedagogique/&RH=1160766403250.

- « EVOLUTION ET SITUATION ACTUELLE DE L'AGRICULTURE Rapport de synthèse ». 2013. <http://www.oecd.org/fr/agriculture/politiques-agricoles/37472094.doc>.
- Fleury, Pascale. 2012. « Comment rendre le métier d'exploitant agricole attractif pour les jeunes camerounais ? Leurs motivations, leurs représentations, les leviers possibles de changements à travers l'étude de la commune de Mengang dans la région Centre ».
- « INSERTION DES JEUNES AGRICULTEURS CAMEROUNAIS EN MILIEU RURAL - 20090105-1209_29-05-07laproblematiquedejeunesagriculteurs.pdf ». http://chede.org/chede/wp-content/uploads/2009/07/20090105-1209_29-05-07laproblematiquedejeunesagriculteurs.pdf.
- « Jeunes et Agriculture en Afrique ! » <http://agriculture.afrikblog.com/>.
- « Les mutations du secteur agricole bamiléké (Cameroun) étudiées à travers ses acteurs : Une analyse à partir des localités de Fokoué et de Galim ». http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/50/11/26/PDF/These_Guillaume_FONGANG.pdf.
- « Mazoyer - 2006 LA PLACE ET LE ROLE DES AGRICULTURES FAMILIALES DANS LE DEVELOPPEMENT DANS LES DIFFERENTES ZONES GEOGRAPHIQUES ». http://www.agropolis.fr/formation/pdf/10IdF/2006_mazoyer.pdf.
- « Memoire Online - Strategies d'insertion des jeunes de la ville de Yaounde - Patrick FÃ©licien MAMBOU ». <http://www.memoireonline.com/04/10/3259/Strategies-dinsertion-des-jeunes-de-la-ville-de-Yaounde.html>.
- « Mise en page 1 - 2009-politique-agricole-monde-cameroun.pdf ».. <http://www.agropolis.fr/formation/pdf/2009-politique-agricole-monde-cameroun.pdf>.
- Montpellier SupAgro/IRC, et ACEFA. 2011. « L'ANALYSE SYSTEMIQUE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES GUIDE METHODOLOGIQUE ».
- NGANDOM, MFOKOU SABIATOU. 2012. « ROLES DES ACTEURS LOCAUX DANS LE PROCESSUS D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE DES JEUNES RURAUX DANS LE SECTEUR AGROPASTORAL AU CAMEROUN. » Mémoire ingénieur
- « Présentation de l'opération expérimentale stratégie nationale de transformations agricole et rurale (SNFAR) dans quatre pays tests (Bénin, Burkina Faso, Mali, Sénégal) ». http://www.agropolis.fr/formation/pdf/atelier_ouagadougou/debouvry.pdf.
- « Plaquette C2D agricole.LE CONTRAT DE DESENDETTEMENT ET DE DEVELOPPEMENT (C2D) ENTRE LA FRANCE ET LE CAMEROUN. » <http://www.afd.fr/webdav/shared/PORTAILS/PAYS/CAMEROUN/pdf/20110404%20VF%20plaquette%20C2D%20agricole.pdf>.
- « PRESENTATION_RESULTATS_FICHE_AGRICOLE_FINAL2.doc ». http://www.countrystat.org/country/CMR/contents/docs/PRESENTATION_RESULTATS_FICHE_AGRICOLE_FINAL2.doc.
- « Progrès agricole au Cameroun, au Ghana et au Mali COMPRENDRE LES CAUSES ET MAINTENIR LA DYNAMIQUE ». <http://www.oecd.org/fr/tad/41041777.pdf>.
- TAITI MOUSSA, Brigitte. 2012. « ROLES DES CO-FORMATEURS DANS LA NOUVELLE APPROCHE DE FORMATION AGRICOLE PROMUE PAR LE PROGRAMME AFOP : CAS DES REGIONS DE L'OUEST ET DU NORD-OUEST AU CAMEROUN ». Mémoire ingénieur
- « VF plaquette C2D agricole.pub - 20110404 VF plaquette C2D agricole.pdf ». <http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PORTAILS/PAYS/CAMEROUN/pdf/20110404%20VF%20plaquette%20C2D%20agricole.pdf>.

- WAMPFLER, Betty. 2013a. « RAPPORT DE MISSION : 2 ème Atelier Co –construction du dispositif d’appui à l’insertion agricole des jeunes formés, porteurs de projet 28 janvier – 1er février 2013, Yaounde; »
- . 2013b. « Rapport de mission. 3 ème Mission d’appui à l’élaboration du dispositif d’insertion professionnelle des jeunes agriculteurs ».
- WAMPFLER, Betty, et Carole LAMBERT. 2012. « RAPPORT DE MISSION : Définition du mécanisme d’installation des jeunes formés, porteurs de projet ».

Annexes

Annexe 1 Cartes des centres et écoles d'AFOP

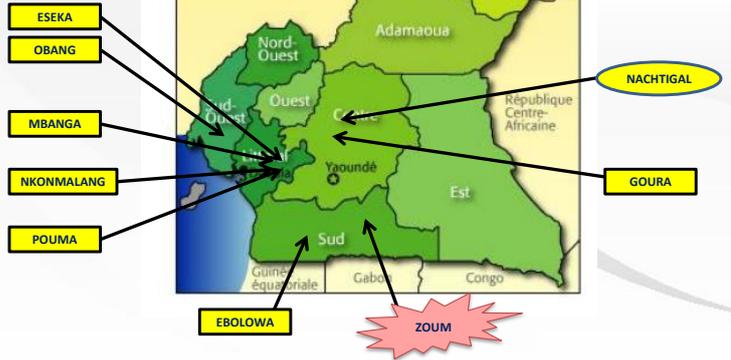




CARTE DES NOUVEAUX CENTRES DE FORMATION MINADER

Légende

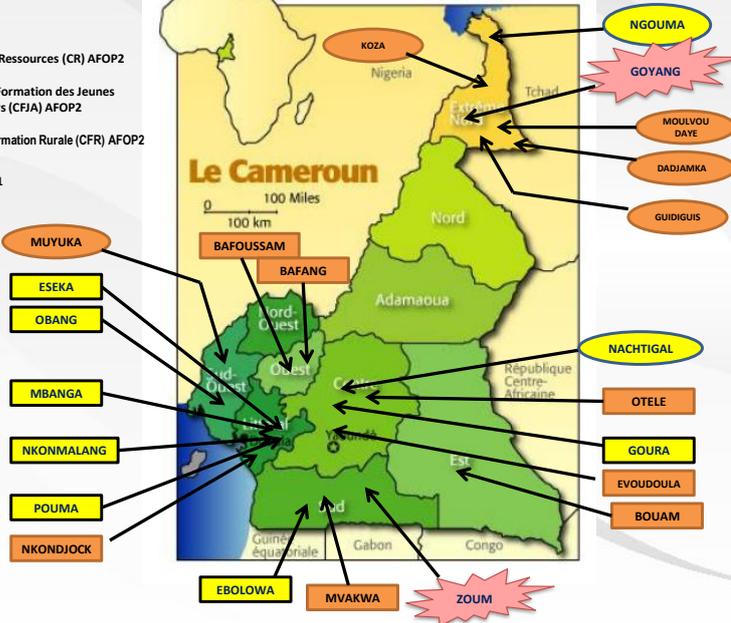
-  Centre de Ressources (CR) AFOP 2
-  Centre de Formation des Jeunes Agriculteurs (CFJA) AFOP2
-  Centre de Formation Rurale (CFR) AFOP2



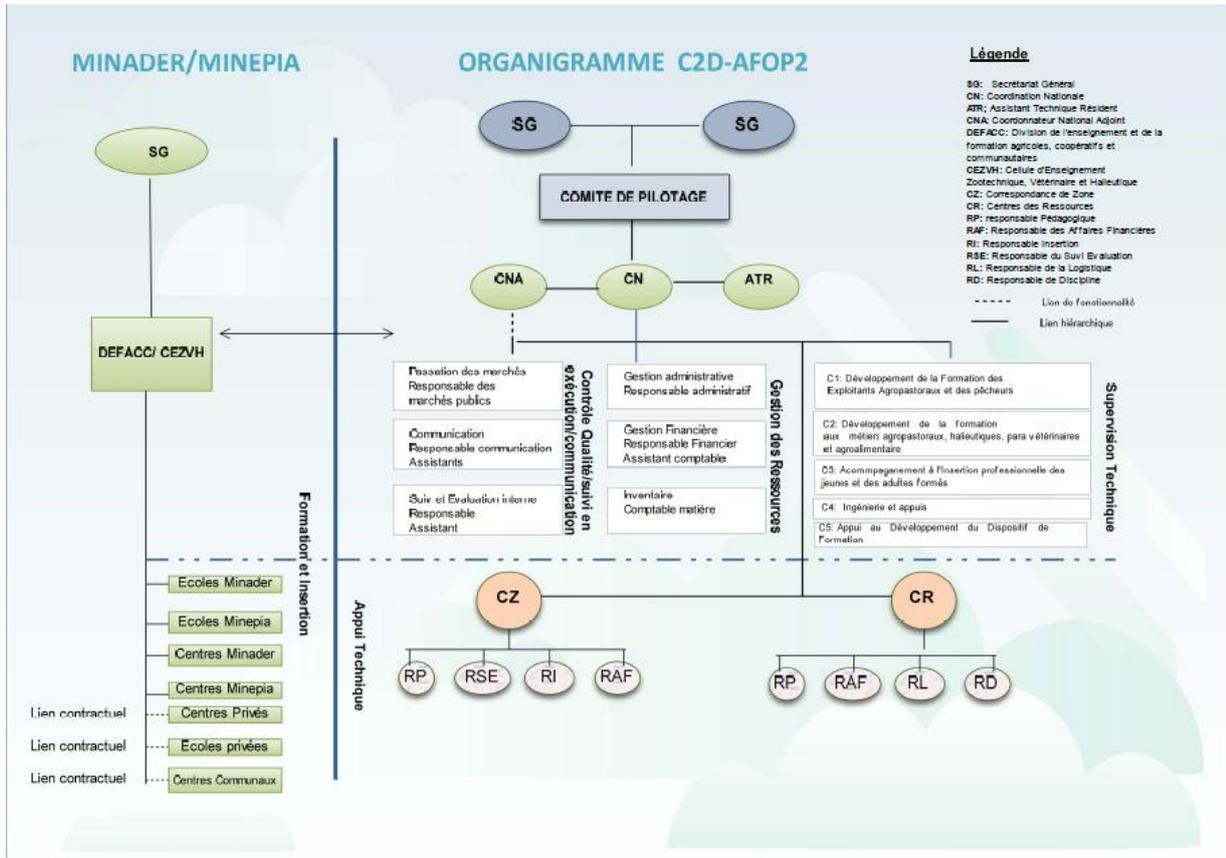
CARTE DES CENTRES DE FORMATION MINADER

Légende

-  Centre de Ressources (CR) AFOP2
-  Centre de Formation des Jeunes Agriculteurs (CFJA) AFOP2
-  Centre de Formation Rurale (CFR) AFOP2
-  CFJA - AFOP1
-  CFR - AFOP1



Annexe 2 Organigramme AFOP2



Annexe 3 Grille d'analyse des projets des jeunes

Grille d'analyse de la viabilité du projet du jeune

Canevas de projet		Grille d'analyse de la viabilité du projet
Thème	Finalité de cette section dans le projet	Analyse des conditions de viabilité du projet et des risques
1. Résumé exécutif du projet :	Brève description du projet permettant d'en comprendre les finalités et les composantes essentielles par une lecture rapide	
2. Trajectoire du porteur de projet	<ul style="list-style-type: none"> - Les étapes de la trajectoire de vie du porteur de projet - Quels sont, pour le porteur de projet, les acquis de cette trajectoire : matériels, financiers, acquisition de compétences, d'expérience, de réseau, 	<p>Le jeune a –t-il retiré de cette trajectoire des acquis qui pourront être mobilisés dans le projet ? compétences, expérience, moyens, réseaux, ...</p> <p>Cette trajectoire conduit-elle à un ancrage solide dans le milieu rural aujourd'hui ou bien peut –on percevoir des incertitudes/ tentations de retour vers le milieu urbain pouvant conduire à un abandon rapide du projet ?</p>
3. Situation familiale, patrimoniale et sociale du porteur de projet aujourd'hui	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre / évaluer les conditions familiales de la mise en œuvre du projet du jeune Synthèse : nombre de personnes à charge / nombre d'actifs - Analyser la situation du patrimoine et des moyens de production - Evaluation des besoins familiaux pour une année - Comprendre les conditions de l'insertion sociale du porteur de projet - Discuter les atouts et contraintes de la situation familiale, patrimoniale du porteur de projet , les atouts et contraintes de l'environnement socio économique 	<p>La situation familiale présente-elle des risques (par exemple personne à charge /actif très élevé, ...)</p> <p>Les besoins familiaux sont-ils évalués de manière raisonnable ?</p> <p>Le patrimoine /moyens de production sont ils favorables / insuffisants par rapport au projet présenté ?</p> <p>L'insertion sociale du porteur de projet est –elle satisfaisante ? Précaire ? Risques ?</p>
4. Justification du projet	- D'où est venue l'idée initiale, quelles références	La justification du projet est-elle cohérente ? Le projet apparaît-il construit, raisonné,
projet	<ul style="list-style-type: none"> ont été utilisées, ... - Objectifs généraux du projet - Comment ont été choisis les différentes activités, quelles finalités a chacune d'entre elles 	<p>muin ?</p> <p>Les sources d'intérêt pour une activité donnée sont –elles fiables ?</p> <p>Les activités sont articulées entre elles ?</p>
5. Analyse du système de production	<ul style="list-style-type: none"> - Système de culture - Système d'élevage - Système de production - Itinéraires techniques - Analyse des interactions, des flux - Analyse du travail 	Le système de production et d'activité est-il décrit de manière satisfaisante, complète, permettant de voir que le jeune maîtrise son analyse ?
6. Analyse de faisabilité technique du projet	<p>Quels sont les moyens nécessaires pour le système de production ?</p> <p>Analyse des contraintes et des risques techniques et environnementaux :</p>	<p>Les moyens mobilisés sont –ils en adéquation avec le système décrit ?</p> <p>En particulier, le facteur travail est-il correctement appréhendé (besoins en travail dans le système de production visé /disponibilité de travail familial / disponibilité et cout de main d'œuvre temporaire ?</p> <p>La taille du projet est-elle raisonnablement dimensionnée en fonction des moyens de production disponible, du marché disponible, ...</p> <p>Les risques techniques sont –ils correctement évalués et pris en compte dans la mise en oeuvre du projet ?</p> <p><i>Les données des études technico économiques permettront d'affiner ce point en septembre 2013</i></p>
7. Etude de marché	<p>Comprendre / évaluer le marché visé par les productions envisagées</p> <p>Analyse des risques de marché</p> <p>Comment faire face à ces risques</p>	<p>L'étude de marché a-t-elle été réalisée de manière satisfaisante ?</p> <p>Les risques de marché ont-ils été correctement évalués et pris en compte dans la mise en oeuvre du projet ?</p>
8. Analyse économique du projet	<p>Evaluer la richesse créée par le projet, à travers les indicateurs de</p> <ul style="list-style-type: none"> - produit brut - valeur ajoutée - revenu - ratio de productivité par actif, par surface en revenant aux systèmes de culture, d'élevage, de production <p>- Ces indicateurs sont ensuite confrontés au seuil de survie et au seuil de reproduction de la zone et discutés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le projet permet-il d'atteindre le seuil de survie dès la première année ? - le projet permet-il d'atteindre le seuil de 	<p>Le projet permet-il d'atteindre le seuil de survie dès la première année ?</p> <p>Le projet permet-il d'atteindre le seuil de reproduction dès la première année ?</p> <p>Sinon dans un délai de ?</p> <p>Le projet permet-il de créer de la richesse (valeur ajoutée) ?</p> <p>Le projet permet-il de créer de l'emploi ? (auto emploi, emploi salarié, ...)</p> <p><i>Les données des études technico économiques permettront d'affiner ce point en septembre 2013</i></p>

	<ul style="list-style-type: none"> - reproduction dès la première année ? - Sinon dans un délai de ? 	
9. Analyse financière	<ul style="list-style-type: none"> - Coût du projet : investissements – fonds de roulement - Plan de financement : Autofinancement – emprunt – subvention - Compte de résultat prévisionnel <ul style="list-style-type: none"> - Budget de trésorerie - Ratios de performance financière (utiles face à un banquier) - Analyse des risques financiers et moyens d'y faire face 	<p>Le cout du projet est-il correctement évalué ?</p> <p>Le plan de financement est-il complet ? Raisonnable ? L'apport personnel est-il acceptable ? S'il y a emprunt, les conditions d'accès sont –elles réalistes ? Compatibles avec les performances économiques et financières de l'exploitation ?</p> <p>Le risque financier est-il correctement évalué et pris en compte dans la mise en oeuvre du projet ?</p>
10. Attention à la première année	<p>Comment faire vivre le jeune, sa famille, tout en initiant un projet agricole ? Une attention particulière sera accordée à l'analyse de la première année d'exercice qui peut être particulièrement difficile et risquée.</p>	<p>La vie du ménage pendant la première campagne de production est –elle assurée dans le projet ?</p>
11. Analyse juridique du projet	<p>Les conditions légales d'exercice du projet</p>	<p>Le projet présente-t-il les conditions de viabilité juridique ? (sécurité foncière selon « normes AFOP », sécurité des biens (équipement, bâtiment, ...))</p> <p>Si association, la forme juridique est-elle claire ?</p> <p>Si contrat avec entreprise, est-il juridiquement solide ?</p>
12. Analyse sociale du projet	<p>Sécurité alimentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet permet-il d'assurer la sécurité alimentaire de la famille ? - Comment cette sécurité est-elle assurée tout au long de l'année (autoconsommation, accès au marché , ...)? - Y a-t-il un risque d'insécurité alimentaire ? A quelle période ? Comment y faire face ? Stratégie de résilience <p>Comment le projet s'insère-t-il dans l'environnement familial ? Difficultés et risques potentiels ? Moyens de limiter ces risques et difficultés ?</p>	<p>Le projet permet-il d'assurer la sécurité alimentaire de la famille tout au long de l'année ?</p> <p>Le risque d'insécurité alimentaire est-il correctement évalué et pris en compte dans la mise en oeuvre du projet ?</p> <p>Le projet est-il inséré de manière satisfaisante dans son environnement familial ? Communautaire ?</p> <p>Les risques sociaux sont –ils correctement évalués et pris en compte dans la mise en oeuvre du projet ?</p>
	<p>Comment le projet s'insère-t-il dans la communauté locale ? Difficultés et risques potentiels ? Moyens de limiter ces risques et difficultés ?</p>	
13. Plan de développement	<ul style="list-style-type: none"> - Quelles sont les étapes de développement envisagées pour le projet dans les 5 à 10 ans à venir ? - Comment s'organise chacune de ces étapes du point de vue technique, économique, financier ? 	<p>Le projet est-il progressif ? Les étapes de développement sont –elles raisonnables ?</p>
14. Analyse des besoins d'accompagnement du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Quelles sont les principales difficultés prévues par le porteur de projet ? Comment prévoit-il de faire face à ces difficultés ? (récapitulatif, synthèse et discussion) - Quels sont les besoins d'accompagnement identifiés par le porteur de projet ? 	<p>Les risques et difficultés sont-ils correctement évalués et pris en compte dans le projet ?</p> <p>Les besoins d'accompagnement sont-ils raisonnablement analysés ?</p> <p>Le porteur de projet a –t-il envisagé un plan de développement alternatif, en cas de non accompagnement par AFOP ?</p> <p><i>Les données des études technico économiques permettront d'affiner ce point en septembre 2013</i></p>

Annexe 4 : Guides d'entretien

Annexe 4 a : Guide d'entretien apprenants

Objectifs de cet entretien

- **Évaluer l'état d'avancement du projet de l'apprenant**
- **Analyser degré de viabilité du projet de l'apprenant**
- **Identifier les besoins d'accompagnement de l'insertion de ce jeune**

Introduction

Présentation, objet de l'entretien, temps nécessaire, confidentialité des informations recueillies si possible invitation à la restitution (mettre l'enquêté en confiance)

I. Trajectoire de vie

Pouvez-vous nous parler de votre vie ? Depuis votre enfance jusqu'à ce jour ?

Jusqu'où êtes vous allé à l'école ?

Quelles ont été vos différentes activités avant d'entrer en formation ?

Êtes-vous mariés, avez vous des enfants ?

Qu'est que cette trajectoire vous a appris ?

II. Le projet du jeune

- Pouvez-vous nous présenter votre projet ? Intitulé, objectifs, principaux systèmes (SC, SE) par ordre de priorité et pourquoi, coût global du projet.
- Comme vous avez fini la formation en novembre dernier, avez vous déjà démarré vos activités ?
- Avez-vous participé à la formation cœur de projet ? Si oui quand et sur quel thème ? Parlez nous des grandes lignes de la formation sur ce thème :
- Avez-vous participé à la formation business plan ? Si oui quand ? Parlez nous des grandes lignes de cette formation :
- Ces formations vous ont-elles été utiles dans l'élaboration de votre projet ? Si oui à quels niveaux et comment ?

1. Viabilité technico-économique

Dans le cadre du système de production projeté :

⇒ Description détaillée pour chaque système.

- ITK détaillés : sur la base d'un calendrier, préciser les étapes techniques, la main-d'œuvre nécessaire à chaque étape (MO familiale, salariée) , les conso intermédiaire Investissements nécessaires

⇒ Fonds de roulement

⇒ Revenus escomptés par système

Pour chaque production,

Accès au marché : comment pensez vous vendre votre production ? Où ? Comment ?

Difficultés prévues ?

Accès aux services : de quels types de services pensez-vous avoir besoin pour cette

production (accès intrants, conseil agricole, véto, semences améliorées, poussins,...) ? Sont-ils facile d'accès pour vous (proximité, cout, qualité,)

Pensez-vous faire des emprunts pour financer ces activités ? si oui, quel montant, auprès de qui (formel, informel), quel taux d'intérêt, remboursé comment ? Difficultés, préoccupations ?

- Avez-vous des préoccupations par rapport à la mise en œuvre de ces systèmes ? Voyez – vous des risques techniques, économiques, ? Si oui lesquels et comment pensez-vous les minimiser ?

2. Viabilité financière

- Cout du projet (en essayant de bien distinguer investissement et fonctionnement de première année)
- Mode de financement du projet d'insertion (démarrage)
 - ⇒ Apport personnel (espèces, nature et à quelle proportion)
 - ⇒ Subvention AFOP (montant sollicité)
 - ⇒ Autres sources (banques, IMF...) et montant
- Mode de financement des années suivantes :
 - ⇒ Réinvestissement des revenus de la première année ?
 - ⇒ Autres sources de financement (emprunts, appui d'autres structures...) ?
- Si j'étais un banquier auquel vous devez présenter votre projet, qu'est ce que vous me diriez pour me convaincre de financer ?

3. Viabilité sociale du projet

3.1 Foncier

- De quelle superficie de foncier disposez-vous pour mettre en œuvre votre projet ?
- Comment l'avez-vous acquis ? Avez-vous des papiers disponibles (certificat de donation) et qui sont les signataires ?
- Avez- vous des soucis par rapport à ce foncier ? Si oui lesquels et comment pensez vous les résoudre ?
- Pensez-vous faire de nouvelles acquisitions de foncier pour développer votre exploitation ? Si oui comment ?

3.2 Famille et communauté

- Le projet permet-il de faire vivre une famille ?
- Emploi : familial, non familial et en quel ratio ?
- Comment ton installation est vu par les membres de ta famille (frère, sœur, autres) ? Y-a-t-il parmi ces membres des réticents ? Si oui par rapport à quoi (fonciers, confiance, capacité/compétence)
- Comment ton installation est vu par les membres de ta communauté (voisin, chef) ? Y-a-t-il parmi ces membres des réticents ? Si oui par rapport à quoi (fonciers, ressource, concurrence, autres)

- Comment limiter les éventuels problèmes liés avec la famille et la communauté ?
- Envisagez- vous faire partie d'un réseau à la phase de votre insertion (coopératives, OPA, autres) ? Si oui pour quels objectifs ?

(pour les femmes analyser le problème spécifique : accès à la terre, possibilité des mariages dans autres zone, autres)

4. Viabilité environnementale

- Votre projet comporte-t-il des risques pour l'environnement naturel ? Quels types de risques (effluents, pollutions, pesticides, ...) ? comment allez-vous essayer de limiter ce risque ?
- Pensez vous que vous aurez dans votre exploitation des problèmes de fertilité des sols, d'érosion, ... ? Comment allez-vous gérer ces problèmes ? Qui peut vous aider à résoudre ces problèmes ?

III – Adéquation de la formation reçue par rapport au projet ?

- Comment pourrait-on améliorer la formation pour répondre à vos préoccupations d'insertion ?
- Qu'est ce qui vous a marqué *positivement* ou *négativement* au cours de votre formation ?
 - o Au niveau de votre centre de formation (moniteurs, directeur) ?
 - o En famille ?
 - o Chez les référents ou autres professionnel ?
- Par rapport à la question précédent pouvez-vous suggérer deux principaux points d'amélioration du dispositif de formation (accompagnement, animation, pédagogique, des étudiants par classe, matériel etc.) ?
- Avez-vous entrepris pendant la période de 2 ans de formation, la création d'une organisation des apprenants ? Si oui pour quels objectifs poursuivis ?
- Pensez-vous que votre projet, à ce moment est prêt pour être présenté aux différents organes du processus du financement ? Si non quelles sont les difficultés rencontrées à la finalisation de votre projet d'insertion ?

III. Préoccupations

- Avez-vous des inquiétudes, par rapport à votre future insertion ? Les quelles (*accès au foncier, accès au financement, accès sur le marché, autres*) ? Comment faire face à ces inquiétudes ?

IV. Besoins d'accompagnement

- Selon vous, de quels types d'appuis allez-vous avoir besoin après votre installation ?
 - o Pendant combien de temps et à quelle fréquence ?
- Croyez vous avoir besoin d'autres formations au cours de votre activité ? Si oui, lesquels ?

Annexe 4b : guide d'entretien référents

Présentation des enquêteurs : objet de l'entretien

Présentation du référent

Présentation de la famille et autres personnes à sa charge.

Poste de dépense et période (calendrier de trésorerie)

Autres sources de revenus extra agricoles

Trajectoire de vie du référent ?

Formation suivie avant l'installation ?

Activités menées (avant l'installation en agriculture)

Lieu

Durée de l'activité ?

Envergure ?

Capital de départ (Montant, origine...) ?

Revenus (Montant, utilisation...) ?

Système de production

Date d'installation : depuis quand pratiquez vous ces activités ?

Statut de l'exploitation ? (exploitation individuelle, en association...)

Domaine d'activité du référent (agriculture, élevage...)

Détailler les ITK pour (Système de culture, système d'élevage)

Productions de la dernière campagne (ou année) ? Consommation intermédiaires ? Salaires, taxes... ?

Accès au marché : écoutez-vous facilement vos productions ? Où ? Comment ?

Activités menées avant l'installation en agriculture. Où ?

Pourquoi avez-vous choisi de vous installer en agriculture ? Comptez-vous y rester ?

Comment vous vous êtes installé :

Foncier : superficie, mode d'acquisition

Équipement : Mode d'acquisition

Financement : avez-vous reçu un financement de départ si oui de qui ?

Main-d'œuvre utilisée ? (Nombre d'actifs, MO familiale, salariés, entre aide...)

Évolution du projet de départ ?

Nouvelles acquisitions depuis l'installation (terre, équipement, crédit, autres)

Ambitions de départ revues à la baisse ?

Projet d'avenir/ l'exploitation ?

Quelle motivation pour ces changements ?

Travail avec les apprenants ?

Depuis quand recevez des apprenants pour leur formation ? Fréquence (intervalle entre la venue des jeunes ?) Combien de jeune vous avez reçu jusqu'à aujourd'hui ?

Comment appréciez vous le travail des jeunes (assiduité, sérieux, intérêt porté à cette formation) ?

Avez-vous des contraintes particulières par rapport à l'accueil des jeunes ? Si oui lesquelles ?

Aptitude des jeunes formés à pouvoir s'installer ? Difficultés éventuelles ?

Quels préalables pour l'installation des jeunes ?

Quelles contraintes à lever pour faciliter l'installation des jeunes dans la localité ?

Quel rôle un référent peut jouer dans l'insertion des jeunes ?

Quels conseils donneriez-vous à l'AFOP pour l'installation des jeunes dans la localité ?

Contraintes accès au foncier, équipement, financement et autres

Réseau social du référent

Faites vous partie d'organisations de producteurs ? Si oui lesquelles ? Pourquoi ?

Perception sociale de la communauté

Annexe 5 : Détails des calculs économiques

Annexe 5a SP1 : 2 ha cacaoyers*bananiers plantain et 1 ha maïs

Equipements/Investissement SP1 avec SC1 2 ha cacaoyer*bananier plantain et SC2 1ha de maïs					
Equipements/Investissement	Quantité	Prix unitaire	Montant	Durée de v	Amortissement(année N)
Machettes	4	2500	10000	3	3333,3
Limes	4	1300	5200	3	1733,3
Porte-tout	1	60000	60000	5	12000
brouette	1	25000	25000	3	8333,3
houes	4	2500	10000	5	2000
Rouleaux de ficelles	4	2000	8000	5	1600
Décamètre	1	7000	7000	5	1400
Paire de botte	4	5000	20000	2	10000
Paire de gants	4	2500	10000	2	5000
Pelles	4	3000	12000	3	4000
Pioches	4	2500	10000	3	3333,3
Pulvérisateur	1	45000	45000	5	9000
Planoir (maïs)	2	3000	6000	3	2000
cribs (maïs)	1	40000	40000	4	10000
Daba	4	3000	12000	5	2400
Combinaison	4	15000	60000	4	15000
Total investissement SP			340200		91133,3

Achat matériel végétal 2 ha cacaoyers*bananier plantain			
Rubriques	Qté	PU	Montant
Plants de cacaoyers	2400	50	120000
forfait transport	2400	10	24000
rejets de bananier plantain	2400	100	240000
forfait transport	2400	15	36000
Total			420000

Main-d'oeuvre utilisée pour travaux d'installation 2 ha cacaoyers*bananier plantain			
Rubriques	Qté	PU	Montant
Abattage tronçonnage	2	60000	120000
Piquetage Bananier plantain	2	30000	60000
Piquetage cacaoyer	2	30000	60000
Creuser trous/Plantation BP	2400	50	120000
creuser trous pour cacaoyer	2400	50	120000
Plantation cacaoyers	2400	25	60000
Total			540000
Total SC1: 2ha cacaoyer*bananier plantain			1300200

SC2: 1 ha de maïs		Main-d'oeuvre travaux d'installation et achat semences		
opérations	Quantité	prix unitaire	Montant	
abattage tronçonnage	1	60000	60000	
semis	1	25000	25000	
1er sarclage ou herbicide	1	25000	25000	
sarclobuttage	1	30000	30000	
Achat semences	25	1000	25000	
apport engrais NPK au besoin			0	
Total			165000	
TOTAL SP 2 ha cacaoyer*BP et 1 ha maïs	1465200			
imprévu (3%)	43956 soit		1509156	FCFA

Calculs économiques SP1						
Produits	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Cacao	0	0	0	400000	1200000	3000000
Banane	0	1727600	2566400	2566400	431900	
maïs	0	400000	600000	600000	600000	600000
PB (SP)	0	2127600	3166400	3566400	2231900	3600000
VAB		1682600	2716400	3116400	1841900	3210000
VAB/ha		560866,67	679100	779100	460475	802500
VAB/actif		841300	1358200	1558200	306983,3	1605000

		N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
VAN		1591467	2625267	3025267	1750767	3118867
RA		2420623	2625267	3025267	1750767	3118867
RA/Actif		1210311	1312633	1512633	875383	1559433

Annexe 5 b SP2 : 500 sujets poulets de chair et 1 ha de maïs

Investissement/ équipements	Bande de 500 poulets de chair			durée de vie	Amorti (an)	Nb bande	amort. Bande
	Désignation	quantité	prix unitair				
batiment d'élevage (m2) matériaux locaux	55	12000	660000	5	132000	20	33000
brouette	1	25000	25000	3	8333,3	12	2083,3
seau	2	1500	3000	2	1500	8	375
pulvérisateur	1	45000	45000	5	9000	8	5625
mangeoire 1er âge (artisanal)	10	600	6000	3	2000	12	500
mangeoire adulte 1,2 m (artisanal)	10	1000	10000	3	3333,3	12	833,3
abreuvoir 1er âge (plastique)	10	1000	10000	3	3333,3	12	833,3
abreuvoir adulte (10 l en plastique)	10	3500	35000	3	11666,7	12	2916,7
combinaison	2	15000	30000	3	10000	12	2500
glacière	1	5000	5000	3	1666,7	12	416,7
Botte	2	5000	10000	2	5000	8	1250
Thermomètre	1	2500	2500	2	1250	8	312,5
rateau	1	1500	1500	3	500	12	125
Balance	1	15000	15000	3	5000	12	1250
lampe à pétrole	3	2000	6000	2	3000	8	750
fut 200 l(reserve d'eau)	1	25000	25000	5	5000	20	1250
Total			889000		202583,3		54020,8

Fonds de roulement bande de 500			
Désignation	quantité	prix unit	montant
achat poussins	500	550	275000
aliment démarrage	350	320	112000
aliment " croissance" et finition	1400	300	420000
Produits vétérinaires			
désinfectant	3	2000	6000
vaccins (contre peste, gumboro et bronchite)	2	10000	20000
antistress	2	2500	5000
vitamines	3	3500	10500
antibiotique ou anticoccidien (au besoin)	3	3500	10500
eau d'abreuvement (forfait)	1	7000	7000
copeau de bois pour litière	6	500	3000
pétrole lampant	10	400	4000
Forfait transport (poussins, aliment...)	1	10000	10000
Total			883000
Total installation première bande 500 sujets			1772000

Equipement/investissement					
Désignation	quantité	Prix unitair	montant	durée de vie	amort (an)
Machette	4	2500	10000	3	3333,3
lime	4	1300	5200	3	1733,3
houe	4	2500	10000	5	2000
daba	4	3000	12000	5	2400
porte-tout	1	60000	60000	5	12000
cribs	1	40000	40000	4	10000
plantoir	2	3000	6000	3	2000
rouleau de ficelle	4	2000	8000	5	1600
Total			151200		35066,7
Fonds de roulement (1 ha maïs) Main-d'œuvre d'installation et achat semences					
opérations	Quantité	prix unitaire	Montant		
abattage tronçnage	1	60000	60000		
Achat semences	25	1000	25000		
semis	1	25000	25000		
1er sarclage ou herbicide	1	25000	25000		
sarclobuttage	1	30000	30000		
apport engrais NPK au besoin		0	0		
total			165000		

Total SP avec SE: bande 500 poulets de chair et 1 ha maïs	1937000
imprévu 3%	96850
	2033850 FCFA

Calculs économiques SP2 (avec poulets de chair)				
productions	quantité	prix unitaire	Mont./bande	Montant année
vente poulets	485	2500	1212500	4850000
ventes fientes	10	500	5000	20000
PB poulets				4870000
PB Maïs				600000
PB SP				5470000

PB SP2	5470000
CI	3862000
VAB	1608000
VAN	1370350
RA	1230350
RA/actif	615175

Annexe 6 : exemple attestation de propriété

CHEFFERIE TRADITIONNELLE
DE BOUAM

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix- Travail- Patrie

ATTESTATION DE PROPRIETE :

Nous soussignés Sa Majesté Essongo (chef
du village de Bouam) et ZAMBITA
Ferdinand (chef de famille de ZANA).

Attestons que l'Apprenant(e) ZANA WILLIAM
Dispose pour son installation, d'un terrain d'une superficie de 25 ha,
sis à BOUAM et caractérisé comme suit :

- Relief : moins accidenté et un peu en pente ;
- Végétation : Elle est naturelle ;
- Limites :
 - Au Nord : MOAMEL NABER ;
 - Au Sud : GOMBI ;
 - A l'Est : MBAETH² ;
 - A l'Ouest : PIMBA ZECK II .

En foi de quoi la présente attestation est établie et délivrée à titre coutumier
à l'intéressé, pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A BOUAM, LE 28-10-2011

LES SIGNATAIRES,

LE CHEF DE FAMILLE/PARRAIN

ZAMBITA Ferdinand

LES TEMOINS,

MBAANG RENE

LE CHEF DE VILLAGE,

POMBANG PAUL
CDV

Annexe 7 : TDR stage

**REPUBLIQUE DU
CAMEROUN**

Paix - Travail – Patrie

**MINISTERE DE L'ELEVAGE DES PECHES
ET DES INDUSTRIES ANIMALES**

**MINISTRY OF LIVESTOCK, FISHERIES AND
ANIMAL INDUSTRIES**

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work – Fatherland

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU
DEVELOPPEMENT RURAL**

**MINISTRY OF AGRICULTURE AND RURAL
DEVELOPMENT**

SECRETARIAT GENERAL

**PROGRAMME D'APPUI A LA
RENOVATION ET AU DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESIONNELLE DANS LES
SECTEURS DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DES PECHES « AFOP »**

Termes de référence d'appui aux étudiants stagiaires de Montpellier SupAgro
en séjours au Programme C2D-AFOP Cameroun

I. Introduction

Le programme C2D-AFOP, dans le cadre de partenariat avec Montpellier SupAgo en France, vise entre autres à assurer l'encadrement des étudiants stagiaires issus de cette institution dont les thématiques s'inscrivent dans la perspective de la professionnalisation de la formation agropastorale et rurale d'une part et d'autre part dans l'insertion socioprofessionnelle des jeunes dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

Les étudiants stagiaires retenus pour séjourner au sein du programme AFOP ont développé leurs thématiques dans la continuité de leur formation académique avec l'institution qui les forme, mais aussi en tenant compte de la spécificité des centres d'intérêts du programme AFOP. Ainsi, ils travailleront sur le thème « **Contribuer à l'élaboration d'un dispositif d'appui à l'installation des jeunes en agriculture familiale par l'analyse des conditions de viabilité des projets d'insertion des jeunes agriculteurs formés** ». Ce stage vise à consolider les outils et les démarches constructives, sur un nouveau « terrain » et dans l'environnement du programme, en tenant compte des lacunes identifiées par les autres acteurs de la formation et de l'insertion socioprofessionnelle.

Le présent document de référence, présentant les stages et les modalités de leur réalisation, se présente ainsi qu'il suit :

- Contexte et enjeux de l'étude ;
- Objectifs de l'étude ;
- Méthodologie de l'étude
- Résultats attendus (Livrables).

II. Contexte et enjeux du stage

Ces stages s'inscrivent dans le cadre de la formation de Master SAT (système agraire tropical) avec une spécialisation tournée vers l'accompagnement et l'insertion des agricultures familiales des pays de sud et de leurs organisations dans les actions de développement.

Le thème de stage qui traite de la formation et de l'insertion des jeunes agriculteurs sera une expérience précieuse dans le domaine de l'appui à l'insertion des jeunes en agriculture. Cette thématique émergente sera sans aucun doute une préoccupation majeure dans les années à venir pour les agricultures familiales, les Etats et les partenaires techniques et financiers des pays du Sud.

Ce stage qui émane de la demande de l'AFOP se réalisera au Cameroun en partenariat avec Montpellier Sup-agro/Institut des Régions Chaudes (IRC)

III. Objectif du stage

Le présent stage a pour objectif de permettre aux deux étudiants qui abordent cette thématique, futurs hauts cadres de développement de leur pays, de se familiariser à l'environnement de travail et aux types d'activités qu'ils sont appelés à effectuer dans leur carrière professionnelle. L'intérêt pour ce stage réside dans le fait que cette thématique est dans un champ peu exploré par beaucoup de pays du Sud. C'est à ce titre que le

programme AFOP entend appuyer ces étudiants stagiaires à connaître et interpréter les pratiques liées aux conditions et à la faisabilité de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes formés par le programme AFOP, dans les domaines de l'agriculture et l'élevage afin de prendre des mesures favorables au développement de l'économie agricole en général et du capital humain en milieu rural en particulier. En bref, l'étude vise à :

- produire des références technico –économiques sur les principaux **systèmes de production** choisis par les jeunes pour leur projet d'insertion
- analyser les **conditions de viabilité technique, économique, organisationnelle et sociale** des projets des jeunes
- contribuer, sur la base de ces connaissances, à la **finalisation du dispositif d'appui à l'insertion** des jeunes, réalisée par le programme AFOP en 2013 ; la réflexion portera notamment sur :
 - o les conditions de financement des projets des jeunes
 - o les modalités de leur accompagnement technique et économique
 - o les modalités de leur insertion dans le milieu agricole et rural (articulation avec les filières, les organisations agricoles)
 - o les modalités de leur insertion dans les territoires.

IV. Organisation et méthodologie de l'étude

Chaque étudiant est affecté à un cadre du programme AFOP qui n'est autre que son tuteur dont le mandat est défini par la coordination nationale, pendant la période de son stage qui s'étend du 02 mai au 31 août 2012.

Le travail sera réalisé en plusieurs étapes comme le présente le tableau suivant :

Dates/durée	Activités à réaliser	Lieu défini	Personnes Ressources/à rencontrer
02 mai -12 mai	Cadrer le stage, s'imprégner du programme AFOP,	Programme C2D-AFOP	
13mai -15 mai	Finaliser les guides d'entretien, Échantillonnage	Programme C2D-AFOP	
15 mai -31 mai	Tester les guides d'entretien et réalisations des premiers entretiens	KOUNDEN	
1juin -9 juin	Premiers résultats, recadrage éventuel (avec AFOP)	Yaoundé	
10 juin- 7 juil.	Poursuite des entretiens et dépouillement	BOUAM	
8 juil.- 15 juil	Poursuite dépouillement et analyse : 1 ^{ère} restitution avec AFOP	Yaoundé	
16 juil. -31 juil.	Suite entretiens et compléments d'information	Yaoundé, BOUAM...	
01 août-20 août	Dépouillement et restitution avec AFOP et personnes concernées	Yaoundé	
21 août- 30 août	Corrections, compléments, fin de stage de terrain	Yaoundé, BOUAM	
31 août-1 ^{er} sept.	Retour à Montpellier	Yaoundé/Montp	
2 sept- fin oct.	Rédaction mémoire et soutenance	Montpellier	

Liste des figures

Figure 1: découpage administratif du Cameroun.....	4
Figure 2: Pyramide par groupe d'âge Source : Debouvry P.....	4
Figure 3: évolution de la répartition des populations rurale et urbaine (en %) du Cameroun Source : Présentation Debouvry P.....	5
Figure 4: organes du dispositif d'appui à l'insertion source : Rapport mission Wampfler B. février2013	11
Figure 5: Processus d'élaboration et d'instruction des projets des jeunes formés Source : auteur.....	13
Figure 6: Synthèse des éléments de la grille d'analyse	22
Figure 7: Zones agro écologiques du Cameroun	27
Figure 8: Départements de la région de l'Est du Cameroun.....	27
Figure 9 : diagramme ombrothermique du département de Lom et Djerem 2011/2012 Source : Auteur à partir des données du service départemental du MINADER	28
Figure 10 : répartition des cœurs de projets des EA1 à Bouam et à Koumé-Bonis.....	31
Figure 11: besoins de financement exprimés dans les projets à Bouam et Koumé-Bonis.....	33
Figure 12: classification des montants de besoins de financement à Bouam	33
Figure 13: Piquetage cacaoyers*bananier plantain source : Plaquette SODECAO.....	37
Figure 14: Calendrier de travail indicatif pour le SP1 (sans pépinière de cacao).....	39
Figure 15: Calendrier de travail indicatif SP1 avec pépinière en année d'installation.....	39
Figure 16 : RA/actif du SP en 1ère année Figure 17: RA/actif du SP en deuxième année	43
Figure 18: Contribution des différentes activités du SP1 au produit brute.....	43
Figure 20: Évolution de la superficie de la cacaoyère des référents	48
Figure 21: EA1 devant son campement Figure 22: le même EA1 devant le en construction dans son exploitation de 15 ha maïs magasin géré avec son frère	53
Figure 23; Carte d'installation prévue des EA1 de Bouam	57

Liste des tableaux :

Tableau 1: Personnes enquêtés et objectifs des enquêtes	22
Tableau 2: statistique des cœurs de projet des jeunes au niveau national.....	32
Tableau 3: durée du cycle de trois variétés de bananier plantain cultivées au Cameroun.....	49

Table des matières

Résumé.....	i
Abstract	ii
Remerciements.....	iii
Sommaire	iv
Avant-propos.....	v
Glossaire.....	vi
Sigles et acronymes.....	vii
Introduction.....	1
1 Contexte et justification de l'étude	4
1.1. Le Cameroun, situation, démographie et diversité agro écologique	4
1.2. Formation et insertion des jeunes, enjeux de développement des agricultures familiales du sud	4
1.3. Politiques agricoles du Cameroun à partir de 1960 : de l'interventionnisme de l'État à la relance de l'agriculture	5
1.3.1. Une politique interventionniste de l'État.....	5
1.3.2. La Nouvelle politique agricole pour une relance de l'agriculture	6
1.4. Le programme AFOP dans l'atteinte des objectifs du DSDSR	7
1.4.1. Objectifs du programme C2D_AFOP	8
1.4.2. Réalisations de la première phase du programme	9
1.4.3. L'enjeu majeur de la deuxième phase : l'insertion des jeunes formés.....	9
1.5. Dispositif expérimental d'appui à l'insertion en cours d'élaboration	10
1.5.1. Un dispositif élaboré par une méthode de co-construction	10
1.5.2. Esquisse du dispositif d'appui à l'insertion.....	11
1.5.3. Processus d'élaboration et d'instruction des projets des jeunes.....	12
2. Problématique.....	14
2.1. Les termes de référence des stages proposés par AFOP : produire des matériaux pour alimenter et approfondir la réflexion sur la viabilité des projets des jeunes	14
2.2. Question de recherche	16
3. Méthodologie et démarche	18
3.1. Recueil de données secondaires sur le thème et sur le programme	18
3.2. Le système d'acteurs	19
3.3. Le dispositif d'enquête.....	20
3.3.1. Choix des zones d'étude.....	20
3.3.2. Élaboration et test des guides d'entretien dans deux centres	20
3.3.3. Élaboration d'une grille d'analyse des projets des jeunes.....	21
3.3.4. Acteurs rencontrés et objectifs des rencontres	22
3.3.5. Traitement des données et restitutions	24
4. Identification des systèmes de production choisis par les jeunes	27
4.1. Conditions climatiques favorables à certaines productions	27
4.2. Profil des jeunes formés	28
4.3. Rédaction des projets peu aboutie au moment du stage.....	29
4.3.1. Un faible taux de projets finalisés et déposés.....	29
4.3.2. Des projets à finaliser avant instruction	30
4.4. Les systèmes de production choisis par les jeunes : Systèmes de production à base de cacao et de poulets de chair avec des besoins de financement très variés	31
4.4.1. Cœurs de projets surtout orientés sur la cacaoculture et l'élevage de poulets de chair	31
4.4.2. Des systèmes de production assez semblables	32
4.4.3. Des besoins de financement très variés et pouvant atteindre plusieurs millions.....	32
5. Référentiels technico économiques sur la viabilité des projets des jeunes.....	35
5.1. Des référentiels technico-économiques pourquoi faire ?.....	35

5.2.	Viabilité technico économique du système de production avec SC1 :	
	Cacaoyers*Bananier Plantain sur 2 ha et SC2 : maïs sur 1 ha	36
5.2.1.	Une viabilité liée au respect des calendriers agricoles et des densités	36
5.2.2.	Faisabilité par rapport au calendrier agricole des activités du SP	37
5.2.3.	Forte demande de main-d'œuvre à satisfaire pour les premiers mois d'installation	38
5.2.4.	Estimation du coût d'installation du SP1 : 2 ha cacaoyers* bananier plantain et 1 ha de maïs	40
5.3.	Calculs économiques modélisés du système de production SP1 avec (SC1 : cacaoyers*Bananiers plantain et SC2 : maïs).....	40
5.3.1.	Calcul de VAB, VAN, RA global et RA/actif	41
5.3.2.	Contributions des différentes productions au produit brut du système	43
5.4.	Viabilité technico économique du système de production (SP2)avec système d'élevage (SE) : poulets de chair et SC : maïs.....	45
5.4.1.	Coût estimatif de l'installation du système de production (SP2)	45
5.4.2.	Revenu agricole par actif comparé au seuil de reproduction	46
5.5.	Discussions sur les référentiels produits.....	48
5.5.1.	Superficie 2 ha de cacaoyère pour démarrer	48
5.5.2.	Système de production avec cacaoyère : la rentabilité des premières années d'installation dépend des cultures vivrières et non de culture pérenne cœur de projet	48
5.5.3.	Les jeunes choisissent l'achat de plants de cacaoyers au lieu de faire une pépinière	50
5.5.4.	La production de poulets de chair : des risques à maîtriser.....	50
6.	Analyse de la viabilité des installations des jeunes	51
6.1.	Impatience de certains acteurs pour la finalisation et la mise en œuvre processus d'installation.....	51
6.2.	Apprécier et sélectionner des projets, un nouveau rôle pour la commission territoriale	51
6.3.	Des apprenants qui ont démarré des activités agricoles.....	53
6.4.	Des filles prêtes à s'installer et à rester dans leur village	53
6.5.	Foncier disponible pour tous les apprenants mais à sécuriser.....	54
6.6.	Des acteurs locaux prêts à s'impliquer pour la viabilité des installations.....	54
6.6.1.	Des référents prêts à jouer un rôle d'accompagnant et de conseiller pour les jeunes à insérer	54
6.6.2.	Des structures de développement prêtes à accompagner l'insertion.....	55
6.6.3.	Engouement mitigé des EMF pour le financement des jeunes	55
6.7.	Des moniteurs intéressés par la fonction de conseiller insertion mais nécessité de renforcer leurs capacités et un rayon d'installation à tenir en compte	56
6.7.1.	Nécessité de renforcement de capacité des moniteurs pour le métier de conseiller insertion	56
6.7.2.	Des installations pouvant s'inscrire dans des rayons assez larges à tenir en compte pour les conseillers insertion	57
6.8.	Directeurs et apprenants interrogatifs sur la nature, les taux et la pérennité de la subvention AFOP	57
6.9.	Centres en attente de la réalisation des infrastructures.....	58
7.	Vérification des hypothèses, Discussions propositions	60
7.1.	Vérification des hypothèses	60
7.1.1.	Vérification de l'hypothèse n°1 :	60
7.1.2.	Vérification de l'hypothèse n°2 :	60
7.1.3.	Vérification de l'hypothèse n°3 :	61
7.1.4.	Vérification de l'hypothèse n°4 :	61
7.1.5.	Vérification de l'hypothèse n°5 :	61
7.2.	Discussions sur les conditions de viabilité de l'installation des jeunes et propositions..	62
7.2.1.	Difficultés de rédaction du projet pour certains apprenants	62

7.2.2.	Renforcer la commission territoriale pour l'accomplissement de son nouveau rôle	
	62	
7.2.3.	L'intermédiation : un rôle important du conseiller insertion.....	63
7.2.4.	Métier de conseiller insertion : possibilité de promouvoir des moniteurs.....	63
7.2.5.	Une durée d'accompagnement par le conseiller pouvant être assez longue.....	63
7.2.6.	Paiement direct aux prestataires de services et virements monétaires dans le	
	compte du jeune	64
Conclusion	65
Références bibliographiques	67
Annexes.....		70
	Liste des figures.....	88
	Liste des tableaux :	88
	Table des matières	89
Résumé.....		92

Résumé

Cette étude réalisée dans le cadre du mémoire de fin d'études de master 2, s'est déroulée du 02 mai au 31 août au Cameroun sur commande du Programme d'Appui à la rénovation et de développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, et des pêches (AFOP).

AFOP dans sa deuxième a pour objectif d'appuyer l'insertion des jeunes formés. Ainsi, un dispositif d'appui fondé sur l'objectif de viabilité des projets des jeunes est en cours d'élaboration. Il se pose alors des problèmes méthodologiques pour analyser et évaluer la viabilité de ces projets. Ce stage est pour contribuer à résoudre ces problèmes méthodologiques et alimenter la réflexion sur les conditions de viabilité des projets des jeunes.

L'étude a pour objectifs de produire des référentiels technico-économiques pour la viabilité des projets d'installation des jeunes formés par le programme et d'analyser les conditions de viabilité de ces projets.

La méthodologie utilisée est basée sur une analyse du système des acteurs intervenant dans le processus d'installation et sur une grille d'analyse des projets des jeunes. Laquelle grille définit les différents éléments de la viabilité des projets (techniques, économiques, juridiques, sociaux et environnementaux)

La démarche pour le recueil des informations sur le terrain s'est faite au niveau de la région de l'Est dans deux centres de formation et avec les acteurs locaux. Le choix du premier centre par la coordination nationale du programme est fait sur la base de l'hypothèse d'avoir un maximum de projets finalisés et déposés. Les résultats et l'analyse des entretiens avec les différents acteurs intervenant dans le processus d'installation et la consultation des projets des jeunes montrent que :

✓ Certains apprenants n'avaient pas encore déposé de projet au moment des enquêtes du stage (juin, juillet, août 2013).

✓ Dans les projets déposés, les jeunes ont choisi principalement des systèmes de production à base de cacaoyer (91% dans l'un des centres et 62% dans l'autre) et poulets de chair (32% dans le second centre). Compte tenu de la diversité, une modélisation faite des systèmes de production montre une rentabilité économique du système de production à base de cacaoyers à la deuxième année de production. Mais, cette rentabilité est portée par les cultures vivrières associées dans le système. Par contre, le système de production à base de poulets de chair est rentable dès la première année mais présente de risques éventuels. Ces calculs de rentabilité sont faits avec l'hypothèse que le programme finance les besoins d'installation et de fonctionnement.

✓ Le foncier nécessaire à l'installation des jeunes est déjà acquis soit dans la famille soit par l'intermédiaire de la chefferie de la localité mais, il doit être sécurisé davantage.

✓ Les acteurs impliqués dans le processus d'installation ont tous un rôle à jouer dans la viabilité globale des installations.

✓ Les acteurs tels que la commission territoriale, les moniteurs futurs conseillers insertion, les référents et les familles ont tous besoin de renforcement de capacité pour bien jouer leur rôle dans le processus d'accompagnement de la viabilité des projets.

Les propositions faites au programme portent sur ce renforcement de capacité et des partenariats à nouer dans un souci de complémentarité autour de l'installation des jeunes. Ces partenariats concernent des structures de développement pour l'acquisition de matériel végétal et animal de qualité gage d'une bonne production mais aussi, des institutions de micro finance ou d'autres programmes de financement pour faciliter l'accès de crédit pour développement futur des exploitations des jeunes.

MOTS CLÉS : SYSTÈME DE PRODUCTION, JEUNES FORMÉS, VIABILITÉ, DISPOSITIF D'INSERTION, ACTEURS, AFOP